

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

3^{me} ANNÉE



1908

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

3^{me} ANNÉE



1908

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 | pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 24 novembre 1907

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

32 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; M^{re} Schoolmeesters, MM. J. Fraipont, M. De Puydt, L. de Buggenoms, Ed. Brahy-Prost, baron W. de Crassier, baron R. de Sélys-Fanson, Th. Gobert, J. Brassinne, F. Hénaux, membres effectifs ; MM. A. Boulhon, J. Charlier, N. Capelle, M. Cloes, Edm. Couvreur, Dr E. Delsaux, J. Hamal-Nandrin, Dr F. Bidlot, baron M. de Sélys-Longchamps, L. Ledru, E. Masson, F. Magnette, O. Neef, A. Philippart, Eug. Polain et Dr E. Stockis, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. L. Naveau et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVII avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain font rapport sur le travail de M. Albin Body intitulé : *L'Art de l'incrustation à Spa* et en proposent l'impression. — Adopté.

M. Firmin Hénaux présente le manuscrit d'une notice ayant pour titre : *La tombe belgo-romaine de Borsu*. Sont nommés rapporteurs MM. J. Fraipont, M. De Puydt et L. Renard.

M. le Secrétaire dépose d'autre part, de la part de M. Th. Gobert, qui en est l'auteur, une notice intitulée : *La famille des peintres Coelers. Renseignements inédits*. MM. Brahy-Prost, Edm. Couvreur et Eug. Polain sont désignés pour examiner ce travail.

Communication de M. Th. Gobert : BANQUETS OFFICIELS A LIÈGE AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES. — M. le Président remercie vivement M. Gobert de son intéressante communication. A la demande de plusieurs membres, M. Gobert consent à déposer son travail en vue de son

insertion éventuelle dans le tome XXXVIII du *Bulletin*. Sont nommés rapporteurs MM. de Buggenoms, Fl. Pholien et Eug. Polain.

Communication relative au Congrès archéologique et historique de Liège (1909). — M. le Président annonce que le Bureau s'est mis en rapport avec celui de la Société d'art et d'histoire pour nommer de commun accord le Comité organisateur du futur Congrès. Le Bureau est chargé de faire le nécessaire pour constituer définitivement le dit Comité.

M. De Puydt constate que la tenue du Congrès coïncidera avec l'inauguration du Musée de l'Institut à la Maison Curtius. Il rend compte des nombreux travaux qui ont dû être exécutés à l'ancien Mont de Piété; il fait remarquer d'autre part que le transfert des collections, la création d'un nouveau mobilier approprié et les multiples questions accessoires à résoudre, d'accord avec la Ville et la Commission administrative des Musées, vont exiger de grands efforts et de solides dévouements, spécialement de la part des conservateurs et du Bureau.

M. le Président remercie M. De Puydt de ses intéressants renseignements et du zèle et du dévouement dont il ne cesse de faire preuve; il propose de charger le Bureau d'étudier pour la séance de décembre, les questions soulevées par M. de Puydt (Adopté).

Organisation de conférences publiques au Musée. — M. le Secrétaire résume brièvement la proposition dont M. Pholien a déjà saisi précédemment l'Institut et propose la nomination d'un Comité en vue de l'organisation de conférences publiques à donner au Musée.

Sont nommés membres du Comité des conférences: MM. Fl. Pholien, L. Renard, J. Brassinne, Eug. Polain et J. Servais.

M. Philippart signale, à propos de ces conférences, l'utilité de la confection d'un catalogue sur fiches du Musée, travail devenu même nécessaire vu l'inventaire qui devra précéder le transfert prochain des collections à la Maison Curtius. M. le Président appuie les observations de M. Philippart et invite l'Institut à nommer une commission spéciale en vue de l'élaboration du dit catalogue. Adopté. — Le Bureau fera des propositions à la séance de décembre.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Trois présentations sont parvenues au Bureau: celles de MM. Paul Lohest, Eug. Polain et Dr J. Grenson. Le vote aura lieu en décembre.

Présentation de candidats pour des places de membre correspondant. — Deux présentations sont déposées, en faveur de MM. le baron M. de Selys-Longchamps et J. Hamal-Nandrin. On votera en décembre.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. L. Fincoeur, G. Ghilain, J. Closon et J. Hamal-Mouton sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien dépose sur le bureau un exemplaire de l'ouvrage intitulé: « *Souvenirs numismatiques des fêtes jubilaires de 1905* » qu'il a pu obtenir du Ministère de l'Intérieur pour la bibliothèque de l'Institut.

Des remerciements sont votés à M. Pholien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

XVII. — MAISON DU XVI^e SIÈCLE, RUE GRANDE BÊCHE.

LA maison dont nous donnons ici une reproduction, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Elle était située rue Grande Bêche n° 15 et, dans son dernier état, servait de foyer, de loges d'artistes et de bureaux au théâtre du Pavillon de Flore (1).

Malgré son délabrement, malgré le « ventre » inquiétant pour les passants que présentait sa façade au-dessus de la chaussée, cette demeure avait conservé bel aspect. Elle devait remonter au milieu du XVI^e siècle, à s'en rapporter aux moulures du toit et des encadrements des fenêtres, tout autant qu'à l'aspect général de la construction. En effet, par certains côtés, elle rappelait la Maison Porquin qui, d'ailleurs, était quelque peu sa voisine et avait été bâtie dans les environs de 1550.

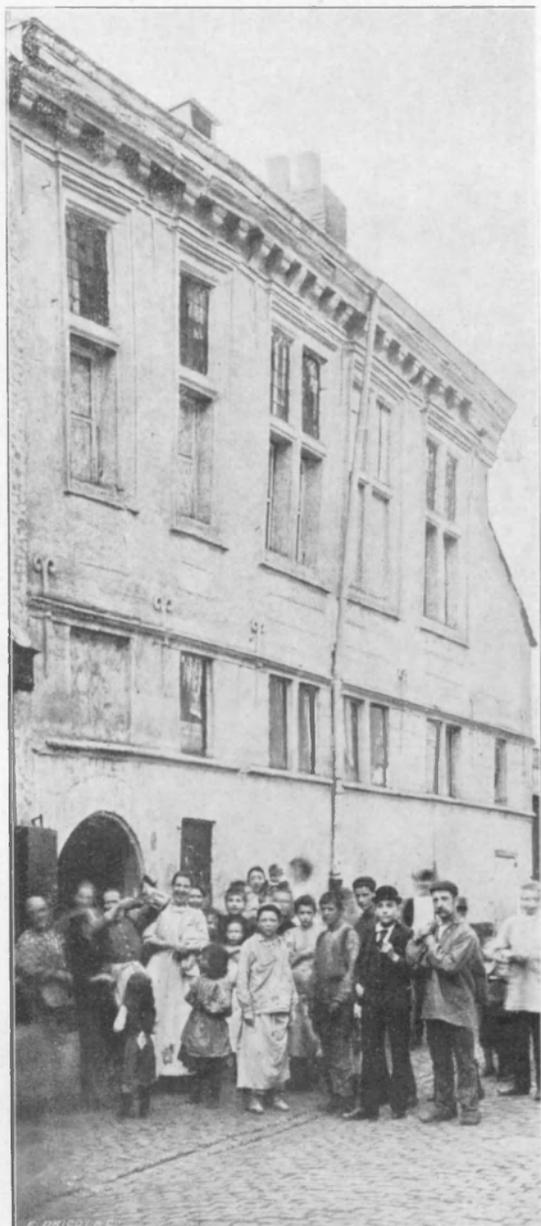
C'était, apparemment, la demeure d'un riche bourgeois et nous ne serions pas éloigné d'y voir la maison qu'au dire des pièces du temps, avait bâtie, en Bêche, l'ancien bourgmestre Mathieu Sany.

La rue Grande Bêche — en Bêche, comme on disait et comme dit encore le peuple — n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. C'était un des plus jolis endroits du quartier d'Outremeuse. Par devant, au Nord-Est, les façades de ses maisons donnaient sur le *Saucy* qui, comme le nom l'indique était un rivage banal planté de saules dont le glauque et gracieux feuillage se mirait dans les eaux de la rivière.

Par derrière, des terres, cultivées probablement par un fermier ou colon-partiaire (*bovy*) s'étendaient sur les « terres de Bêche » jusqu'à la Rivelette au delà de laquelle on pouvait voir les *Wâines* ou rames où séchaient les draps.

(1) Cette maison est signalée par TH. GOBERT. *Les Rues de Liège*, t. I, p. 597. Nous en avons d'autre part publié un croquis dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVII, p. 105, fig. 2. Cf. aussi *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 2^e année (1907), p. 92.

La maison elle-même, au lieu de la lépreuse et sordide construction que nous avons connue, devait être une coquette demeure où le riche bourgeois venait respirer l'air frais.



Cliché de M. Paul COMBLEN.

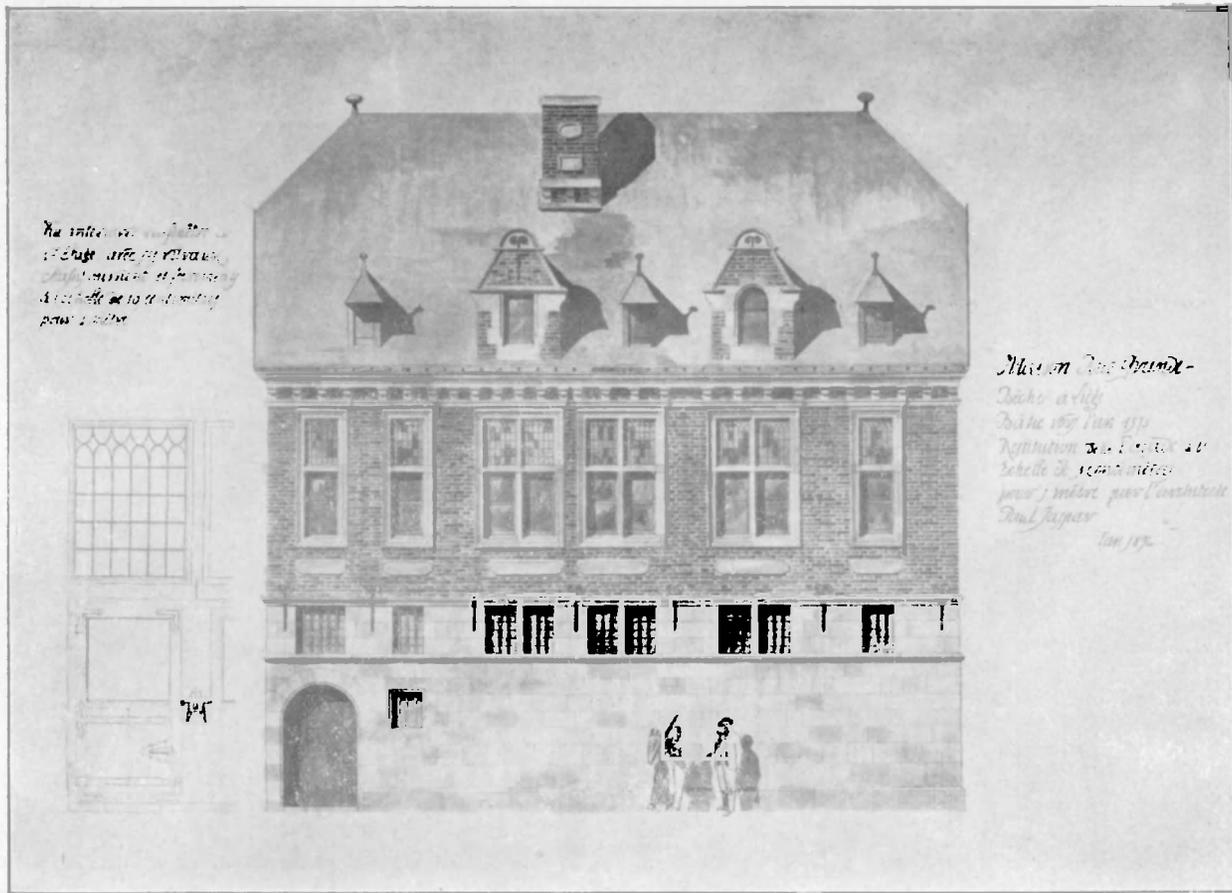
La façade, très monumentale et de belles lignes, présentait au rez-de-chaussée, une porte cintrée, assez basse, à côté de laquelle s'ouvrait un judas (*louqueu*). Au-dessus de la porte et tout le long de la façade, de petites fenêtres carrées, grillées, éclairaient le rez-de-chaussée, contre le plafond duquel elles étaient placées.

Un cordon de pierre surmontait ces petites fenêtres. L'étage, bâti en briques, au-dessus du rez-de-chaussée de pierre de *casteen*, était percé de grandes fenêtres à meneaux entourées d'une large moulure en arêtes vives et assez plates, comme celles de la Maison Porquin. En dessous de ces fenêtres, des cartouches, assez simples, de style Renaissance et au-dessus, une corniche en pierre moulurée supportée par des modillons ou corbeaux de pierre. La demeure jadis, possédait une tourelle avec toit à lobes. La façade postérieure avait complètement disparu lors des aménagements exécutés pour construire la scène du Pavillon de Flore.

L'intérieur, que nos souvenirs personnels et certaines notes nous communiquées par M. Paul Comblen, nous permettent de nous représenter encore, avait, lui aussi, conservé quelque vestige de sa disposition primitive.

Un étroit corridor s'ouvrant derrière la porte, conduisait notamment à un escalier en colimaçon donnant issue à l'étage. A droite, s'ouvrait la salle basse, d'aspect très pittoresque, avec son plafond à voussettes reposant sur des poutres à semelle s'appuyant sur des corbeaux. Cette salle était entièrement lambrissée (*bachie*); des étagères se trouvaient à une certaine hauteur et des armoires s'ouvraient dans le lambris au bas duquel régnait un banc. Il y avait, enfin, une cheminée en grès à personnages, dont l'âtre était composé d'une taque de fonte et de briques de foyer armoriées.

A l'étage, les fenêtres donnant sur la rue avaient, dans les lumières supérieures, conservé de très jolies verrières, aux teintes vertes et violacées, dont les plombs supérieurs se recroisaient en ogives entremêlées. Jadis, sans doute, ces verrières, placées à fleur de muraille, avaient porté les armoiries du maître de céans et celles de ses parents. Les lumières inférieures, un peu en retrait, avaient des volets, s'ouvrant en dedans; les châssis des fenêtres et des volets étaient



Maison du XVII^e siècle, rue Grande-Bèche.
 Projet de restauration, par M. Paul JASPAR, architecte.

garnis de fort jolis ferrements historiés, dont M. Paul Comblen a pu heureusement conserver un spécimen ⁽¹⁾.

Le parquet de l'étage était composé de petites céramiques (*jettes*) jaunes, vertes, rouges et noires, disposées en jolis dessins et le plafond, comme au rez-de-chaussée, était à voussettes sur des poutres dont la semelle était, à l'extrémité, sculptée en dents de loup.

La charpente du toit, d'aussi bonne exécution que celle de la Maison Porquin, avait malheureusement eu à souffrir du mauvais entretien du toit et c'est elle qui, selon M. Comblen, avait occasionné la poussée dans la façade de l'immeuble.

Tout en regrettant la disparition de ce bâtiment, un des rares exemples de notre architecture liégeoise du milieu du XVI^e siècle, nous devons cependant nous féliciter d'avoir pu, en conserver tout au moins un souvenir plus certain que de bien d'autres qui ont été détruits sans qu'il en soit rien demeuré.

La photographie que nous donnons, est l'œuvre de M. Paul Comblen; de son côté, M. Paul Jaspar, grand amateur de nos anciennes constructions, en avait fait un joli dessin et un projet de restauration que nous sommes heureux de pouvoir reproduire également.

EUG. POLAIN.

Jean-Baptiste COCLERS, peintre wallon.

(ESQUISSE BIOGRAPHIQUE)

La vie et le caractère de *Jean-Baptiste Coclers* sont peu ou mal connus; on a imprimé beaucoup de choses erronées sur son compte. Tous ses biographes, sauf M. Hora Siccama (-), ont ignoré la date exacte de sa naissance et celle de son second mariage; la date du premier, contracté à Rome, où il compléta ses études artistiques dans les ateliers de

(1) Le beau projet de reconstitution reproduit ici même, comporte également un bon dessin de ces intéressantes ferrures.

(2) *Louis Bernard Coclers et son œuvre*. Amsterdam 1895, pp. 9 et 10.

Concha et de Benefial, puis collabora aux travaux du paysagiste Servandoni, nous est encore inconnue (1).

Jean-Baptiste-Pierre Coclors est né à Maestricht et y fut baptisé à St-Jacques, anciennement St-Jean-Baptiste, le 14 octobre 1696; il est le fils et le disciple de Philippe Coclors, peintre d'histoire et portraitiste, établi à Maestricht, mais probablement né ailleurs (2) et de Madeleine Loes. M. M. Helbig et Hora Siccama écrivent (Marie) Madeleine Loos et la déclarent liégeoise. Nous n'avons pas trouvé l'acte de mariage dans les registres de Liège; constatons qu'il existait des demoiselles de ce nom et nubiles à l'époque où Philippe Coclors contracta vraisemblablement mariage, mais pas de Madeleine ou Marie-Madeleine, seulement des Marie-Thérèse, Marie-Marguerite, Jeanne, etc. Loes; il n'y eut pas de famille Loos à Liège de 1650 à 1725. Les actes civils, pour les cinq enfants de Philippe varient, au surplus, en orthographe (Cocclers, Chokelers, Cocklers, Loos, Loes) et donnent à la mère le prénom de Magdeleine ou de Marie-Madeleine. Aux actes de décès, le nom de Coclors est uniforme (3).

J.-B.-P. Coclors épousa une romaine, avons-nous dit, et en eut plusieurs enfants. La mère et ceux-ci, ou quelques-uns de ceux-ci, moururent à Marseille, lors du retour du peintre vers la Belgique; nous n'avons aucunes données concordantes sur l'époque de ce voyage. La peste régna en 1721 à Marseille; a-t-elle emporté la famille de Coclors? Ou bien est-ce en 1732 (HELBIG, 1^{re} édit.)?

Un second mariage l'unit à Marie-Josèphe Bertrand, le 10 juin 1737. Un récit plus qu'à demi-imaginaire et relaté par Helbig d'après un manuscrit de Hamal, faisait de cette demoiselle une fille d'aubergiste à Beaune. Un savant modeste

(1) Un historiographe distingué va faire des recherches à notre intention dans les archives de Rome; peut-être serons-nous assez heureux pour en user dans l'étude détaillée que nous publierons prochainement sur la famille entière des Coclors. A ce propos, nous espérons que les collectionneurs voudront bien nous renseigner sur les œuvres éparpillées dans les galeries particulières; nous les en remercions d'avance.

(2) Son acte de naissance n'existe pas à Maestricht; on ne trouve pas son nom dans le livre des corporations (Burgerboek); et, d'autre part, il y avait plusieurs familles de Coclors à Liège.

(3) M. le major Leclercq a bien voulu relever ces détails dans les registres de Maestricht, sur le désir que nous en avons exprimé.

de cette ville, M. Latour, avec son obligeance infinie, a cherché, mais en vain, le nom d'un Bertrand vers cette époque; il n'a pas non plus trouvé trace d'une œuvre attribuable à Coclers dans sa ville. Il s'agit bel et bien d'une liégeoise qui, en 1740, d'après la « *Liste et Revue générale de la paroisse de St-Georges, commencée le 28 mai* » (déposée aux Archives de l'Etat) avait 22 ans. Deux Marie-Josèphe répondent à ces conditions, l'une, fille de Roland Bertrand et de Anne Jamart de Libois, née le 19 novembre 1717 (par. St-J.-B.), l'autre, fille de Jean-Martin Bertrand et de Anne-Marie Harzé, née le 16 août 1719 (par. St-Remacle au Pont). Quant à l'acte du décès, survenu le 3 janvier 1795, il est muet sur la parenté.

Entre ces deux événements, les années s'écoulèrent en France, puis à Maestricht. Un document nous apprend que Philippe Coclers-Loes était mort en 1736, et que sa veuve, assistée de son fils, adressa une requête au Conseil le 24 décembre de cette année, en suite de quoi le plafond de la salle du Conseil à l'Hôtel-de-ville fut peint par ce dernier. Il y plaça son portrait avec l'inscription suivante : *Johannis Baptista Coclers, Mosae Trajectinus, Romanae Academiae pictor. invenit et fecit anno 1737* ». Pour cette peinture, il reçut 1600 fl. Bb. arg. léger et l'assurance que son frère, idiot, serait soigné comme enfant de citoyen (borgerkind), sous la tutelle des magistrats, sa vie durant, par les frères Célites (1).

En 1740, Jean-Baptiste (sur les actes de baptême, plus tard, c'est quelquefois J.-B.-Pierre, quelquefois J.-B.), se déclare âgé de 40 ans, au curé de St-Georges, J. Ponthier, dressant la capitation susmentionnée; petit mensonge, cela, par galanterie envers sa femme, deux fois plus jeune que lui. Il se dit domicilié à Liège depuis trois ans. Deux enfants vivent auprès d'eux, *Philippe-Henri*, âgé de 23 mois, selon la *Liste* (en effet, il fut baptisé le 29 juin 1738 à St-J.-B.); c'est le futur directeur de l'Académie de Marseille, le miniaturiste dont on cite les œuvres avec éloge et qu'on surnomme *Coclers van Wyk* ou *Wyck* (*Coclers* du *refuge* ou du quartier *Wyck* à Maestricht où vécut quelque temps son grand père); il mourut en 1803 ou 1804; l'autre, Anne-Josèphe, âgée de 7 mois (baptisée à St-J.-B. le 25 octobre 1739).

(1) Arrêt du Conseil, 11 fév. 1737. Nous citons d'après M. Hora Siccama.

Une servante, Cath. Sacré, complétait la maisonnée. « Vers 1740, dit M. Gobert (*Les Rues de Liège*, t. I, p. 508) qui vient encore d'enrichir notre documentation sur les familles Coclens, le peintre résidait à proximité du *Refuge* de l'abbaye des Dames de Vivegnis, en Féronstrée. » Philippe joua-t-il, fut-il choyé dans ce Refuge? Cela explique-t-il son sobriquet? Nous le suggérons, rien de plus, car la coïncidence de dénomination avec le quartier de Maestricht met tout en doute.

Les autres enfants furent baptisés comme suit: *Jean-Baptiste-Bernard*, 5 mai 1741; Françoise-Josèphe, 17 mars 1743; Marie-Caroline, 2 nov. 1744, l'acte donne les prénoms de Marie-Catherine à la mère (*sic!*); Henri-Joseph-Léonard-Eug., 24 sept. 1746; Marie-Josèphe, 14 oct. 1748; *Joseph* et Charles, jumeaux, 26 janv. 1751; Marie-Catherine, 25 mars 1753; Anne-Barbe-Dieudonnée, 26 juil. 1754; Marie-Agnès, 16 fév. 1756; Pierre-Jean-Joseph, 5 août 1757; *Guillaume-Joseph*, 29 janv. 1768; *Marie-Lambertine*, 5 mai 1761. Les noms en italiques désignent ceux qui se sont distingués comme artistes.

On ne voit pas dans cette liste Louis-Bernard Coclens, peintre, aquafortiste et graveur de haut mérite; les divers biographes le font naître à Liège en 1740, sans autre preuve que l'acte de décès, malheureusement muet sur la parenté directe. Le voici, un peu résumé: « L'an 1817, le 21 avril, ont comparu devant Fréd. Rouveroy, membre du Conseil municipal de Liège, Louis-Joseph Deprez, âgé de 50 ans, marchand, etc. à Liège, beau-frère du défunt, et DD^me Ecke, âgé de 21 ans, commis à Verviers, neveu du défunt, lesquels ont déclaré que Louis-Bernard Coclens, âgé de 77 ans, peintre et négociant, né à Liège, y domicilié rue Mont St-Martin, 635, époux d'Anne-Marie Damave, est décédé le 20 du présent mois, vers midi, etc. » — Cela ne nous fait connaître ni son père ni sa mère; et cela nous donne une probabilité seulement sur la date de sa naissance. Sa femme s'appelait Damave et non Damare comme on l'a transmis à M. Hora Siccama (l. c.). Cette dame, au surplus, ne figure sur aucun registre liégeois. Des demoiselles Damave se marient entre 1725 et 1750, *mais aucune de 1751 à 1796*. Jean-Baptiste-Bernard Coclens, fils de J.-B.-P., épousa le 6 juin 1778 une Anna Damave de Liège (registre de Leyde (1), ville où vécut

longtemps Louis-Bernard). Le mariage n'est pas enregistré à Liège dans les documents qui nous restent. La jeune fille habitait, au moment du mariage, le quartier Oude Vest, comme son futur époux. Nous montrerons, dans notre étude sur la famille Coclens, que *Louis-Bernard* est le pseudonyme de *Jean-Baptiste-Bernard*.

Notre Coclens J.-B.-P. habita plus tard (un article de la *Gazette de Liège*, en 1759, le prouve) près de l'église St-Georges ; il exécuta des tableaux pour cette église. On cite de ses œuvres à St-Thomas, à St-Pierre (Christ en croix ; peut-être celui que grava en 1756, à seize ans (?), Louis-Bernard), à St-Martin-en-Ile, au couvent des Sœurs de Hasque, à celui du Val-Benoit, au monastère de Robermont, tous désaffectés ou détruits, à St-Jacques, etc. Il reste une belle toile à St-Servais, trois aux Carmélites, rue du Potay, une, au moins, au Palais provincial et quelques-unes dans des collections particulières (de Sélys-Longchamps, Brahy-Prost, de Buggenoms, de Pitteurs, de Sélys-Fanson, etc). D'après une citation recueillie par M. le major Leclerq, l'église de Meerssen possède quelques tableaux d'un Coclens, jadis à Notre-Dame de Maestricht. Une fresque dont J.-B. Coclens orna la Bourse de Marseille, a été détruite. Il avait décoré, à Liège, en 1767, si c'est bien de lui qu'il s'agit, la salle de spectacle, au-dessus de la douane, à la Batte ; le rideau représentait Thalie écrivant et dépeignant les mœurs. Servandoni, probablement fils du paysagiste italien, avait peint les autres décorations (2). Tout cela n'existe plus. La Ville de Liège possède une belle série de dessins, esquisses intéressantes de tableaux en majorité perdus ; on nous a cité également d'autres collections, mais nous n'avons pu encore vérifier le fait.

On lui attribue divers travaux en interprétant à son avantage des documents administratifs, tels que les comptes de la Ville de Liège, partiellement publiés par notre savant collègue, M. Bormans (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, pp. 375-438). J. Helbig a cru qu'il s'agissait de *Joseph* Coclens ; la note de 1794 est explicite et le

(1) M. Byleveld a bien voulu copier le texte pour nous.

(2) DE CRASSIER, *Recherches et dissertations* ; nous citons d'après M. GOBERT (*Les Rues de Liège*, au mot Batte).

concerne; mais pour celles de 1733 à 1757, comment eût-il été leur auteur, puisqu'il n'était pas né ou n'était qu'un enfant? Nous écrivons ailleurs la biographie de *Mathias* Coclers que personne ne cite et qui fut cependant peintre attitré de la Ville de Liège; c'est à lui qu'il faut penser. Il habita la paroisse St-André et se maria le 19 novembre 1736, avec Marie-Sibille Harem, de la paroisse St-J.-B.; un Georges Coclers lui servait de témoin. Il ne s'agit pas non plus, au sujet de ces travaux, de Jean-Georges-Christian Coclers, peintre de fleurs, demeurant rue Hors-Château et mort en 1751: on connaît et l'on reconnaît les œuvres de cet artiste remarquable; les documents ne manquent pas à son endroit.

J.-P.-B. Coclers mourut à Liège, le 23 mai 1772 et fut inhumé en l'église St-Georges, comme l'avait été J.-G.-Christian. Sa femme, nous l'avons dit, lui survécut jusqu'au 3 janvier 1795 (Reg. de la par. St-Georges).

Outre son portrait par lui-même au plafond de Maestricht, nous possédons une eau-forte de Louis-Bernard, laquelle nous le présente le crayon et le papier en mains, à un âge avancé.

Coclers a eu pour disciples Fassin, Aubée, Latour, Defrance, et la plupart des peintres wallons qui ont marqué après 1750. Il fut nommé conseiller honoraire de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège. G. JORISSENNE.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1908 seront incessamment mises en circulation. Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMERO : 0 f. 25

pour les personnes qui ne sont
pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14. Liège.

Séance du 29 décembre 1907

Présidence de M. le D^r J. SIMONIS, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents : MM. D^r J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; D^r J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, J. Fraipont, G. Ruhl, baron R. de Sélvs-Longchamps, M^{sr} Schoolmeesters, baron R. de Sélvs-Fanson, Th. Gobert, baron W. de Crassier, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. G. Rasquin, Edm. Couvreur, A. Bouhon, D^r E. Delsaux, J. Closon, D^r F. Bidlot, M. Nagant, Ch. Wilmart, baron M. de Sélvs-Longchamps, Ch. Lohest, N. Capelle, L. Leenaerts, F. Sacré, Eug. Polain et Ch. Defrecheux, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. baron de Chestret de Haneffe, de Buggenoms, F. Vercheval, J. Hamal-Nandrin et P. Guillick.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le comte François Van der Straten-Ponthoz, membre correspondant depuis 53 ans et décédé depuis la dernière séance.

Sur la proposition du Bureau, une lettre de condoléances sera adressée à la famille.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Edm. Couvreur font rapport sur le travail de M. Th. Gobert intitulé « *La famille des peintres Coelers — Renseignements inédits* », et en proposent l'impression. Adopté.

M. L. Renard, se ralliant aux conclusions des deux autres rapporteurs, MM. J. Fraipont et M. De Puydt, conclut à l'insertion au *Bulletin* du

mémoire de M. F. Hénaux “ *La tombe belgo-romaine de Borsu* „, avec les planches qui l'accompagnent. Adopté.

M. le secrétaire dépose au nom de M. le baron de Chestret de Haneffe, qui s'est fait excuser, un mémoire intitulé “ *La terre franche de Haneffe* „. Sont nommés rapporteurs MM. S. Bormans, L. Lahaye et Dr J. Alexandre. — Il présente également un travail de M. le Dr G. Jorissenne, ayant pour titre : “ *Quelques réflexions à propos de certaines configurations de moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVI^e siècle.* ” Sont désignés comme rapporteurs MM. P. Jaspar, Eug. Polain et J. Lousberg.

Donation d'antiquités préhistoriques. — M. De Puydt présente à l'assemblée, en les accompagnant de quelques explications, une pointe de lance trouvée à Diepenbeek, une grande hache à douille découverte à Beeringen et une pointe de javelot provenant du Limbourg. Ces objets ont été acquis à la vente des collections de feu M. le Dr Bamps, par M. de Buggenoms qui les a généreusement offerts au Musée. M. De Puydt insiste sur l'importance de cette donation et propose d'adresser de chaleureux remerciements à M. de Buggenoms.

M. le Président s'associe aux paroles de M. De Puydt et exprime la vive reconnaissance que l'Institut doit garder à M. de Buggenoms. (Applaudissements prolongés).

Fouilles. — M. le Président propose de voter un premier crédit de 500 fr. pour les fouilles de 1908. Adopté.

Faisant allusion aux fouilles de l'année, M. le Président invite les membres à aller admirer, à l'issue de la séance, la belle trouvaille de Borsu qui est exposée, depuis la veille, dans la salle belgo-romaine, grâce à l'amabilité de M. N. Capelle qui a bien voulu procurer à l'Institut une magnifique vitrine pour y renfermer les antiquités de Borsu. Il félicite encore M. F. Hénaux du succès de ses recherches et remercie en même temps M. Capelle de sa généreuse intervention.

Aménagement du Musée archéologique à la Maison Curtius. — La Ville ayant informé l'Institut qu'elle devra pouvoir disposer prochainement des quatre cheminées actuellement dans le Musée pour les installer définitivement à Curtius, l'assemblée désigne M. Ed. Brahy-Prost pour assister MM. Jamar et Lousberg en vue de la démolition, du transport et du remontage des dites cheminées à la maison Curtius.

Statuant ensuite sur les propositions du Bureau relatives à la formation de deux commissions spéciales chargées, l'une de tout ce qui se rapportera aux nouvelles vitrines, dont il y aura lieu de pourvoir les salles du futur local, l'autre de l'inventaire sur fiches des collections de l'Institut, l'assemblée procède à la nomination des dites commissions. Sont nommés membres de la 1^{re} : MM. J. Fraipont, M. De Puydt, N. Capelle et F. Sacré; de la 2^{me} : *Peinture, sculpture, statuaire* : MM. J. Brassinne, Edm. Couvreur; *Manuscrits, imprimés, vues, plans, etc.* : MM. G. Ruhl, Th. Gobert, Em. Fairon; *Numismatique, médailles, sceaux* : MM. baron de Chestret de Haneffe, L. Naveau, Dr J. Simonis; *Orfèvrerie, argenterie, étains* : baron de Chestret de Haneffe, Edm. Jamar; *Ferromeries* : MM. Eug. Polain, F. Sacré; *Mobilier, sculpture ornementale, bronzes d'ameublement, dinanderies* : M. Ed. Brahy-Prost; *Faïences, porcelaines* : MM. J.

Charlier, Fl. Pholien ; *Verreries* : MM. Fl. Pholien. G. Rasquin ; *Grès* : Dr H. de Winiwarter ; *Musée lapidaire, pierres tombales* : MM. Dr Alexandre, P. Lohest, Eug. Polain ; *Antiquités préhistoriques et protohistoriques* ; MM. De Puydt, J. Servais et J. Hamal-Nandrin ; *Antiquités belgo-romaines et franques* : MM. Dr J. Alexandre, J. E. Demarteau et L. Renard.

Elections de membres correspondants. — Sont élus membres correspondants : MM. J. Hamal-Nandrin et baron M. de Selys-Longchamps.

Election de membres effectifs : MM. P. Lohest, Eug. Polain et Dr J. Grenson sont élus membres effectifs.

Election d'un président et d'un vice-président. — MM. C. le Paige et J. Fraipont sont élus respectivement président et vice-président pour les années 1908-1909.

Renouvellement du bureau. — Les membres sortants sont renommés pour deux ans, savoir : MM. L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint et F. Vercheval, secrétaire-adjoint.

Nomination des commissions spéciales prévues par l'art. XIV des nouveaux statuts. Les mandats des membres des commissions des fouilles, d'achat et des publications sont renouvelés.

Commission des fouilles : MM. M. De Puydt, J.-E. Demarteau, J. Fraipont, L. Renard. — *Commission des publications* : MM. J. Alexandre, J.-E. Demarteau, Th. Gobert et J. Brassinne. — *Commission des achats* : MM. J. Alexandre, B^{on} de Chestret de Haneffe, B^{on} R. de Selys-Fanson, E. Brahy-Prost et Fl. Pholien.

Les nouvelles commissions sont composées comme suit :

Commission de vérification du Musée : MM. Ed. Brahy-Prost, M. De Puydt et Dr J. Simonis. — *Commission de vérification de la bibliothèque* : MM. Th. Gobert, baron W de Crassier, J. Brassinne. — *Commission de vérification des comptes du trésorier* : M^{rs} Schoolmeesters, MM. G. Ruhl et de Buggenoms.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés : MM. A. Rassenfosse, Dr H. de Winiwarter, Ch. Plumier, E. Fick-Wéry et Edm. Delsa sont élus membres associés.

Affaires diverses — M. le Président présente de la part de M. le baron de Selys-Longchamps, qui en est l'auteur, un opuscule intitulé "*Notice sur des pierres tombales de Borgharen* .. et remercie vivement le donateur.

M. De Puydt, d'accord avec le Bureau, propose de voter une adresse de reconnaissance à M. A. Micha, ancien échevin des Beaux-Arts, pour les services qu'il a rendus, au cours de son échevinat, à l'Institut et à l'archéologie liégeoise. Adopté à l'unanimité. — Le Bureau est chargé de faire le nécessaire dans ce sens.

Avant de lever la séance, M. le Président, en quittant le fauteuil présidentiel, remercie l'Institut de la confiance qu'il lui a témoignée et les membres du Bureau du concours dévoué et constant qu'ils lui ont prêté durant les deux dernières années (Applaudissements).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

XVIII. — VERRERIES LIÉGEOISES.

LE dénombrement méthodique et descriptif des richesses archéologiques est, sans aucun doute, une œuvre essentiellement utile. Il constitue un acheminement, parfois lent, mais sûr, vers ces monographies qui fixent définitivement l'histoire et les caractéristiques locales des diverses industries d'art des âges passés.

L'essai très heureux et très favorablement accueilli, tenté dans cette publication, pour le mobilier et l'architecture, nous avons cru pouvoir l'étendre aux produits, si recherchés à l'heure actuelle, des verreries qui ont existé pendant plusieurs siècles, au Pays de Liège.

Il y a lieu d'espérer que l'inventaire de nombreuses pièces intéressantes ou peu connues permettra tout au moins une tentative de classification, tant au point de vue historique qu'artistique et technique. Ce résultat mérite d'être envisagé si l'on considère que la verrerie, à la différence de la majorité des industries d'art, n'a jamais soumis sa production aux exigences de styles déterminés ni à l'observation de principes esthétiques précis. L'artiste verrier n'a relevé que de sa seule fantaisie ; et si parfois les nécessités imposées par la destination même de l'objet et les besoins locaux ont pu mettre à son indépendance une entrave, celle-ci devait être bien lâche, vu l'extrême docilité de la matière mise en œuvre.

Si malgré l'absolue liberté dont jouissait leur inspiration, nos anciens verriers ont souvent donné à leur œuvre du charme et même de la beauté, n'est-il pas juste, comme le faisait un décret du Sénat de Venise, de qualifier l'art de la verrerie d'art très noble : *ars tam nobilis* ?

Les séries de verreries, dont nous nous proposons de donner dans cet *Inventaire*, la reproduction et la description et dont nous publions aujourd'hui trois spécimens, justifieront cette qualification, tout en prouvant que nos verriers liégeois joignaient à une grande habileté de métier, un goût très éclairé.



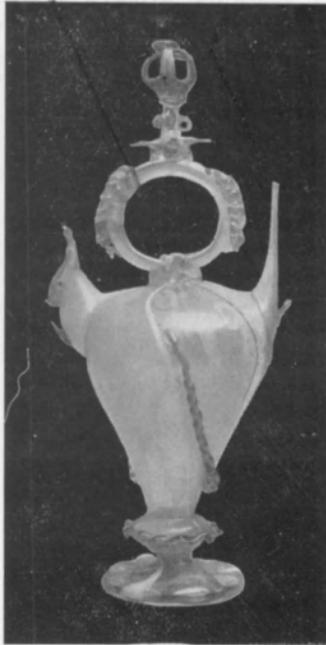
Hauteur : 0m 240. — Diamètre : 0m 130

blanc torsiné, orné de crêtes en verre bleu pâle et surmonté d'un oiseau de même teinte.

La seconde buire, reproduite ci-contre et à panse ovoïde, est comme la précédente, pourvue de deux tubulures, dont l'une longue et verticale donne passage à l'air; tandis que l'autre, plus courte, plus large, incurvée et bordée de verre bleu foncé, sert à l'écoulement du liquide. Sur la panse et le piedouche sont appliquées des bandes de verre blanc laiteux, filigranées, de verre jaune alternées et des torsades de verre bleu foncé.

La panse porte, à la partie supérieure un anneau vertical en verre blanc, orné de crêtes en verre blanc et bleu foncé;

Buires closes. — Cette buire, à panse large et aplatie et à piedouche ornés de filets d'émail blanc tors, est munie de deux tubulures; l'une haute et verticale, donne passage à l'air, tandis que l'autre, plus courte et plus large, bordée de verre bleu pâle, sert à l'écoulement du liquide. Sur la panse et à la base des tubulures, sont appliqués des ornements à la pince, en verre bleu pâle, affectant la forme des étoiles de mer. A la partie supérieure de la panse, est soudé un anneau vertical en verre



Hauteur : 0m 300. — Diamètre : 0m 120.

cet anneau est surmonté d'un pommeau en verre bleu foncé ornementé et ajouré.

Ces deux verreries remontent au XVII^e siècle (1).



Haut. : 0m,175. — Diam. : 0m100.

Drageoir. — Ce drageoir est formé d'une coupe en verre jaunâtre, ornée de six modillons de verre bleu. Le pied est bordé d'un large cordon. Le couvercle, en forme de campanule renversée et en verre jaunâtre à larges bandes de verre blanc laiteux torsés, est orné de crêtes et d'oiseaux en verre bleu, alternant entre eux ; la partie supérieure du couvercle porte des volutes en verre bleu.

On peut également dater du XVII^e siècle cette verrerie intéressante, qui dénote de la part de l'artiste qui l'a produite, indépendamment d'un réel talent, des sentiments artistiques développés (2).

G. RASQUIN.

SIGILLOGRAPHIE LIÉGEOISE

Sceau du lignage de Dommartin.

Dans le multiple domaine de la diplomatie, de l'art, de l'histoire, de l'archéologie et de l'héraldique, les anciens sceaux s'imposent à notre attention ; aussi, avons-nous vivement approuvé la décision prise par l'Institut, de faire, dans sa *Chronique archéologique*, une place à la sphragistique du moyen âge.

A certain point de vue, les sceaux peuvent être divisés en collectifs et individuels. Celui, dont nous donnons la reproduction, est d'un genre extrêmement rare dans la catégorie

(1) La première de ces buires a figuré à l'Exposition de l'Art Ancien annexée à l'Exposition Universelle et Internationale de Liège, 1905. Cf. *Catalogue de l'Art Ancien*, Classe VI, Verrerie, n° 6014.

(2) Cet objet a également figuré à l'Exposition de l'Art Ancien de 1905. Cf. *Catalogue*, Classe VI, Verrerie, n° 6019 bis.

des sceaux collectifs : il ne s'applique, en effet, ni à une institution communale ou judiciaire, ni à une corporation civile ou ecclésiastique, ni à un établissement hospitalier



ou de bienfaisance. C'est le sceau du lignage chevaleresque des Dommartin, dont Jacques de Hemricourt raconte l'origine légendaire ⁽¹⁾ et la brillante descendance. Ce sceau est appendu, en cire verte, à une charte du Val Saint-Lambert, d'octobre 1248, par laquelle *Otto miles dominus de Warfeseies* abandonne à cette abbaye un hommage féodal à Noville. L'acte se termine comme suit : *quia vero proprium sigillum non habeo, sigillum illorum de Donmartin pre-*

senti carte apponi postulavi. Hemricourt déclare avoir vu ce sceau appendu, par le même Otton, à une charte de l'abbaye du Val Notre-Dame, de 1242.

Notre sceau porte un gonfanon à trois pendants, d'un modèle très caractéristique et surmonté de trois annelets. Légende : "*Sigillum illorum de donmartin* " ; il date évidemment de la première moitié du XIII^e siècle.

Dans un acte de 1226, du chartrier du Val Notre-Dame, *Otto miles de Warfesiez* déclare que, n'ayant pas de sceau, il emprunte, en ce cas, celui de l'église Saint-Lambert. Peut-on en conjecturer que le sceau des Dommartin n'existait pas encore à ce moment ?

ED. PONCELET.

(1) Cette question sera éclaircie prochainement par notre savant confrère M. le chevalier de Borman, dans une nouvelle édition du *Miroir des nobles de Hesbaye*.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache. — « C'est un des plus beaux spécimens de l'architecture liégeoise du XVI^e siècle. La pierre y joue le plus grand rôle. Si quelques rares fenêtres à meneaux ont été bouchées, la plupart sont maintenues sur toute la façade qui porte, à son tour, inscriptions et emblèmes ». Voilà ce que dit le savant auteur des *Rues de Liège* (t. IV p. 205) à propos de cette jolie maison *delle Wège* qui avait donné son nom à la rue de la Wache et qui, après avoir abrité à l'origine la famille dont elle portait le nom, au XV^e siècle les Goeswin, au XVII^e les d'Ans et au XIX^e, M. Lamaye, vient de tomber sous la pioche des démolisseurs; ni son ancienneté, ni le pittoresque de sa façade, toute couverte de pampres, ni les influences puissantes et officielles, ni les protestations des amateurs de notre passé n'ont pu la sauver de l'utilitarisme vandale qui, peu à peu, détruit tous les souvenirs de notre vie de jadis !

Nous avons, heureusement, un dessin de cette charmante construction; nous le donnerons prochainement dans notre *Inventaire archéologique* pour conserver, tout au moins, un souvenir de la jolie construction disparue, hélas !

Place Saint-Lambert. — Une tranchée faite en face de la Société Militaire, a mis au jour de nouveaux débris de la Cathédrale Saint-Lambert, notamment des fragments de fenêtre gothique, provenant peut-être d'une des verrières du transept oriental. Une nouvelle muraille romaine, avec enduit rose a été aussi mise à nu et, mardi matin, 11 février, on a trouvé un morceau de pavement en mosaïque noire, rouge, jaune, avec des fragments bleus. Le sujet est un cercle où est inscrite une croix. L'aspect de cette mosaïque et aussi la profondeur où elle a été trouvée nous la feraient à première vue, reporter au VI^e ou au VII^e siècle, sans rien préjuger toutefois de ce que pourraient nous apprendre d'autres constatations.

E. P.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

En vertu d'une décision prise en séance du 29 novembre 1907, l'Institut s'est chargé d'organiser, au Musée archéologique, une série de séances publiques et gratuites ayant pour objet des causeries sur l'archéologie et l'histoire liégeoise. — Une Commission spéciale, composée de MM. Fl. Pholien, président; F. Vercheval, secrétaire; J. Brassinne, Eug. Polain, L. Renard et J. Servais, membres, a pris les mesures nécessaires pour rendre ces séances aussi intéressantes qu'utiles.

A sa demande, nous annexons au présent numéro un exemplaire du programme de ces causeries, dont le succès ne paraît pas douteux.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN }
LE NUMERO : 0 f. 25 } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Seance du 26 janvier 1908

Présidence de M. LE PAIGE, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

38 membres sont présents : MM. le Paige, président ; J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. de Puydt, Dr J. Simonis, baron de Sélvs-Fanson, M. Lohest, Th. Gobert, J. Brassinne, F. Hénau, E. Polain et Dr J. Grenson, membres effectifs ; MM. C. Haulet, L. Halkin, baron M. de Sélvs-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, E. Ledru, O. Neef, J. Plomdeur, A. Bouhon, E. Couvreur, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, F. Magnette, P. Duvivier, Dr E. Stockis, N. Capelle, M. Legrand, Dr F. Bidlot, Ch. Lohest, L. Leenaers, J. Closon, E. Fick, Edm. Delsa, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. de Buggenoms, baron de Sélvs-Longchamps, P. Guilliek, Ed. Brahy-Prost et G. Rasquin.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Dr J. Simonis, ancien président, transmet ses pouvoirs à M. le Paige, nouveau président, dont il fait l'éloge, tout en félicitant l'Institut de son choix.

M. le Paige remercie M. le Dr Simonis des paroles élogieuses qu'il lui a adressées ; il remercie aussi l'Institut d'avoir bien voulu lui confier la direction de la Société et l'assure de son entier dévouement. (*Applaudissements*).

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit régulièrement et que, sauf imprévu, le second et dernier fascicule du tome XXXVII pourra paraître dans le courant d'avril.

Articles pour le Bulletin. — MM. S. Bormans, L. Lahaye et Dr J. Alexandre concluant en faveur de l'impression du mémoire de M. le baron de Chestret de Hanefte, intitulé *La terre franche de Hanefte*, l'insertion de ce travail dans le 1^{er} fascicule du t. XXXVIII du *Bulletin* est décidée.

M. L. Renard dépose un travail portant pour titre "*A propos d'une donation de monnaies romaines faite par M. le Dr Alexandre*". Sont nommés rapporteurs MM. Dr J. Simonis, M. De Puydt et J. Servais.

Communication de M. M. Lohest : " Liège antéhistorique ".

M. le Président remercie, au nom de tous, M. Lohest de sa très intéressante communication; il profite de l'occasion pour féliciter M. Lohest pour ses nombreux et savants travaux qui viennent de lui valoir le prix décennal des sciences géologiques (Applaudissements).

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien annonce que la Commission des conférences, nommée en novembre dernier, a définitivement dressé son programme; il communique ce dernier et rappelle que ces causeries auront lieu au Musée le dimanche matin à 11 heures et seront publiques et gratuites.

M. M. De Puydt présente différents dons pour le Musée, notamment, de la part de M. le Dr Alexandre, trois monnaies romaines en bronze, trouvées jadis sur le territoire de la ville de Liège;

au nom de M. E. Davin-Rigot, un ornement en bronze (franc?) trouvé à Latinne;

de la part de M. Léopold Debrassinne de Wilhogne, une série d'objets néolithiques provenant de Paifve, Freeren, Wilhogne, etc.;

au nom de M. F. Hénaux, un fragment de fibule en bronze trouvée dans les substructions d'une villa belgo-romaine du Condroz, etc.

M. N. Capelle offre trois poteries belgo-romaines trouvées à Verviers et fournit des renseignements concernant cette trouvaille intéressante.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 55.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XIX. — FAÏENCES LIÉGEOISES.

DEPUIS les expositions d'art ancien, qui se tinrent à Liège en 1900 et en 1905, les faïences liégeoises ont été définitivement classées et reconnues ; elles étaient autrefois totalement méconnues, parce qu'on en attribuait, par ignorance, la provenance à Strasbourg, et parce qu'on les confondait plus souvent encore avec les produits de différentes manufactures étrangères.

Les descriptions méthodiques qui en ont été faites, permettent actuellement de différencier nos faïences de celles fabriquées ailleurs.

Nous avons, dans une monographie publiée en 1906 (1), commencé à en indiquer les variétés. Mais forcément, à la suite de recherches incessantes, on arrive petit à petit à compléter la collection de nos intéressantes céramiques ; c'est d'ailleurs là que doivent tendre nos efforts communs.

En ces derniers temps, nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques pièces qui, à raison de leurs décors nouveaux et de leurs formes spéciales, nous ont paru dignes d'être signalées dans cet *Inventaire*.

Encrier.

De forme rectangulaire, ce joli encrier aux contours



Longueur 0m20 ; largeur 0m15 ; hauteur 0m07
(Collection Fl. Pholien).

rappelant le style Louis XV, était bien fait pour compléter les scribans liégeois de ce style remarquable du XVIII^e siècle qui honore le meuble liégeois. Son décor est au bouquet polychrome où l'on retrouve,

mais dans une note plus artistique encore, la facture et la

(1) FLORENT PHOLIEN. *La Céramique au pays de Liège*. Liège, Aug. Bénard, éditeur, 1906.

palette des décors classiques de l'ancienne manufacture de Coronmeuse. Il est muni, aux quatre coins de la tablette supérieure, de trous destinés à recevoir les plumes d'oie au repos ; au centre de la même tablette, une gracieuse alvéole contournée sert de récipient pour des épingles ou autres menus accessoires.

Tout l'encrier est bordé d'un filet rouge-brun qui s'harmonise heureusement avec le coloris général du décor. La pâte est, comme pour la généralité des faïences liégeoises, un peu rosée et l'émail, blanc et épais, laisse transparaître cette nuance.

ASSIETTES

1^o DÉCORS « Oiseaux »

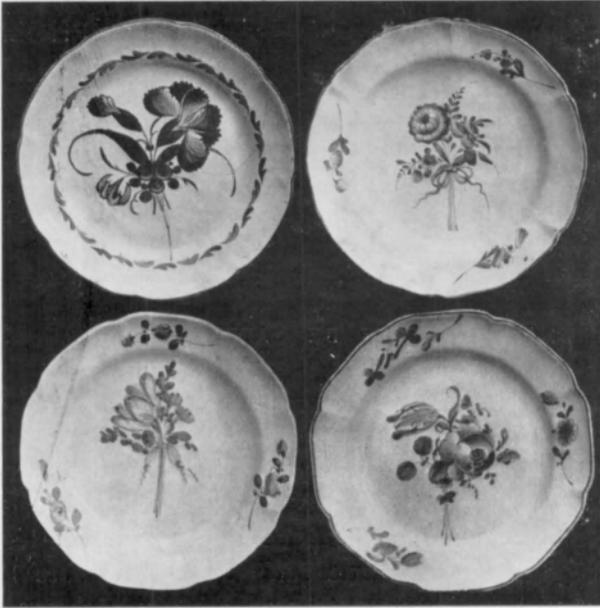


Diamètre moyen : 0^m23.

Les décors des trois assiettes reproduites ci-dessus (1) peuvent être classés sous la dénomination générique « *oiseaux* ». Leur forme accuse le style Régence ou Louis XV, le bord est à festons, avec marli creusé, forme qui est d'ailleurs bien liégeoise. La pâte est rosée, l'émail blanc et épais. Les décors sont polychromes ; leur coloris plein de vie rappelle bien celui de nos « mandarins », si connus et où le rouge et le vert dominant. Deux de ces assiettes ont le marli orné d'une bordure de volutes rouges qui achève d'en marquer le style.

(1) La première de ces assiettes appartient à M. J. Ancion-Magis, la seconde à M. G. Rasquin ; la troisième fait partie de notre collection particulière.

2° DÉCORS VARIÉS DE « bouquets polychromes »



Diamètre moyen : 0m23

Ces quatre assiettes (1) sont de formes et de pâte analogues à celles des précédentes. Elles présentent quelques variétés du décor dit au « bouquet ». Ces bouquets sont polychromés dans les mêmes couleurs que la grande généralité des faïences liégeoises ; la palette en est vive et franche et se reconnaît aisément. Il est d'ailleurs deux considérations qu'il est utile de faire valoir et de mettre en relief : la forme des assiettes de Strasbourg n'est pas la même que celle des assiettes liégeoises ; le décor ne l'est pas davantage, attendu que le bouquet strasbourgeois est plus garni de verdure que ne l'est celui des pièces liégeoises. Ces deux caractéristiques permettront aux amateurs de distinguer les unes des autres.

(1) La première nous appartient ; les trois autres sont la propriété de M. Alphonse Lamarche, qui a bien voulu nous permettre de les reproduire.

Par une étude comparative on pourra arriver à constituer un jour une espèce de recueil des différents genres de décors qui caractérisent nos faïences locales.

FLORENT PHOLIEN.

UNE CHARTE INÉDITE DE CONRAD

Archevêque de Cologne, Légat du Saint-Siège

CONCERNANT L'ABBAYE DE SAINT-TROND (A^o 1249)

Dans le chartrier de l'abbaye de Saint-Trond conservé aux Archives de l'État à Hasselt se trouve une charte inédite émanant de Conrad, archevêque de Cologne et légat du Saint-Siège. Par cette charte, datée du 20 novembre 1249, le légat accorde des indulgences partielles aux pêcheurs repentants qui contribueraient aux frais que nécessitait la réparation du monastère de Saint-Trond. « *Cum igitur monasterium Sancti Trudonis Leodiensis diocesis nimia vetustate consumptum in quibusdam suis partibus ruinam minatur ita quod reparatione indiget et structura, ad cuius structure consumationem dilectis in Christo abbati et conventui ejusdem monasterii prope non suppetant facultates nisi ipsis vestro (1) et aliorum Christi fidelium subsidio succurratur, ut eo ferventius excitemini ad opera caritatis eidem monasterio exhibenda quo ad ea specialiori vos premio senseritis invitari, nos de omnipotentis Dei misericordia confisi, omnibus ad prefati reparationem monasterii suas largientibus seu transmittentibus elemosinas, annum unum, quadraginta dies et unam carenam de injunctis sibi penitentiis peccatorum de quibus confessi fuerint et contriti, peccata oblita, vota fracta si ad ea reddigerint*

(1) La lettre épiscopale est adressée « *Universis Christi fidelibus per Leodiensem, Cameracensem et Trajectensem civitates et dioceses constitutis* ».

persolvenda, offensas patrum et matrum sine injectione manuum violenta, misericorditer relaxamus. Datum Colonie XI kalendas novembris, anno Domini MCCXLVIII ».

Cette charte, ainsi que d'autres émanées du même Conrad et datées également de l'an 1249 (1) se rattachent à un ensemble de mesures prises pour obvier à la triste situation financière dans laquelle se débattait l'abbaye de Saint-Trond, au milieu du 13^e siècle, au début de l'administration de l'abbé Guillaume de Ryckel (-). Plus particulièrement notre charte de 1249 rappelle des concessions d'indulgences faites par le pape Innocent IV en mai 1249 et en juillet 1252 et concernant aussi l'abbaye de Saint-Trond (2). Notre charte de 1249 ne laisse pas cependant de renfermer des détails plus nombreux et plus précis relativement à la question des indulgences.

A. HANSAY.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache — Réver de mort, présage longue vie, dit-on. Nous avons revé la mort de la maison de la rue de la Wache, en annonçant sa prochaine démolition, alors qu'elle était seulement condamnée en principe.

Espérons, cependant, que le cri d'alarme que nous avons jeté et qui a ému nos archéologues, contribue à empêcher la destruction de cette jolie maison. Nous sommes, au surplus, convaincus que les services techniques de la Ville trouveront moyen de concilier tous les intérêts. S'il y avait impossibilité matérielle de conserver *in situ* cette intéressante façade, ne pourrait-on la reporter (en majeure partie tout au moins) à l'alignement même de la rue de la Wache? Cette solution, transactionnelle, il est vrai, permettrait à tous d'admirer ce précieux morceau d'architecture, dont un excellent dessin paraîtra dans l'un des prochains numéros de cette Revue.

Place du Marché — C'est notre place du Marché maintenant qui est menacée à son tour. Pour agrandir le Palais, où les services sont à l'étroit, on projette de jeter bas toutes les maisons nord du Marché et

(1) PROT. *Curtulaire de Saint-Trond* t. I, nos 207, 208, 209, 210, 211.

(2) Cf. H. PIRENNE, *Le Livre de l'Abbé Guillaume de Ryckel*, Préface, pp. XVI et suiv.

(3) PROT. *ouv. cité*, nos 203 et 220.

même le beau et caractéristique dôme de Saint-André. Ce serait découronner le Marché, ce serait enlever au paysage et au panorama de Liège, où ce dôme apparaît de partout, un de ses plus jolis attraits; mais les maisons, presque toutes reconstruites après le bombardement de Boufflers, ont également leur caractère; plusieurs d'entre elles sont historiques; dans quelques unes existent encore de curieux spécimens des « intérieurs » d'autrefois.

Aussi espérons-nous que toutes les sociétés archéologiques de Liège et tous les amis de notre passé s'uniront pour protester contre le vandalisme inconscient qui détruit, un à un, tous les vestiges de notre vie de jadis. Pour agrandir le Palais, nul besoin n'est d'abattre ces maisons qui n'ont, en somme, que peu de profondeur; il suffit d'utiliser le vaste terrain joignant la rue derrière le Palais et cette troisième cour livrée à l'abandon depuis tant d'années.

Dans sa dernière *Chronique liégeoise* (*Gazette de Liège*, n° du 8-9 mars), notre excellent confrère L.-H. Legius a plaidé éloquemment la conservation de notre vieux Marché avec la pittoresque coupole de Saint-André. Il faut que tous les Liégeois unissent leurs protestations aux siennes, pour empêcher la réalisation du nouvel acte de vandalisme projeté.

E. P.

AVIS

Les personnes qui désireraient faire partie de l'*Institut archéologique liégeois*, sont priées d'adresser leur demande à M. Lucien Renard-Grenson, secrétaire, rue Fabry, 14, à Liège.

Moyennant une cotisation annuelle de 10 francs, les membres ont droit aux publications de la Société c'est-à-dire au *Bulletin* (semestriel) et à la *Chronique* (mensuelle); en outre, ils assistent aux séances mensuelles (avec conférences), participent aux excursions, etc.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 23 Février 1908

Présidence de M. LE PAIGE, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

38 membres sont présents : MM. le Paige, président ; J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; D^r Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; M^{rs} Schoolmeesters, MM. E. Brahy-Prost, D^r J. Simonis, de Buggenoms, F. Hénaux, Eug. Polain, membres effectifs ; MM. C. Haulet, baron M. de Sélvs-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, A. Javaux, A. Bouhon, Edm. Couvreur, M. Cloes, D^r G. Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette, N. Capelle, M. Legrand, J. Closon, M. Jolet, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. De Puydt, Th. Gobert, L. Naveau et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du dernier fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* se poursuit régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — Vu l'avis favorable des rapporteurs, MM. de Buggenoms, Fl. Pholien et Eug. Polain, l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Gobert, intitulé *Banquets officiels à Liège aux XVI^e et XVII^e siècles*, est décidée.

Rapport du Secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1907. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport. Sur la proposition de M. le Président, ce rapport sera publié.

Rapport du Trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne, à son tour, lecture de son rapport, dont l'impression est également votée.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. V. Rubbers, architecte, P. Dupont, Ch. Désir, H. Joris, industriel et G. Nagant, ingénieur, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Jos. Brassinne offre pour la bibliothèque de l'Institut un exemplaire de son ouvrage intitulé *Analecta Leodiensia* — Remerciements.

M. Pholien annonce qu'il est définitivement question de démolir le côté gauche de la place du Marché pour agrandir le Palais de Justice; il demande s'il n'y aurait pas lieu de protester contre ce projet dont la réalisation entraînerait la disparition de toute une suite de constructions intéressantes et enlèverait à la place du Marché une grande partie de son originalité.

Après quelques observations de M. Fraipont, qui estime que l'éventualité que redoute M. Pholien n'est pas à craindre de si tôt, M. le Président exprime l'avis que, de toute façon, l'Institut pourrait émettre un vœu en faveur de la conservation du côté gauche de la place du Marché (Approbation unanime).

M. Ledru présente la photographie d'une très ancienne pierre tombale trouvée par lui en l'ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert et fournit quelques détails sur cette intéressante dalle.

M. le Président remercie M. Ledru de sa communication.

M. Eug. Polain, revenant sur l'interpellation de M. Pholien, propose de publier dans la *Chronique* des photographies des anciennes maisons de la place du Marché. — Sur la proposition de M. le Secrétaire, l'idée émise par M. Polain est adoptée en principe.

M. L. Renard fait don au Musée, de la part de la famille de feu M. le premier Président Schuermans, de quelques antiquités franques provenant des environs de Tongres. — Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE

XX. — PORTE SCULPTÉE, STYLE RÉGENCE.

LE pays de Liège a vu fleurir jadis sur son territoire toute une école d'habiles sculpteurs sur bois, qui, notamment dans le dernier quart du XVII^e siècle et dans le courant du siècle suivant, ont produit des œuvres remarquables.

Leur art fut avant tout un art industriel, ce qui n'empêche qu'il révèle chez ces artistes, la plupart restés anonymes (1), des sentiments artistiques développés et une adresse peu commune à manier le ciseau.

Les œuvres qu'ils nous ont laissées sont nombreuses ; bien qu'on n'ait pas encore tenté d'en faire l'étude synthétique et approfondie (2), on peut néanmoins affirmer que beaucoup d'entre elles trahissent une inspiration commune et un désir constant de traiter les styles français (surtout ceux Louis XIV, Régence et Louis XV) d'une façon originale, en leur imprimant un caractère particulier qu'on ne retrouve pas ailleurs (3)

(1) La liste des noms de sculpteurs, dont le souvenir nous est parvenu, ne doit pas être longue. Signalons ici, d'une manière toute sommaire, *Maître Jacques Dereu, menuisier* (r) qui a laissé son nom sur une grande niche en style Louis XIV (*Catalogue de l'Exposition de l'Art Ancien*, Liège 1905, classe V, Mobilier, n° 5093). Ludovicus Lejeune (1744) a, de son côté, signé un grand meuble à deux corps en style Louis XV (*Ibid.*, n° 5187) ainsi qu'une belle caisse d'horloge en gaine, traitée dans le même style (*Ibid.*, n° 5220). Plus tard, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Jean Herman de Liège se signale comme habile sculpteur ; on connaît notamment de lui une élégante petite console Louis XVI, une suite de cadres artistement travaillés (*Ibid.*, n°s 5245, 5254 et 5255), etc.

(2) On ne possède guère, comme publications spécialement consacrées au mobilier liégeois, que deux courtes introductions écrites, l'une par feu J. Helbig, l'autre par M. E. Brahy-Prost, respectivement pour les catalogues des expositions d'art ancien de 1881 et 1905. Voyez aussi JOS. DEMARTEAU, *A travers l'Exposition de l'Art ancien au pays de Liège*, Liège 1881, pp. 258 et suiv.

(3) C'est en Allemagne qu'on peut le plus facilement apprendre à connaître les meubles de style liégeois, *die Lütticher Rococomobel*, comme les appellent nos voisins du Rhin ; en leurs musées d'Aix-la-Chapelle et de Cologne notamment, ils conservent des spécimens remarquables de nos sculptures liégeoises et ils ne craignent pas de proclamer que l'influence de nos ébénistes du XVIII^e siècle a été prépondérante dans les contrées rhénanes (voy. Dr V. FALCKE, *Führer durch das Kunstgewerbe Museum der Stadt Köln*, Cologne 1904, pp. 92 et suiv.)

Nos sculpteurs ont, avant tout, produit des pièces de mobilier artistique : des buffets, des scribans, des garde-robes, des consoles, des tables, des chaises, des fauteuils, des "caisses" d'horloge, etc.; ils se sont aussi occupés de la décoration des immeubles eux-mêmes, sculptant portes, lambris, volets de fenêtres, couvrant toutes boiseries décoratives d'une profusion de délicates sculptures.

Grâce à la sollicitude de la Ville de Liège, nous possédons encore aujourd'hui un spécimen unique de ces vieilles maisons patriciennes de la première moitié du XVIII^e siècle, ayant conservé intacte sa décoration intérieure primitive : l'ancien hôtel Willems en Féronstrée, aujourd'hui Musée d'Ansembourg (1).

Dans le présent *Inventaire* a été publié, il y a exactement un an (2) l'un des beaux types connus des garde-robes de style Louis XIV liégeois; nous donnons aujourd'hui la reproduction d'une belle porte sculptée en style Régence.

Cette porte, qui provient, avec un second exemplaire en tous points identique, de l'ancien hôtel que la famille de Clercx d'Aigremont possédait autrefois en la rue actuellement dénommée Saint-Paul, est en bois de chêne et mesure 2^m32 de hauteur sur 1^m17 de largeur.

Elle comporte deux rangées de panneaux contournés et symétriquement décorés; ceux du haut sont ornés, à la partie supérieure, de corbeilles, de guirlandes et de chutes de fleurs finement sculptées et gracieusement disposées; vers le bas, de délicats feuillages, surmontant un lambrequin à draperies, complètent l'ornementation de l'ensemble.

Les deux panneaux inférieurs, rattachés aux précédents par une espèce de cartel fleuri et accosté de branchages, présentent une décoration plus sobre formée de moulures et de rinceaux feuillagés (3).

(1) Les riches boiseries de l'ancien hôtel Willems ont fait l'objet d'une publication spéciale : *Ancien hôtel d'Ansembourg à Liège, bâti par l'architecte Renoz de 1735 à 1740*. Bruxelles, Ed. Lyon-Claessen, s. d.

(2) *Chronique archéologique du pays de Liège*, 2^e année (n^o d'avril 1907), pp. 27-30.

(3) La porte qui fait l'objet de cette note a successivement figuré à l'Exposition des Anciennes Gildes et Corporations en 1900 (*Catologue*, p. 16, n^o 37) et à l'Exposition de l'Art Ancien en 1905 (*Catologue*, classe V, Mobilier, n^o 5142).

La reproduction ci-dessous, en dispensant de toute description plus détaillée, permet de juger du puissant effet décoratif



que devait produire cette porte lorsqu'elle se trouvait encore en place en l'ancien hôtel de Clercx ; elle y était complétée

par un gracieux cadre Régence, qui la surmontait et renfermait une peinture mythologique due au pinceau du peintre liégeois Henri Deprez (1720-1797) (1).

La décoration de cette porte présente bien la plupart des caractères qu'avait reconnus à notre mobilier liégeois feu J. Helbig, lorsqu'il écrivait naguère que dans nos meubles « on constate l'élégance dans les lignes, une rare » habileté dans le maniement du ciseau, une ornementation » où les festons de fleurs et de fruits, les oiseaux, les » attributs et les détails de toute nature paraissent moins » taillés dans le bois de chêne que modelés dans la pâte » tendre ou ciselés dans le métal (2) ».

L. REINHARDT.

AGE DU BRONZE — POINTE DE LANCE D'YVOIR

Grâce à la générosité de M. de Buggenoms, les collections de l'Institut archéologique liégeois s'enrichissaient, l'an dernier, de trois armes de l'âge du bronze trouvées dans la province de Limbourg : une hache à douille, un bout de flèche ou de javelot à pédoncule et une pointe de lance.

L'Institut doit d'autant plus de reconnaissance au donateur que les antiquités semblables, les pointes de lance surtout, sont d'une grande rareté en Belgique : elles se comptent !

Outre la pointe trouvée à Diepenbeek (actuellement à notre Musée), on peut citer celles recueillies : à Gentbrugge, Mendonck, Pollaere et Meerandré, dans la Flandre Orientale ; à Teralphene, en Brabant ; à Jemelle, province de Namur ; à Belœil, en Hainaut ; dans la grotte de la Wamme et à Samrée, dans la province de Luxembourg et, à Anvers, dans un draguage du lit de l'Escaut.

(1) L'un de ces cadres, avec la peinture qu'il renferme, sera publié ultérieurement dans *l'Inventaire archéologique*.

(2) *Catologue de l'Exposition de l'Art Ancien au pays de Liège*, 1881, 5^e section, *Le Mobilier*, p. 6.

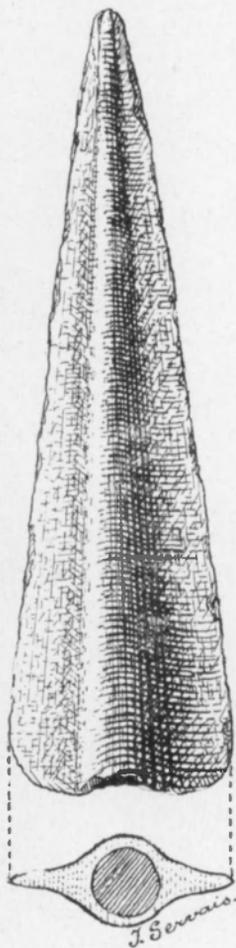
La pointe de lance reproduite ci-contre est inédite et fait partie de notre collection particulière ; elle a été recueillie, en 1900, avec un fragment de lame en bronze, sur le territoire de la commune d'Yvoir, province de Namur, dans la station néolithique, autrefois si riche, du plateau de l'Airbois.

La douille forme un renflement central et se prolonge jusqu'à l'extrémité supérieure de l'arme ; sa partie inférieure qui devait former pédoncule a disparu ; la cassure est ancienne et, comme tout le reste de l'objet, recouverte d'une épaisse patine verdâtre.

Dans son état actuel, l'arme mesure 0^m102 de longueur, 0^m029 de largeur à la base et pèse 51,3 grammes. L'analyse du métal n'a pas encore été faite.

D'après Oscar Montelius, le savant conservateur du Musée royal d'archéologie de Stockholm, cette pointe de lance appartiendrait à la troisième période de l'âge du bronze et daterait de 1550 à 1300 ans avant notre ère (1).

Il nous a été impossible de savoir si les deux objets en bronze ci-dessus recueillis à l'Airbois, sont les restes de deux pièces isolées et perdues, ou s'ils proviennent d'une tombe ou d'une cachette de fondeur.



JEAN SERVAIS.

(1) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.* — Douzième session. — Paris 1900, p. 345.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

La Verrerie et les Verriers italiens dans les Ardennes

par A. BAULMONT. — Dole 1906.

(Extrait de la *Revue historique ardennaise*, livraison de juil.-août 1906)

Le manque de place nous a empêché jusqu'ici de signaler à l'attention de ceux des lecteurs de cette *Chronique* qui s'intéressent à la verrerie, le mémoire ci-dessus.

Le travail de M. Baulmont, d'une documentation abondante et précise, constitue une large et précieuse contribution à l'histoire de la verrerie.

S'appuyant sur une foule de documents puisés aux archives régionales, l'auteur fait l'histoire des différentes verreries qui furent érigées dans les Ardennes françaises ; ce qui lui fournit l'occasion de publier des renseignements inédits sur plusieurs familles de verriers italiens (venus notamment de Venise et d'Altare) qui furent, dans cette partie de la France, les propagateurs d'un art industriel qui devait y prendre un essor considérable.

La lecture de l'étude de M. Baulmont est particulièrement attrayante pour nous : les verriers des Ardennes paraissent avoir travaillé non moins habilement que nos verriers liégeois, et de plus, si leurs procédés de fabrication ne furent peut-être pas identiques, on sait cependant que de part et d'autre on fabriqua les mêmes « types » de verreries, notamment celles « façon Venise ».

Maintes verreries « liégeoises » ne sont-elles pas « ardennaises » et inversement ?

F. P.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue Saint-Pierre. — On exécute en ce moment au haut des Degrés de Saint-Pierre, des travaux à un emplacement intéressant. C'est en effet, tout près de là qu'à diverses reprises (notamment en 1326, 1538 et 1860) furent découverts des squelettes avec des armes et des poteries.

En notre Musée archéologique sont soigneusement conservées les dernières antiquités franques retrouvées, non loin de là, au cours des travaux d'établissement du square Notger : poteries, armes, médaillon en ivoire, etc.

L'attention était donc éveillée sur ce coin de terre historique ; néanmoins, jusqu'à présent, aucune découverte intéressant l'archéologie n'a encore été signalée.

F. V.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 29 Mars 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. J. FRAIPONT, vice-président, remplaçant M. C. le PAIGE, excusé.

25 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; D^r J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, Th. Gobert, baron de Sélvs-Fanson, J. Brassinne, F. Hénaux et Eug. Polain, membres effectifs ; MM. baron M. de Sélvs-Longchamps, Edm. Couvreur, L. Ledru, M. Cloes, A. Boulhon, F. Magnette, L. Leenaers, D^r E. Stockis, F. Sacré, E. Colleye, G. Nagant, G. Ghilain et M. Jolet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. C. le Paige, Ed. Brahy-Prost, de Buggenoms et J. Hamal-Nandrin.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* avance régulièrement et que cette livraison paraîtra en mai prochain,

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire communique les rapports de MM. Jamar, Lousberg et Polain sur la note de M. le Dr G. Jorissenne, intitulée « *Réflexions sur certaines configurations des moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVI^e siècle.* » — Les rapporteurs étant favorables à l'impression, le travail paraîtra dans le second fascicule du t. XXXVII du *Bulletin*.

M. Fl. Pholien dépose le manuscrit d'un travail intitulé « *Contributions à l'histoire de la céramique au pays de Liège.* » — Sont nommés rapporteurs MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain.

M. L. Renard dépose son *Rapport* sur les fouilles de 1907. Ce travail est renvoyé à l'examen de la Commission des fouilles.

Communication de M. Jos. Brassinne. — LE TOMBEAU DU CARDINAL GÉRARD DE GROESBEECK, PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÈGE. —

M. le Président remercie M. Brassinne pour son intéressante communication et lui demande s'il ne serait pas disposé à la publier dans le *Bulletin* (Applaudissements). M. Brassinne promet de déposer ultérieurement le manuscrit de ce travail.

Présentation et nomination de nouveaux membres correspondants. — Sur la proposition du Bureau, MM. Em. Fairon, bibliothécaire, L. Ledru et F. Vercheval, secrétaire-adjoint, sont nommés à l'unanimité membres correspondants.

MM. Ledru et Vercheval, présents à la séance, remercient l'Institut de leur nomination.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Rod. Maton, capitaine d'état-major; Ad. Piedbœuf, industriel; Aug. Aerts, notaire; A. Baar-Magis, ingénieur; M. Huwart, industriel; P. Bure, chargé de cours à l'Université; F. Close, architecte; J. de Coune et A. Wéry, brasseur, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le Dr Alexandre, conservateur, présente, en l'accompagnant de quelques commentaires, un bas-relief signé J. W. (Jean Warin) et signale l'utilité de sa publication dans la *Chronique archéologique*.

M. Fl. Pholien renseigne des portes et des lambris ainsi que deux cheminées Louis XV qui se trouvent dans une maison de la rue Velbrück et que le propriétaire veut vendre. Il demande s'il n'y aurait pas lieu de faire des démarches auprès de la Ville afin qu'elle les fasse examiner et, le cas échéant, acquérir soit pour la Maison Curtius, soit pour le Musée d'Ansembourg. M. Pholien fait remarquer à ce propos que le Musée archéologique est pour ainsi dire dépourvu de meubles liégeois et constate combien il est regrettable que, faute de ressources, l'Institut ne puisse acheter régulièrement des objets d'art des époques modernes, de façon à former des collections de nature à intéresser pratiquement les artistes et artisans liégeois.

M. De Puydt déclare qu'il a vu, avec d'autres personnes, les boiseries signalées par M. Pholien, mais qu'elles ne présentent pas un caractère suffisamment exceptionnel pour justifier leur acquisition par la Ville de Liège.

M. Polain fait remarquer qu'à l'étranger on reconnaît une école de sculpture liégeoise et qu'il est indispensable qu'à Liège on possède une collection complète de beaux spécimens de l'ancienne ébénisterie locale. Il insiste pour que l'Institut fasse prendre de bonnes photographies des boiseries de la rue Velbrück, si leur acquisition ne doit pas se réaliser. Adopté.

M. F. Sacré signale qu'on démolit au quai des Pêcheurs, au coin de la rue Capitaine, de vieilles maisons renfermant notamment des portes Louis XIV. M. Sacré, à la demande de M. le président, accepte de surveiller ces démolitions et de prendre, le cas échéant, des photographies de tout ce qui pourrait présenter un intérêt archéologique.

M. Th. Gobert signale, de son côté, les fouilles qui sont exécutées au coin de la rue et des degrés Saint-Pierre et rappelle les découvertes antérieures qui ont été faites en cet endroit.

Le Bureau est chargé de suivre cette affaire.

Dons divers. — M. De Puydt présente, au nom de M. Davin-Rigot, un objet en bronze (Renaissance?) trouvé à Latimne.

M. F. Hénaux offre, au nom de ses ouvriers, quatre pièces de monnaie romaines trouvées par eux en Condroz.

M. N. Capelle remet une photographie représentant le coin de la rue Maillard avant la construction du Grand Bazar.

M. F. Magnette présente deux brochures, hommages d'auteur, intitulées : *Un jeune artiste liégeois à Rome en 1787-1788* et *Les émigrés français aux Pays-Bas (1789-1794)*.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 11 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE

XXI. — LA MÉDAILLE DE LA RECONSTRUCTION DU PONT DES ARCHES (1)

par Henri Flémalle.

LE 15 janvier 1643, une crue de la Meuse avait emporté le Pont des Arches. Après divers tâtonnements, dans le but de le reconstruire, en janvier 1655 fut constituée la " Compagnie et Comptoir à la réédification du Pont " ou " Compagnie des seigneurs bourgeois et marchands " (-). Cette société, à la tête de laquelle se trouvait le bourgmestre E. Foullon, mena les travaux à bonne fin ; le nouveau pont fut livré à la circulation en 1657, et, grâce aux mesures qui avaient été prises, le coût du pont se trouva complètement remboursé en 1663.

(1) Cette médaille a été fréquemment publiée. Voy. LOYENS, *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*. Liège, 1720, p. 444 ; DE RENESSE, *Histoire numismatique de l'évêché de Liège*. Bruxelles, 1831, I, p. 141, I et II, pl. 50, 2 ; ED. LAVALLEYE, *Le Pont des Arches*. Liège, 1859, pp. 30 et 31 ; E. DOGNÉE, *Histoire du Pont des Arches*. Liège, 1860, pp. 113-134 et pl. ; PETIT, *Catalogue des médailles et des jetons historiques de l'ancien Pays de Liège*. *Revue de la Numismatique belge*, 1851, p. 22 ; A. PINCHART, *Histoire de la gravure des Médailles en Belgique*. Bruxelles, 1869, p. 56 ; V. TOURNEUR, *Les Médailleurs au Pays de Liège*, p. 18. Cf. aussi Th. GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. III, pp. 231-232. Malgré cela il y a encore plusieurs choses entièrement neuves à dire à son sujet : la légende du revers n'a jamais été ni complétée ni traduite exactement et personne n'a parlé de son auteur.

M. le Dr J. Simonis a bien voulu m'en signaler un exemplaire signé, déposé dans le coffre-fort de la ville de Liège. M. le baron de Chestret de Hanefte, de son côté, a eu l'obligeance de m'envoyer d'utiles renseignements.

(2) *Moyens et conditions à redresser le Pont des Arches*. Liège, 1655.

Dès 1662, la dissolution de la société avait été envisagée en Conseil de la Cité ; le 21 juillet de cette année, un recès du Conseil avait exprimé sa gratitude aux " seigneurs du comptoir ».

Le 24 juillet 1663, le Conseil, précisant sa décision première, résolut de faire présent à chacun des membres de la Compagnie d'une médaille d'or du poids de trois souverains (environ 33,30 grammes).

Enfin, le 7 décembre 1663, la même assemblée prit des mesures pour mettre à exécution le projet déjà adopté. Elle augmenta le poids des médailles d'un souverain d'or et demi. De la sorte, celles-ci devaient peser 4 1/2 souverains, soit environ 50 grammes. En outre, on arrêta le type du droit et décida qu'une inscription de " la cause du donatif à l'honneur de la cité » occuperait le revers. De plus le Conseil, en un élan de reconnaissance pour le bourgmestre Foullon, le fondateur et principal actionnaire du Comptoir, voulut que ce magistrat fût gratifié au double, c'est-à-dire, qu'il reçût une médaille pesant deux fois plus que les autres, soit près de 100 grammes.

C'est cette médaille qui repose aujourd'hui à l'Université, dans le coffre-fort de la Ville de Liège. Nous la reproduisons ci-après.

Au droit, conformément au recès du Conseil, on voit le perron contre lequel est appuyée une aigle bicéphale portant sur la poitrine un écusson aux armes de Bavière surmonté du bonnet électoral. A gauche, sur les marches du perron, se tient debout la Ste Vierge portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un sceptre de la main droite. A droite, sur les mêmes marches, c'est saint Lambert revêtu d'une chasuble, mitré et crossé, lisant les Evangiles qu'il tient de la main droite.

Dans le champ du revers de la pièce, se lit l'inscription suivante : *Civitas | Leodiensis | B(urgensibus) · M(ercato-*



ribus · | *d(edit)* · ⁽¹⁾ | *ob · pontem · aedif(icatum)* | *ex · decr(eto)* ·
co(n)s(ulum) · et · consilij | *A(nn)o 1663* ².

Ce qui constitue l'intérêt capital que présente cet exemplaire, ce sont les constatations qu'il autorise. D'abord la pièce est incontestablement frappée; elle est pourvue d'un listel fort haut; la gravure en est sèche, et décèle la main d'un ciseleur. Or, au droit, sur la seconde contre-marche du perron, de part et d'autre de la crosse de saint Lambert, on lit

(1) LOYENS, o. c., p. 444. a complété *B(urgi) M(agistris) D(onabat)*. Mais on a vu plus haut que ce ne fut pas aux Bourgmestres, mais aux marchands bourgeois du Comptoir que la médaille fut offerte.

(2) J'ai moi-même donné une très mauvaise traduction de l'inscription dans mes *Médailleurs au Pays de Liège*; il faut lire : La cité de Liège a donné (cette médaille) aux bourgeois marchands, à cause de la reconstruction du pont, par décret des bourgmestres et du Conseil en l'an 1663.

les lettres H. F. (1). C'est la signature d'Henri Flémalle, l'auteur de la médaille au saint Roch donnée par Maximilien-Henri aux bourgmestres Curtius et Simonis qui avaient préservé Liège de la peste (2).

La médaille de la reconstruction du Pont des Arches est donc la première médaille connue de cet artiste.

L'exemplaire offert au bourgmestre Foullon pèse 100 gr. et mesure 0^m,047 de diamètre. Il est orné d'une grosse perle formant pendeloque. Avant d'entrer dans le coffre-fort de la Ville de Liège, il a appartenu à la famille Bellefroid (3). Un autre exemplaire, sans perle et plus léger, était conservé autrefois par la famille Davreux. Il serait intéressant de le retrouver (4).

La médaille a également été frappée en étain et, d'après de Renesse, en bronze. Les exemplaires d'étain sont ceux qui se rencontrent le plus fréquemment. Je n'en connais pas en bronze.

VICTOR TOURNEUR.

(1) Sur le dessin de cette médaille donné par DOGNÉE, *o. c.*, p. 114, on voit par erreur H. R.

(2) Voy. V. TOURNEUR, *Les Médailleurs au Pays de Liège*, pp. 19-20.

(3) DOGNÉE, *o. c.*, p. 114.

(4) *Ibidem*.

Deux documents inédits concernant le peintre
Gérard DOUFFET.

Le premier texte que nous publions ci-après nous révèle un détail intéressant qui était resté ignoré des différents biographes du célèbre peintre liégeois : Gérard Douffet fut nommé le 5 septembre 1634 peintre ordinaire du prince-évêque Ferdinand de Bavière et attaché à la maison de son souverain avec un traitement annuel de deux cents patacons ou huit cents florins. Il ne dut pas conserver fort longtemps cette pension, car son traitement n'est plus mentionné dans les comptes généraux de la Table épiscopale de l'année 1651. La disparition des comptes antérieurs ne nous permet pas de déterminer l'époque précise où G. Douffet cessa d'émarger à la cassette du prince-évêque. Peut-être ce fait se produisit-il en 1646, lorsque l'artiste dut s'enfuir de Liège pour éviter la vengeance du parti des Grignoux ?

Les comptes généraux de l'année 1653 nous donnent un autre renseignement inédit au sujet du même peintre : il fut chargé d'exécuter un grand portrait de Ferdinand de Bavière qui devait être offert au duc Ch. de Lorraine par l'ambassadeur liégeois M. de Leerode. Celui-ci négocia longtemps à Bruxelles en 1652 pour obtenir de ce général la promesse de ne plus livrer le pays liégeois aux pillages et aux exactions de sa soldatesque (1). Ce portrait fut-il exécuté ? Il n'est, en tout cas, pas signalé dans l'ouvrage si documenté de J. HELBIG sur la *Peinture au pays de Liège*.

EM. FAIRON.

(1) Voyez DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, tome II, pp. 22 et 24.

1.

Le 23^e de janvier 1635

Messieurs etc... ont ordonné que la grâce suivante soit interinée et enregistrée.

Ferdinand etc.. A tous ceulx qu'il parviendrat, scavoir faisons qu'avons choisis et prins Gérard Douffet pour notre paintre, voulant qu'en tout ce que l'usaige de cest art qu'il serat nécessaire, icelluy soit emplié, le prenant et assumant à ceste effect en notre court et famille, voulant qu'il joysse de toutes prérogative, privilèges, honneurs, exemptions et faveurs concédées à noz auliques et familiers, luy accordant pour gaige deux cents pattacons par an, ordonnant à notre trésorier général Loys Radoux de lui payer promptement cent pattacons pour la moitié de la première année qui commencera à avoir cours dez à la date de ceste et ainsi continué de demi an en demi an, tant qu'il sera en notre service actuel. Et pendant son séjour en notre court, tirerat son costgelt luy accordé pour soy et son serviteur. En signe de quoy avons signé la présente de notre main et y fait apposer notre cachet secret en notre chastceau de Bruel, le cinquième jour de mois de septembre en l'an 1634. Et estoit signe *Ferdinand* et cachetté du cachet secret de Son Alteze Sérénissime, et de costé estoit signé *Théo Vaes*.

Registre intitulé *Ordonnances aux Crédeurs*, 1626 — 1653, fol. 61r.

II.

... Ayant esté ordonné de faire faire par le peintre Douffeit le grand portrait de la personne de Son Altesse Sérénissime qui devoit estre donné au duc de Lorraine par M. de Lerade, ledit Douffeit ne voullant pas mettre main à l'œuvre (qu'il estimoit devoir estre de la valeur de 100 pattacons), le rendant compte lui paya sur la main cinquante huit pattacons ou fl. 232.

Comptes généraux de la Table épiscopale de Liège pour un an, escheu à la St-Jean 1653, p. 24.

SIGILLOGRAPHIE LIÉGEOISE

Sceau d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy.

Au moyen âge, les dames qui se faisaient graver un sceau y mettaient, semble-t-il, quelque chose de la coquetterie de leur sexe.

Les sceaux des gentilshommes et des chevaliers évoquent des idées de bravoure, d'intrépidité, de valeur guerrière. Sur les sceaux des dames, paraissent les grâces délicates, les élégances de la parure, les oiseaux et les fleurs.

Jusqu'à la fin du XIV^e siècle, les sceaux des femmes affectent, ordinairement, la forme ogivale : la dame y est représentée debout, ou, rarement, chevauchant sur une haquenée ; parfois, elle tient un lis à la main ou un faucon sur le poing. Presque toujours, elle est accostée de deux écus : celui de dextre, aux armes de son mari, celui de senestre, aux armes de son propre lignage.

Le sceau que nous reproduisons ci-contre est celui d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy, veuve de Simon de Clermont ; il est appendu à une charte de l'abbaye de Saint-Jacques du 16 février 1314.



Hemricourt n'a pas su découvrir la personnalité de cette dame ; d'après lui, elle aurait été fille de Walter, seigneur de Barse, haut avoué de Huy, et de la fille d'Arnoul, seigneur de Harduemont ; elle n'aurait été mariée qu'une fois, à Simon de Clermont,

seigneur de Jeneffe (1).

Que nous apprennent, à ce sujet, les documents authentiques ? Le 16 février 1314, Ailid était veuve de Simon de Clermont et « avoueresse » de Huy ; le 6 septembre suivant, elle est dite sœur des chevaliers Jean et Arnoul de Harduemont ; par l'entremise du premier d'entre eux, elle fait, à titre d'usufruitière, le relief féodal de l'avouerie de Huy (2).

(1) Edition Salbray, p. 84.

(2) *Le livre des fiefs d'Adolphe de la Marck*, p. 28.

Le 30 novembre 1316, l'avouée de Huy vivait encore ; son fils, Walter de Barse, avoué de Huy, chevalier, était fiancé à Marie Malcortois de Wasseige (1). Enfin, le 6 avril 1318, Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy, mère de Walter, était morte depuis peu (2).

Il résulte de ces actes qu'Ailid était fille d'Arnoul, seigneur de Harduemont, décédé le 25 mai 1293 ; elle fut mariée, d'abord, à Walter de Barse (de la maison de Beaufort), avoué de Huy, lequel mourut en 1292. Plus tard, elle se remaria à Simon de Clermont (de la maison de Walcourt), seigneur de Jeneffe (3).

De la première union, elle eut un fils Walter, encore vivant en 1330 et qui ne laissa pas de postérité, et une fille Agnès, mariée à Gérard, seigneur de Ramelot (4).

Son second mariage fut stérile ; après elle, la seigneurie de Jeneffe fut rachetée par Guillaume de Jeneffe, châtelain de Waremme.

Hemricourt, ignorant le double mariage d'Ailid, en fait la fille de Walter de Barse, alors que ce Walter était son premier mari ; il la dit fille d'une demoiselle de Harduemont, tandis que cette de Harduemont, c'était elle-même.

En ce cas, comme en beaucoup d'autres, le sceau nous apporte un supplément de preuve : Ailid tient de la main droite l'écu à l'aigle éployée des Clermont-Walcourt, chargée d'un lambel à trois pendants, et de la gauche, le fleurdelisé des Harduemont.

La légende porte : « *S. dne Ailidis [ad]vocate de Hoyo* ». Le sceau fut fait vers la fin du XIII^e siècle, au moment où Ailid, veuve de l'avoué de Huy, se réallia à Simon de Clermont.

EDOUARD PONCELET.

(1) *Le livre des fiefs d'Adolphe de la Marche*, pp. 14, 15.

(2) *Id.*, p. 208. — Sur les avoués de Huy, voir S. BALAU, *La seigneurie de Modave* dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VIII, p. 158.

(3) Fils de Jacques de Clermont, mort le 17 mai 1295, et de Maroie de Jeneffe, morte le 28 juillet 1311. Cfr. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIII, p. 120 ; t. XXIV, p. 177 ; t. XXXII, p. 214.

(4) BORMANS ET SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 260. — DE RAADT, *Sceaux armoriés*, t. I, p. 205.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache. — L'intéressant édifice, dont nous avons en vain espéré la conservation, est définitivement condamné. Il paraît que des nécessités techniques rendent son maintien impossible aux yeux de l'Administration souveraine. C'est éminemment regrettable; après la Maison Porquin, voilà de nouveau une de nos vieilles et caractéristiques maisons liégeoises impitoyablement sacrifiée à l'utilitarisme outrancier !

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous donnerons dans l'un des prochains numéros de cette *Chronique* un bon dessin de la maison de la rue de la Wache, dessin exécuté jadis par M. l'architecte Edm. Jamar.

Maison Curtius. — D'importants travaux restent à effectuer avant de procéder au transport des collections de l'Institut archéologique. On travaille activement à la façade du bâtiment principal vers la cour, de façon à la remettre dans son état primitif, par la suppression des grandes baies existantes et leur remplacement par des baies à meneau semblables aux anciennes. C'est une excellente transformation, opérée d'accord avec la Commission royale des monuments.

Les vieilles constructions délabrées qui déparaient le fond de la cour ont disparu et cette dernière va être aménagée d'heureuse façon. La galerie va être débarrassée des constructions modernes et sans caractère qui l'obstruaient, et la façade du bâtiment d'entrée, au quai, sera remise dans son état primitif, suivant le plan de l'architecte communal, M. J. Lousberg, élaboré d'accord avec MM. les architectes P. Demany et E. Jamar.

Tous ces ouvrages, y compris la chaufferie, seront terminés, assure-t-on, dans le courant de cette année.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMERO : 0 f. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 24 Avril 1908

Présidence de M. C. le PAIGE, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 30.

26 membres sont présents : MM. C. le Paige, président ; J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost, Dr J. Simonis, baron de Sélvs-Fanson, de Buggenoms, baron de Crassier, J. Brassinne et Eug. Polain, membres effectifs ; MM. C. Haulet, A. Massart, A. Bouhon, Dr G. Jorissenne, N. Capelle, baron M. de Sélvs-Longchamps, F. Sacré, X. Nagant, H. Servais, G. Ghilain et E. Fick, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Emile Demany, architecte, en qui l'Institut perd un collaborateur dévoué et son plus ancien membre associé.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance.
M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications.— M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* est en voie d'achèvement et pourra être distribué fin mai.

Communication de M. G. Ghilain. : CAUSERIE SUR LES ÉOLITHES.— M. le Président remercie M. Ghilain de sa très intéressante communication (Applaudissements).

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. l'abbé Coenen, aumônier de la prison, et M. Laurent, chargé de cours à l'Université, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Rapport sur les causeries publiques sur l'archéologie et l'histoire liégeoise. — M. Fl. Pholien donne lecture de son rapport. M. le Président le félicite et le remercie au nom de l'Institut pour le dévouement dont il ne cesse de faire preuve (Applaudissements).

Affaires diverses. — M. Pholien demande s'il ne conviendrait pas de nommer une commission qui serait chargée de la publication d'un *Guide de Liège*. — M. J. Brassinne fait remarquer que le Bureau du Congrès de 1909 a déjà été saisi d'une proposition identique et qu'il est dès lors préférable de laisser agir ce Bureau, d'autant plus que ce dernier a même nommé une commission chargée de s'occuper de la publication en question (Adhésion).

Dons. — M. F. Sacré fait don de photographies qu'il a prises au cours des travaux de démolition d'une maison située au coin de la rue Capitaine et du quai des Pêcheurs ; il remet également une brique d'âtre armoriée, provenant du même immeuble.

M. De Puydt dépose, au nom de M. Davin-Rigot, membre correspondant, une série de pièces prouvant l'existence sur le territoire de Latinne, d'une habitation protohistorique, peut-être de l'âge du bronze comme celle de Lens Saint-Servais : fragments de clayonnage en terre brûlée avec empreintes de branchages disparus, poterie grossière, etc.

M. De Puydt fait d'autre part don, au nom de M. Aug Rose, propriétaire à Jeneffe en Hesbaye, d'une série de silex néolithiques trouvés sur le territoire de cette commune ; nucléus, lames, grattoirs et éclats de dégagement, de l'industrie dite des fonds de cabanes.

Des remerciements sont votés au donateurs.

La séance est levée à 6 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

XXII. — VIERGE ET ENFANT JÉSUS

par PATINIER Joachim et VAN DER BEKE (Van Cleve Josse)

AU MUSÉE DE LIÈGE.

UN de nos plus importants bijoux au Musée communal de peinture est inscrit sous le nom de Joachim Patinier. Le tableau ⁽¹⁾ nous offre l'enfant Jésus endormi sur le sein de sa Mère en une forme naïve et charmante, une tonalité pâle et délicate, au milieu d'un paysage agréablement harmonisé avec les figures hiératiques. Le visiteur a donc lieu de croire que Patinier (en flamand : de Patenier) est l'unique auteur de cette composition caractéristique ; visages, coloris, dessin, concept, le porteront à identifier d'autres œuvres analogues, de types non moins spéciaux, comme œuvres de notre maître mosan. Jusqu'où y aurait-il erreur ?

Décrivons d'abord le panneau. Il mesure 40 centimètres de hauteur sur 28 de largeur. Le chêne en est vieux et assez mince.

La tête de la Vierge est d'une grande et douce régularité, à première vue ; l'espace entre l'aile du nez et la paupière inférieure est un peu allongé, ce qui, avec l'ovale gracieux du visage, trahit la lignée (2) Rogier delle Pasture, Maître de Mérode, Memling, David, Quentin Massys ; la chair pâle, avec un soupçon de rose aux joues, rappelle certaines œuvres de ce dernier ; le modelé, en terre d'Ombre atténuée, se fond dans les traits, de même teinte (narines, cils, sourcils, menton) ; le sillon des lèvres est seul tracé au carmin ; les lèvres sont rosées, avec des touches blanches et superficielles, le bord des paupières et les caroncules pâles, les iris

(1) M. Hymans a donné une reproduction de ce tableau dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1905, 2^e semestre, p. 492).

(2) Voy. mon article : *Modèles et concepts artistiques au XIV^e siècle et au XV^e siècle*, dans *Chronique médicale*, 1^{er} août 1905.

brunâtres; la chevelure légèrement ondulée à la terre de Sienne, avec des glacis grisâtres, est couverte en majeure partie par un voile transparent, léger et uni, merveilleusement rendu. Sur la robe bleu foncé se drape un fichu de soie mauve, imprégnée délicieusement de brun dans les points obscurcis; le sein gauche, rond et volumineux, un tantinet veineux par places, s'échappe du corsage de lin blanc, à ondulations bleues. On ne voit que le pouce de la main droite qui retient la jambe de l'Enfant. Celui-ci dort profondément, la bouche béatement entr'ouverte, posant la tête et les deux mains sur le sein maternel; sa chair a les mêmes tons que celle de la Vierge. Bouche rose, ombrée de carmin pour marquer le contour et la cavité, cheveux blond roussâtre, crâne et visage arrondis, oreille grande, corps dodu, il est très naturel.

Le paysage offre plusieurs plans en dégradation bleu verdâtre; une rivière plus blanche serpente dans la vallée. Arbres, monuments, maisons et montagnes sont bleu verdâtre, sauf deux maisons dont les façades blanches embellissent les premiers plans de leurs lignes romanes ou gothiques. Les arbres sont mamelonnés, à feuillage menu, granuleux. Derrière la Vierge, un gros tronc de tilleul, je pense, émet deux branches à peine feuillues. Le ciel, blanc à l'horizon, bleuit vers le zénith, comme les ciels de Memling.

Ce paysage est de Patinier; c'est là son feuiller, ses maisons favorites (1), son bleu, son vert; c'est bien le paysage panoramique et romantique qui, d'après M. Hulin, le caractérise.

Les figures sont de Josse van der Beke, dit Josse ou Joos van Cleve (Clève, Cleef), et cela paraîtra immédiatement vraisemblable (-) à tous ceux qui connaissent les différentes

(1) A rapprocher des maisons rustiques et ardennaises de *Sainte Vierge et Enfant*, à M. J. O. Heseltine, esq., Londres. *Sainte Vierge, Enfant et agneau*, du Kaiser Friedrich-Museum, à Posen, *Vierge et Enfant*, de la National Gallery, à Londres.

(2) M. H. Hymans, l'éminent critique auquel la science doit tant de découvertes, a suggéré, en une phrase rapide et sans commentaire de son étude sur l'Exposition d'art ancien à Liège (1905, *Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e semestre, p. 492) que Gheraerd David pourrait en être l'auteur. Oui, il y a une Vierge très apparentée à la nôtre dans l'*Adoration des Mages* (Musée de Bruxelles) qui est passée de Van Eyck à David. M. Hymans est logique. Mais, pour le *Jugement de Cambyse*,

Vierges de ce peintre, étant admis que le maître de la *Mort de Marie* ne fait qu'un avec lui, assimilation établie sûrement,



sinon scientifiquement, par MM. Justi et Firmenich-Richartz d'abord, puis, avec un complément d'information, par MM. Hymans, Durand-Gréville, Hulin et d'autres. Il ne les *Mages (de Munich)*, la *Sainte Anne et le Salvatori (de Londres)*, comme pour ce tableau et d'autres, je me permets de croire que les attributions de Weale, reprises par le baron de Bodenhausen, doivent être révisées. Il y a discordance avec les œuvres authentiques. Les figures sont traitées avec une correction, une souplesse que David n'atteint

faut plus le confondre d'autre part, avec Jan Joest ou Joesten dont M. Wolff, vicaire à St-Nicolas de Calcar, a écrit l'histoire documentée et dont M. Taurel a découvert l'acte d'inhumation, daté de 1519, à St-Bavon de Haarlem (1). M. A. J. Wauters le sépare aussi de Josse van Cleve dit le Fou et l'appelle van Cleve le Vieux pour l'en distinguer.

pas en celles-ci ; les yeux sont bien dessinés, bien équilibrés et j'ai démontré en 1902 (*Congrès de Bruges*) son incapacité à cet égard ; des modèles qu'on y reconnaît sont anversois et servaient à Quentin Massys : par exemple, à gauche de Balthazar, un des personnages de la *Légende de Sainte Anne* (en 1509) et encore utilisé par van Cleve dans son *Adoration* de Dresde ; à droite, le Médicis du tableau problématique (daté de 1513) appartenant à M^{me} André de Paris ; je ferai remarquer la curieuse coïncidence de ces deux profils bruns te foncés sur fond blanc, travail imité de rares essais en Italie, je crois, et que Lombard adopta pour son propre portrait. Si le Cosme de Médicis n'est pas de Massys, à qui attribuer ce chef-d'œuvre ? — Les visages du tableau de Bruxelles en commun avec le *Cambyse* de Bruges nous ramènent à 1498. Alors qui ? Un voisin, un ami de Massys ? van Cleve aurait-il travaillé pour Bruges ? Il faudrait le trouver inscrit à la corporation. Jusqu'à présent je ne vois pas d'autre personnalité à invoquer.

(1) Un Monsieur qui conserve assez proprement le Musée de Cassel, mais non les secrets d'autrui, M. Eisenmann, se para jadis des trouvailles de M. le vicaire Wolff ; en vertu de quoi, M. Taurel lui administra une . . . douche de compliments contre laquelle il n'osa point ruer (*Art Chrétien, 1^{re} livraison, p. 34*) Je lui en réserve une plus longue et aussi amusante ; mais j'ajoute ici, en attendant, qu'il s'empressa de confondre les œuvres de Jan Joest ou Joest avec celles de Josse van Cleve et entraîna dans la même erreur (*Catalogue du Musée de Bruxelles, 1882*, ceux qui n'avaient pas les pièces à conviction devant eux. La *Sainte Famille* (n^o 105, jadis 216) est évidemment du maître qui a peint la *Mort de Marie* (*Pinacothèque de Munich*), quoique le type de la Vierge diffère un peu en ce dernier tableau. Par contre, le saint Jean qui soutient le cierge placé dans la main droite de la sainte, est identiquement le même personnage que le vieillard au sourire déplaisant, hypocrite et vaniteux, qu'on nomme saint Joseph dans toutes les descriptions : crâne, cheveux, bouche, dents, cou, attitude, genre de vêtements sont conformes. Est-ce un modèle d'atelier ? Ne serait-ce pas plutôt Nicaise Hacqueneg ou Haquenay, de Cologne, agent de l'empereur Maximilien près de Marguerite de Parme, pour lequel fut exécuté le triptyque de la *Mort de Marie* ? Sa figure n'a aucun caractère traditionnel soit de saint Jean, soit de saint Joseph (s'il s'agit de Joseph) ; et cette façon de jouer un rôle prédominant est peut-être le fait de son désir peu modeste ou d'une flatterie émanant du peintre.

Quant à son rôle dans le tableau de Bruxelles, je le rapporterais plutôt à Joachim, époux de sainte Anne et j'intitulerais le sujet : *Visite de Marie, avec Jésus, à Joachim et Anne, ses parents.*

Ce type doux, gracieux, calme, fin, régulier et symétrique des Vierges est sa propriété incontestable ; Quentin Massys, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, a cherché plus d'expression, a même exagéré le mouvement, les plis, les attitudes et s'est fourvoyé beaucoup plus que van Cleve en une aberration choquante par un retour au type animal ⁽¹⁾ (nez trop long, ailes étroites de singe, distance excessive entre l'oeil et les narines). C'est avec ce maître que van Cleve offre des analogies ; son coloris est de proche parenté. La pâleur de notre Vierge n'est pas chose inconnue chez Massys ; mais les similitudes ne peuvent prévaloir contre les dissemblances et je me range presque à l'opinion du baron de Bodenhausen (*Gérard David und seine Schule*, p. 231) qui voit ici un continuateur de Massys.

Van Mander dit ⁽²⁾ qu'il existait chez Melchior Wijntgis ⁽³⁾, à Middelbourg, une très belle Vierge de Josse van Cleve, derrière laquelle Joachim Patinier ajouta un joli fond de paysage. Est-ce notre tableau ? Je l'ignore ; mais je retiens de cette indication que Patinier a collaboré aux ouvrages de van Cleve. Or, Patinier vint à Anvers un peu avant 1515, entra dans la gilde anversoise en 1515 et mourut à Anvers en 1524. C'est donc au cours de ces dix années que notre tableau a été peint. van Cleve est mort en 1540. La manière de celui-ci, en 1515, nous est connue par le triptyque de Munich et la Visite de Marie à Joachim et Anne, où figure un même personnage. On a tout lieu de croire que l'excès des coloris pâles est d'une date plus récente et ceci nous induirait à classer les œuvres de Patinier d'après une gamme progressive en atténuations, les plus pâles étant de la dernière manière, sans que nous sachions lequel des deux artistes a influé sur l'autre à cet égard. Q. Massys, mort en 1530, a commencé par de la peinture pâle et translucide, puis il a adopté une gamme plus forte, plus sombre, sans arriver généralement aux tons obscurs.

Ces considérations donnent un réel intérêt à toute étude approfondie de la Vierge qui orne notre Musée.

G. JORISSENNE.

(1) I. e. dans *Chronique médicale*.

(2) *Schilderboek*, trad. de M. HYMANS, t. I, p. 194 et p. 244.

(3) Warandin de la monnaie de Zélande (voy. VAN LOON, *Hist. met. des XVII provinces*, t. II, p. 48).

BAUX POUR L'EXPLOITATION DE VIGNES

AU MOYEN AGE A LIÈGE

Les actes de baux conclus au moyen âge pour l'exploitation de vignobles à Liège, ne sont guère communs. Dans l'ouvrage les *Rues de Liège* (1), nous avons publié le texte de l'un de ces contrats datant de l'an 1355. A titre de comparaison, nous reproduisons ici un document du même genre resté inédit et remontant à l'an 1446. Il a trait, comme le précédent, à l'une des parcelles de vignobles de l'ancien "thier des Vignes", qui se trouvaient immédiatement en dessous de l'emplacement de la Citadelle actuelle. On remarquera que les points essentiels du bail restent identiques d'un siècle à l'autre. Les mêmes clauses se retrouveraient dans les temps postérieurs.

Le preneur acceptait de payer la redevance fixée, au moment de la vendange. Un jour ou deux avant de procéder à celle-ci, il avait à avertir les bailleurs, afin que ceux-ci délèguassent un représentant pour s'assurer de l'état de la récolte et s'assurer aussi du paiement. Le produit du vignoble ne permettait-il pas de satisfaire au prix du loyer, les possesseurs se contentaient de ce produit avec l'espoir de récupérer le reste de leur dû la seconde année. Ils agissaient de même si la deuxième vendange ne se montrait pas plus fructueuse. A la troisième année seulement, les propriétaires réclamaient le total de ce qui leur revenait. Le preneur cette fois avait à se libérer en nature ou en espèces, d'après le prix d'effraction basé sur la valeur moyenne du vin des vignobles environnants.

Par une mesure de précaution commune qui demeura en vigueur d'une façon générale jusqu'à la fin de l'ancien régime, il est stipulé que l'exploitant ne pourra entreprendre la vendange que lorsque ses voisins feront la même opération.

TH. GOBERT.

(1) Tome IV, p. 127.

Touchant une ayme, vingt un stiers et une pinte de vin blanc de pays qu'on dit Mosse, moitié de trois aymes dix sept stiers et une quarte dont notre église S. Thomas at l'autre moitié que la confrairie des fidèles trépasséz perçoit à présent.

RELIEF FAIT PAR JOHAN OLIVIER
DIT LE BALEIRE.

L'an 1446, 19^e jour d'aguste, comparut par devant nous le court jurey de S^t Thomas, Johan Olivier, dit le Baleire, et requist à releveir et relevat comme de noveal seigneur le droit sur une courte, jardin, maison, vingnes et assiese à toutes ses appendices, gisant en Vignis, joindant d'amont à Johan Olivier et d'aval à Lambert de Harsey et alle court Johan Guilhe et a desseur al court qu'on dist de Bea Rewaer, de laquelle moitié desdits hiertaiges le dit Johan fut advestit si avant que de nous muet et deskent et sens l'hirtaige, cens ou rente de vin à départir, parmy premièrement le moitié de onze aymes de vin blanc qu'on dist Moske, de rente par an hirtauble teil vin que Dieu, par sa graust avoirat sur la vingne d'an en an, moitié a vesty et moitié a lumineaire que ludit Johan et ses heirs doivent et deveront rendre hirtaiblement de vendainge en vendainge alle couve a piet delle ditte vigne. sour tel condition que cescun an devant le vendainge ons doit et deverat rewardeir et visiter la ditte vingne pour savoir si tant de blan vin y aiet que pour plainement payr laditte moitié desdittes onzes aymes de vin blan, car. en cas ou atant de blan vin ny estoit, les vesty et mambour de luminair deveront recoillier et prendre che et de quant de vin blan qu'il y aurat à bon compte par quelconque année que chu advenrat sour laditte rente delle moitié des onzes aymes et tout le fault qui faurat audit vesty et lumineaire si fault y avoit, ils les deveront prendre à roige vin Mosk qui vinrat sur laditte vingne pour cely année jusqu'à plain solution et s'il avenoit que tant de vin ni awist tant de blan comme de roge, pour payr plainement, ils, lesdits vesty et mambours, deveront attendre jusqu'à alle seconde année ou vendenge, alle queile année ilz deveront y estre payé de leur defaulte delle premieree année, voir se tant de vin blan et roge y avoit à celle seconde année et se tant de vin n'y avoit, ils deveront recevoir chu de vien blan et rouge qu'il y avoit à bon compte ensy comme alle premieree année et des default ilz deveront attendre jusque al tierchee année, alqueile tierchee année lesdits vesty et mambour de luminair deveront être plainement payés de tous leurs defaultes de leurs rentes des

annees passees et aussi de leur ditte rente pour celi tierche annee, et si plainement n'estoient payés de tous leurs défautes avec le rente delle tierche année, lesdits vesty et mambours pourront brisier sor le dit Johan et ses heurs ou sor cheaux que lesdits hirtaiges tenront ensi que on briseroit pour cely année alle vendange desseur et desous sens fraude, laquelle brise ensi faite, le dit Johan ou ses heurs deveront plainement payer dedens quinze jours après la brise faite. Et ne poirat vendeger le dit Johan ou ses heurs sinon quant onz vendeingerat desseur et dessous, et deverat le dit Johan ou ses heurs intimier lesdits vesty et luminaire deux ou trois jours anchois qu'il vendangerat, pour là avoir, lesdits vesty et luminaire, messagier pour leur rente à recevoir d'an en an, et encore parmy la moitié de 9 mars 9 sooz 3 deniers de bonne monoye à payer az dits vesty et luminaire.

(Archives de la paroisse St-Thomas, reg. 35, f° 397, à la résidence décanale de St-Barthélemy à Liège).

Fragments de vitrail du XVI^e siècle provenant de la Cathédrale Saint-Lambert

Le vitrail, dont nous reproduisons ci-dessous deux fragments, existait jadis dans une des dépendances de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert. Ces dépendances, on le sait, survécurent de nombreuses années à la destruction du gros-œuvre de la basilique; il en restait encore beaucoup après la chute du premier Empire et leurs derniers vestiges ne disparurent que sous le règne de Guillaume I, roi des Pays-Bas.



Après avoir été conservés dans la famille d'un entrepreneur de la démolition, ces deux fragments nous furent donnés par un de ses

descendants, il y a plus d'un quart de siècle, pour le *Musée archéologique*; ils ont depuis été réunis à tort.

L'un de ces fragments porte l'inscription :

JACQMIN-LERNEV
TROMPET
DE · LA · CITE
DE · LIÈGE
1534

l'autre porte, dans un médaillon ovale et richement orné, un écu blasonné : d'*or* à la croix potencée d'*argent* cantonné aux 1 et 4 d'une croissette pattée et aux 2 et 3 d'un lion, le tout d'*argent*; l'écu est surmonté d'un casque à lambrequins; cimier, un buste vêtu, coiffé d'un chapeau.

Il est évident que ces armes, qui semblent bien appartenir

à un personnage du XVI^e siècle, ne sont pas celles d'un simple trompette de la Cité.

Quelqu'un pourrait-il déterminer la famille à laquelle il convient de rapporter ce blason?

J. A.

PETITE CHRÓNIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache. — Elle a décidément vécu la vieille maison des « *trois grappes* » ; la pioche des démolisseurs a impitoyablement eu raison de ses solides murailles et, à l'heure actuelle, il ne reste plus rien de l'ancien édifice que nous avons en vain cherché à conserver à notre bonne ville.

Dans la même rue, un autre vieil immeuble, l'ancien hôtel de la famille de Lance vient de se voir moderniser à son tour !

Saint Barthélemy. — Depuis un certain temps déjà, il a été question de remplacer, par un support mieux en harmonie avec la haute valeur archéologique du monument lui-même, le socle banal, disgracieux et « moderne » qui a servi jusqu'ici de soubassement à la célèbre cuve baptismale de Saint-Barthélemy. — On a projeté en même temps, de rétablir le nombre primitif (douze) des bœufs qui soutiennent la cuve.

Cet intéressant projet de restauration, qui avait déjà reçu l'adhésion de nombreux archéologues et des autorités compétentes, vient d'être également approuvé par le Conseil Communal de Liège ; en sa séance du 13 courant, ce dernier a, en effet, décidé d'intervenir dans la dépense, en votant la quote-part qui lui était demandée.

Maison Curtius. — Un premier pas vient d'être fait dans le transfert des collections de l'Institut archéologique liégeois au Musée Curtius.

En ces derniers temps, on a démonté les belles cheminées gothiques et Renaissance qui ornaient les salles du Musée archéologique ; elles ont été transportées avec tous les soins voulus à l'ancien Mont de Piété, où l'on va incessamment s'occuper de les remonter.

X.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 29 Mai 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 35.

32 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. baron de Chestret de Hanefte, M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, Th. Gobert, G. Ruhl, Dr J. Simonis, J. Brassinne et baron W. de Crassier, membres effectifs ; MM. C. Haulet, baron de Sélvs-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, J. Plomdeur, F. Sacré, A. Bouhon, Ed. Couvreur, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, F. Magnette, N. Capelle, Dr E. Stockis, Dr F. Bidlot, P. Duvivier, abbé Coenen, L. Leenaers, Fick-Wéry et Ch. Defrecheux, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. le Paige, président, de Buggenoms et H. Joris.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance.
M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome xxxvii du *Bulletin* sera distribué à la fin de la séance et que l'impression du 1^{er} fascicule du tome xxxviii (1908) est déjà très avancée.

Articles pour le Bulletin. — M. F. Magnette propose le travail dont il va donner lecture partielle.

Communication de M. F. Magnette. — HOMMES ET CHOSES DE LA RÉVOLUTION LIÉGEOISE. — UN PEU D'INÉDIT.

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée, M. Magnette de sa très intéressante communication (Applaudissements); il propose de nommer, séance tenante, les rapporteurs chargés d'examiner le travail de M. Magnette. — Sont nommés rapporteurs MM. Dr J. Alexandre, Th. Gobert et E. Polain.

Propositions relatives à l'aménagement de Curtius. — M. le Président annonce que le transfert des cheminées du Musée a eu lieu durant la semaine écoulée et qu'on s'occupera sous peu de les remonter; il fournit à l'assemblée les renseignements voulus concernant l'emplacement que ces cheminées occuperont à la Maison Curtius.

M. E. Brahy-Prost ayant signalé trois taques "gothiques", qui complèteraient heureusement les cheminées du Musée, l'assemblée lui donne mandat ainsi qu'à M. Edm. Jamar d'aller examiner ces taques et d'en faire, le cas échéant, l'acquisition, de commun accord avec la commission d'achat.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. J. Pirlet et H. Dabin-Boseret sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. Paul Jaspar, architecte, envoie le plan et le dessin de la façade de l'ancienne maison de la rue de la Wache à l'enseigne des "trois grappes de raisins".

Des remerciements sont votés au donateur.

La séance est levée à 7 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

XXII. — TÊTE GOTHIQUE PROVENANT DE LA CATHÉDRALE ST-LAMBERT

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

LA tête que nous publions ci-contre a été trouvée en 1898 dans les excavations qui furent faites alors place St-Lambert, pour l'installation des conduites du gaz. Aucune indication n'a été conservée de l'endroit précis où elle a été découverte. Cela, du reste, n'a pas d'importance, car ce fragment, est-il besoin de le dire, pouvait être très loin de sa place primitive.

Il a 29 centimètres de haut, du menton au sommet du front. La statue entière était donc à peu près de grandeur naturelle. Elle était taillée



dans de la pierre de sable. Que représentait-elle ? Le voile qui couvre les cheveux et dont les ondulations apparaissent dans notre photographie au-dessus du front, ne suffit pas pour permettre une affirmation catégorique. En effet, cette partie du costume n'est pas spécifique d'une personne ou d'un caractère dans le symbolisme

médiéval. Il est porté par Elisabeth au portail de Chartres, par la Vierge au portail de Reims, dans la scène de la Présentation au Temple.

Une seule chose est certaine : c'est que la statue faisait partie de la décoration monumentale de St-Lambert. Elle figurait dans l'un des portails. Mais lequel ? Nous pourrions le dire, si nous étions à même de fixer approximativement sa date. Telle est la question.

Nous tâcherons d'y répondre ailleurs en nous servant des indications laissées par le chroniqueur Jean d'Outremeuse, par le voyageur Philippe de Hurgés et par le chanoine Hamal (voy. Helbig, *Sculpture et arts plastiques au pays de Liège*, pp. 68 et 152). Notre tâche ici sera plus modeste. Il nous suffira de poser le problème dans ses principaux éléments, et d'y donner une solution provisoire.

* * *

Des portails de St-Lambert, l'un remontait au XIII^e siècle, selon Jean d'Outremeuse. Il avait été exécuté en 1279 par Engorans le Behongnon "travailleur tellement capable que l'on disait qu'il n'y en avait pas de semblable au monde." Un autre, à entendre le même témoignage, était de Jean de Cologne, un autre de Pierre l'Allemand. C'est de ces deux imagiers qu'il importerait beaucoup de connaître l'époque.

Il semble que Jean d'Outremeuse les cite chronologiquement. Peut-être pourrait-on identifier Jean de Cologne avec le " Meister Johann " qui travailla à la grande Cathédrale rhénane de 1296 à 1330. En ce cas, il faudrait placer dans la première moitié du XIV^e siècle, une partie des sculptures de St-Lambert. Mais là ne se bornent pas nos documents. Nous savons par le chanoine Hamal que le premier des Zutman (Soete, Suavius), venu de Maestricht à Liège peu après 1420, travailla au " beau portail " et que son fils, appelé Lambert comme lui, exécuta les grandes statues du portail méridional. Du travail fait par le premier, il semble qu'une date certaine nous reste : celle de 1439, gravée, nous dit Philippe de Hurgés, au sommet du " beau portail ".

Ainsi, c'est entre le XIII^e, le XIV^e et le XV^e siècle que nous avons à choisir pour dater la tête retrouvée dans les excavations de la place St-Lambert. Une analyse de ce fragment s'impose.

* * *

La tête est de forme carrée, avec le front bas sous les bandeaux, les joues taillées selon de larges méplats, le menton rond et petit, les mâchoires basses et droites. Le cou est plutôt gros, et s'attache à la tête sans ondulation souple. On trouverait difficilement, pensons-nous, un type semblable au XIII^e siècle, du moins, dans la sculpture française. Ni Reims, ni Amiens n'en offrent d'exemple. Il est très commun au contraire au XIV^e siècle.

L'œil est dessiné selon les plus pures traditions gothiques; mais, loin d'être fixé dans le vide, comme il est d'usage dans les grandes œuvres du XIII^e siècle; loin surtout d'être atone ou souriant, comme on le voit dans tant de statues du XIII^e et du XIV^e siècle, il est levé vers le ciel avec une expression de piété fervente. Il reflète un intense mouvement de l'âme. Les paupières sont largement ouvertes, encore que bridées dans leur dessin, la tête se penche en arrière. C'est l'attitude de l'adoration et de la prière. La bouche n'est pas large, les lèvres ne sont pas fines et serrées l'une contre l'autre, mais petites, fraîches, et comme prêtes à s'entr'ouvrir. Les traits ne sont point contractés, mais détendus par l'émotion et rendus éloquents par la ferveur. Sans doute l'expression

de la piété est commune au XIII^e siècle, mais nous ne pensons pas qu'on l'y ait rendue avec une tendresse si sincèrement, si simplement humaine. On indiquait d'une façon moins claire l'amour et la confiance. Ou bien l'auteur de la tête que nous publions doit être placé en dehors du XIII^e siècle, ou bien il faut voir en lui une sorte de précurseur.

Pensera-t-on dès lors, à attribuer ce fragment à l'un des deux Zutman, au fils notamment qui sculpta les statues en pierre de sable du portail méridional? Cela nous paraît impossible. Ce visage carré, ces yeux aux lentilles gothiques, ces cheveux dont les mèches tombent lourdement en ondulations lentes et en rainures symétriques témoigneraient d'un attachement par trop étrange aux anciennes traditions. Prenons garde que si l'expression de la physionomie est intense, son type n'a rien de personnel. Cette tête n'est pas modelée d'après la vie, mais d'après un type traditionnel. Rien n'y indique, à dire vrai, l'observation de la réalité. Tout au contraire démontre la fidélité aux habitudes techniques et au caractère idéal de la sculpture du XIII^e siècle. Il y a en plus, le progrès de l'expression des sentiments humains, avec l'accent que sut y mettre un remarquable artiste.

Pour fixer la date de cette tête, ne nous écartons pas beaucoup de la fin du XIII^e siècle. Nous avons déjà indiqué combien la statuaire française paraît peu riche en types de ce genre. Nous ne sommes pas éloignés de croire provisoirement que la statue fut exécutée dans la première moitié du XIV^e siècle, par un des artistes allemands qu'on fit venir à Liège pour embellir « l'œuvre » de St-Lambert.

MARCEL LAURENT.

Le neuvième centenaire de la mort de Notger.

Il y a quelques mois, dans un article publié par « *Le Musée Belge* », M. le professeur Godefroid Kurth attirait l'attention sur un anniversaire que devait ramener le 10 avril de cette année: à pareille date, il y a neuf siècles, mourait à Liège l'évêque Notger, qui mérite d'être considéré comme le second fondateur de cette ville.

« Avant saint Hubert, écrivait M. Kurth, Liège était un village; avant Notger, elle était une bourgade. C'est lui qui en a fait une ville, la plus florissante des Pays-Bas. »

Liège allait-elle laisser passer dans l'indifférence l'anniversaire de ce grand homme dont un poète contemporain, s'adressant à sa ville épiscopale, disait en un vers superbe: *Tu dois Notger au Christ et le reste à Notger?*

L'appel de l'éminent directeur de l'Institut historique belge à Rome fut entendu. L'Institut archéologique liégeois et la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège déléguèrent leur bureau pour dresser un programme de cérémonies destinées à commémorer l'anniversaire du grand homme.

Ces cérémonies ont été célébrées le dimanche 12 juillet.

A 10 heures du matin, une grand-messe suivie du *Te Deum*, fut chantée à la Cathédrale Saint-Paul. Le transept avait été réservé aux autorités et aux membres des deux sociétés organisatrices.

A l'issue de la solennité religieuse, dans la salle académique de l'Université que remplissait une assistance de choix, M. Kurth retraça la magnifique carrière de Notger. De longs bravos remercièrent le savant professeur de cette belle évocation.

En des termes d'une élégante concision, M. C. le Paige, président de l'Institut, ouvrant la séance, avait précisé le sens de la cérémonie du jour. Sans doute on eût désiré que la population liégeoise tout entière eût été mise à même de témoigner à Notger sa gratitude; il n'a pas dépendu du comité organisateur que la fête n'eût ce caractère. Mais telle qu'elle s'est déroulée, d'abord sous les voûtes de l'ancienne cathédrale, puis dans l'enceinte de la salle académique décorée

des bannières de nos anciens métiers, devant l'élite intellectuelle de la ville, elle n'en a pas moins constitué une manifestation émouvante de patriotisme et de reconnaissance.



(Cliché prêté par la Maison Aug. Bénard)

*
* *

Le neuvième centenaire de Notger a ramené l'attention sur le seul souvenir authentique que Liège possède du célèbre évêque: son évangélaire. La reliure de cet évangélaire se compose maintenant de parties datant d'époques très différentes. La plaque centrale, en ivoire, qui décore

le premier plat remonte au temps même de Notger. On y voit l'évêque, qui vient de quitter son siège, s'agenouiller, un livre à la main devant un édicule en forme de chapelle, tandis qu'au-dessus de lui apparaît le Christ bénissant, entouré des quatre évangélistes. Tout autour de la plaque court l'inscription suivante :

EN EGO NOTKERVS PECCATI PONDERE PRESSVS
AD TE FLECTO GENV QVI TERRES OMNIA NVTV

Le relief du visage de l'évêque a presque disparu, usé par les baisers des fidèles.

Cette plaque que sertissait jadis sans doute une bande de métal ornée de pierres précieuses, a aujourd'hui pour encadrement huit plaques en cuivre émaillé que l'on attribue à l'atelier de Godefroid de Claire; elles représentent les quatre vertus cardinales et les quatre fleuves du paradis terrestre.

Huit plaques de cuivre doré ciselées, en ronde bosse, complètent la décoration; elles remontent, semble-t-il, à l'époque où la reliure fut constituée dans sa forme actuelle, c'est à dire au XVII^e siècle. Ce manuscrit est, depuis 1842, conservé à la bibliothèque de l'Université de Liège.

JOSEPH BRASSINNE

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Un bon point. — Chacun connaît, rue Haute-Sauvenière, la maison Louis XIV occupée ci-devant par M. Wanmaeckers et actuellement par un café. Nous avons crainit, il y a quelque temps, en voyant commencer les appropriations de cette demeure, que l'on n'en remplaçât le rez-de-chaussée par quelque horrible vitrine modern-style. Heureusement nos craintes ont été vaines. L'architecte a tenu à conserver son cachet à la maison en établissant une porte entre deux larges fenêtres pour lesquelles il a réemployé les matériaux des anciennes fenêtres de l'immeuble. L'intérieur même, a conservé son cachet ancien.

Notre vieux style liégeois est d'ailleurs à la mode, comme le montrent la maison qu'a fait construire M.N. Capelle, au coin de la rue des Urbanistes et du Boulevard de la Sauvenière, et la reconstruction faite par M. Henrion, en style de la fin du XVII^e siècle, de l'ancienne maison de la Belle-Côte.

E. P.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMERO : 0 f. 25 | pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 26 Juin 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président

COMPTE RENDU

29 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard, secrétaire; D^r J. Alexandre, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; Em. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, baron de Sélvs-Fanson, Jos. Demarteau, Jos. Brassinne, P. Lohest et L. Lahaye, membres effectifs. — MM. C. Haulet, F. Sacré, F. Magnette, Edm. Couvreur, A. Bouhon, N. Capelle, G. Ghilain, Ch. Defrecheux, J. Hamal-Nandrin, G. Nagant, R. Maton, V. Rubbers, P. Bure, L. Halkin, P. Comblen et J. Pirlet, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. le Paige, G. Ruhl, M^{rs} Schoolmeesters, L. Naveau, de Buggenoms et F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant, le 1^{er} fascicule du t. xxxviii étant presque entièrement achevé.

Articles pour le Bulletin. — MM. J. Fraipont et M. De Puydt font rapport sur la note présentée par M. G. Ghilain et intitulée « A propos des éolithes »; ils en proposent l'insertion au *Bulletin* (Adopté).

M. J. Brassinne présente le manuscrit de son travail sur « *Les tombeaux des princes-évêques Erard de la Marck et Gérard de Groesbeek* ».

Sont nommés rapporteurs MM. Jos. Demarteau, Dr J. Alexandre et Th. Gobert.

Communication de M. Jos. Demarteau. — UNE ARCHITECTE LIÉGEOISE AU XVII^e SIÈCLE.

M. le Président remercie M. Demarteau de son attrayante et intéressante communication (Applaudissements) et lui demande s'il ne serait pas disposé à la publier dans le *Bulletin*. M. Demarteau accepte et annonce le prochain dépôt de son manuscrit. Sont nommés rapporteurs MM. Th. Gobert, J. Brassinne et L. Lahaye.

Propositions et communications du Bureau relatives à l'aménagement définitif de Curtius. Décision à prendre. — M. le Président, après avoir résumé les diverses hypothèses qui ont été envisagées par les Commissions compétentes en vue de l'aménagement des différentes salles de la Maison Curtius, dépose au nom du Bureau un projet définitif qu'il développe, en montrant sur les plans les diverses affectations proposées.

Le projet élaboré par le Bureau est adopté à l'unanimité.

M. le Président rend également compte des travaux de la Commission des vitrines et demande à l'assemblée de donner mandat au Bureau de questionner cette importante question au mieux des intérêts communs.

M. De Puydt donne connaissance d'une lettre en date du 29 mai 1908, par laquelle la Commission des Hospices civils, sous réserve d'autorisation par le Gouvernement, déclare à la Ville de Liège être disposée, en principe, à déposer au Musée Curtius les objets d'art et d'archéologie que possède cette administration.

M. De Puydt fait remarquer l'importance de cette décision en ce qui concerne la valeur des antiquités elles-mêmes et au point de vue du principe des « dépôts » dans le Musée de l'Institut. C'est une magnifique et heureuse application de l'article XII des nouveaux statuts de la Société et un utile exemple à suivre.

M. le Président au nom de l'assemblée remercie M. De Puydt de son importante communication (Applaudissements).

Excursions archéologiques. — M. le Président annonce que la Commission des excursions a plusieurs projets à l'étude et compte organiser prochainement une série d'excursions.

Affaires diverses. — M. G. Ghilain offre la photographie d'un beau meuble Louis XV, ayant appartenu autrefois à la famille Joris d'Ayeneux et aujourd'hui propriété de M. Emile Ghilain à Spa.

M. de Puydt remet, au nom de M. l'architecte Thuillier, un curieux moule en terre cuite trouvé en creusant des fondations place St-Paul.

M. Paul Combien fait don d'intéressants volets avec ferrures Renaissance (XVI^e siècle) provenant de l'ancienne propriété Ruth, rue Grande Bèche, à Liège.

De chaleureux remerciements sont votés aux donateurs, notamment à M. Combien, dont la donation est particulièrement remarquable.

La séance est levée à 19 heures.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

XXIII. — CAGE EN FER FORGÉ (XVIII^e siècle)

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

La cage que nous reproduisons fut, jadis, apportée au *Musée archéologique* par Antonin Terme qui l'avait découverte chez des ouvriers liégeois. A première vue, on pourrait croire que c'est là une enseigne, mais les dimensions de l'objet, sa construction, l'oiseau placé au centre, montrent bien qu'il ne s'agissait nullement d'y enfermer un oiseau vivant.

Il ne faut pas pourtant s'arrêter à cette première impression ; cette cage est un objet d'art, le *chef-d'œuvre* exécuté



par un ouvrier ferronnier pour obtenir la maîtrise. Telle était la raison pour laquelle elle avait été conservée avec soin dans cette famille d'ouvriers qui, de père en fils, exerçaient la profession si liégeoise de *batteurs de fer*. L'envers de la cage montre bien qu'il en était ainsi. Les quatre pilastres d'angle avec leurs pointes en forme de pique, leurs pieds en boule, exé-

cutés au marteau, l'assemblage des barreaux, le joli galbe du dôme que surmonte un anneau, prouvent l'habileté de l'ouvrier qui a en outre fait preuve de son souci d'art dans le joli oiseau perché au centre de la cage. Bien campé sur ses pattes, les ailes entrouvertes, la tête levée, son attitude de chant est vivante et montre bien, à côté de l'habileté du forgeron, cet art populaire dont le côté le plus intéressant est précisément que, quand il reproduit des animaux, il saisit avec une vérité frappante les attitudes caractéristiques.

C'est aux premières années du XVIII^e siècle, pensons-nous, qu'il faudrait attribuer cet objet, dont l'ensemble rappelle les cages que l'on voit fréquemment figurer sur les carreaux de Delft de nos anciennes cuisines liégeoises.

La forme de la cage, les piques des angles, et surtout les boules aplaties qui lui servent de pieds marquent bien l'époque et l'origine liégeoise. Les boules notamment sont à rapprocher de celles que l'on remarque aux beaux meubles de cette époque à Liège.

Eug. POLAIN.

LE VASE PLANÉTAIRE DE JUPILLE

A rapprocher des tessons épars, d'une terre bien modelée, trouvés en 1872 sur l'emplacement de la villa belgo-romaine de Jupille, on recomposa un grand récipient, haut de 0^m45 et large d'autant, dont le pourtour comporte sept médaillons, mais dont l'un nous manque. Ils représentent des têtes d'un aspect oriental, dont l'assemblage mystérieux, accompagné de certains signes muets, sollicite l'attention.

Des morceaux isolés de vases similaires ont été retrouvés en Belgique à Aiseau, Elouges, Schalkhoven, Tongres, Ombret et Vodecée, soit dans la vallée de la Meuse et celle de la Sambre.

Le Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque Nationale de Paris, possède un vase de l'espèce, intact mais resté jusqu'ici, comme les précédents, sans explication suffisante malgré les études de MM. Babelon et de Villenoisy (1).

Nous croyons apporter aujourd'hui la solution de ce curieux problème archéologique.

Pour comprendre la composition, relever l'identité des figures, expliquer les origines du vase, il convient de le rapprocher des pratiques compliquées d'un culte superstitieux

(1) *Guide illustré du Cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, Leroux, 1900, p. 24.

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII, pp. 423-430.

dont les adeptes se répandirent dès le second siècle de notre ère jusque dans notre pays, où règnent encore des traditions qui le rappellent.

De l'astrolâtrie naquit en Orient un art chaldaïque, d'interprétation, l'astrologie, et ce sont les sept planètes des anciens que, sauf une pièce détournée, nous retrouvons figurées sur le vase de Jupille.



(Saturne) Soleil.

Lune

Mars

Les sept planètes furent considérées comme autant de génies sidéraux.

Leurs mouvements au milieu des astres fixes prirent une signification, de même les régions du ciel qu'elles visitaient; on leur prêta des attributs de nature et de circonstance; et prenant les *aspects* célestes, les Mages, Mathématiciens ou Chaldéens dressaient un horoscope fatidique au moment de la naissance, ou à l'occasion de quelque événement important.

Chaque figure du vase de Jupille est accompagnée d'un anneau; c'est l'*orbis* ou *circulus* qui désigne soit la révolution de l'astre, soit la zone où il paraît attaché et se meut perpétuellement. L'observateur peut remarquer sous la ligne du cou de Jupiter et du Soleil, des nuages qui commencent à s'enrouler.

Nous retrouvons, sur un bijou du Cabinet des Médailles à Paris, la même série des sept planètes antiques dans le même ordre et, pour que nul n'en ignore sans doute, leur nom est inscrit en grec.



Mercur

Jupiter

Vénus

Si le bracelet d'or qu'elles ornent, d'un travail hellénique mais provenant de Syrie, avait été étudié à ce point de vue, son voisin de Musée à Paris, le vase de terre cuite à sept médaillons, analogue à celui de Jupille, eût du même coup trouvé son explication.

Ce vase de Paris est plus petit, mais complet. Les trois premières figures sont masculines; mais, masculines ou féminines, le nombre total est respectivement juste. Au lieu d'un anneau, il y en a trois superposés, et l'on y retrouve le point central comme pour le Rhâ ou Soleil des Egyptiens. Telles sont les différences que nous avons pu, *de visu*, constater.

Il manque au vase mosan une figure, juste à la place que nous devons assigner à Saturne : le vase de Paris va nous en donner l'image. C'est une tête à trois visages, dont l'une au

centre, porte sur le front, les deux petites ailes qu'on retrouve sur les personnages des monuments mithriaques, par exemple sur les reliefs de Heddernheim, au musée de Wiesbaden. Quant à l'ensemble, c'est le *Saturnus Tergeminus* des astronomes du XVI^e siècle; ils le voyaient triple en suite de leurs instruments imparfaits : Saturne, à cause de l'anneau qui l'entoure, paraissait précédé et suivi d'un astre plus petit. Ainsi se trouve résolue la principale difficulté du sujet.

Tous ces vases proviennent de l'ancienne Belgique. Ces grands bols, cadeaux de l'amitié, étaient destinés à paraître aux jours de fête : *funde merum Genio*. Ils portent sur la bande, à titre de bons présages, toute la figuration planétaire.

Cette série septénaire, au temps du christianisme, se confondit avec la semaine hébraïque. L'antique Saturne y perdit son droit d'aînesse et son rang, mais on retrouve encore dans les noms mêmes que nous donnons aux jours, les termes de l'ancien comput astrologique.

Nous voudrions rappeler certains monuments de la Germanie romanisée, mais force nous est ici de renvoyer aux sources ou plus simplement à une étude que nous publions ailleurs, dans les *Mélanges Godefroid Kurth*.

Nous soulignerons seulement pour finir l'importance de ces vases à grands reliefs, comme ceux de Paris, de Jupille, ou de Herstal, qui nous font reconnaître ou expliquer au bénéfice de l'histoire, une théorie physique, philosophique ou superstitieuse dont ils sont aujourd'hui les derniers témoins.

J. E. DEMARTEAU.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

A Bois-Borsu. — Une découverte archéologique très intéressante et dont le mérite revient à notre avisé confrère M. Firmin Hénaux, vient d'être faite à l'église de Bois. En enlevant le plâtras dans cette église, afin de se rendre compte de la nature des matériaux des piliers, on a mis à nu les restes de fresques qui, d'après les attitudes des personnages, peuvent ainsi être reportées au XIV^e ou au XV^e siècle. Au-dessus des voûtes, on a mis à jour des peintures en rouge, jaune et bleu, représentant, d'un côté des chevaliers, d'un autre un évêque devant un autel, dans un temple dont les voûtes se dessinent au fond. Sur les piliers carrés de l'église, existaient également des fresques, personnages presque en grandeur naturelle; malheureusement, elles ont été hachées et l'on ne voit plus, sur le premier pilier de droite, vers le chœur, qu'une image fort abîmée de la Vierge.

L'Église de Bois, fort ancienne, est romane; l'intérieur possède encore ses piliers carrés, supportant les pleins cintres, son plafond plat et le chœur avec sa voûte en cul de four. A l'intérieur du chœur on voit encore des arcatures décoratives, semblables à celles de l'église de Xhignesse, et les trois petites fenêtres cintrées qui éclairaient le chœur.

Une délégation de la Commission royale des Monuments se rendra incessamment à Bois pour aller examiner les fresques mises au jour.

* * *

Il serait absolument nécessaire qu'à Liège, on voulût bien s'occuper un peu activement des églises, souvent très curieuses, de nos campagnes et, à notre avis, il faudrait que l'on dressât un Catalogue des monuments de styles roman et gothique, afin d'attirer sur eux l'attention des pouvoirs publics et obtenir, non seulement leur conservation, mais aussi leur entretien et leur restauration.

E. P.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN) pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 | pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE

XXIV. — CASSOLETTE (bijou d'orfèvrerie) XVI^e siècle.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Dépôt de la ville de Liège. Legs de Bronckart-Grandjean.

LA cassolette reproduite ci-après (fig. 1 et 2) est en argent massif et doré, de forme ronde, et s'ouvre en deux hémisphères maintenus emboîtés, à l'intérieur, par deux petites mortaises ainsi que par une broche creuse à écrou fileté. Cette broche traverse l'objet d'outre en outre et vient s'agripper sur un pas de vis. Les deux extrémités portent, en guise de poignée, un anneau de suspension à filet arrondi et maintenu par une branche-rosace à cinq feuilles.

La décoration est ajourée et consiste en une suite de personnages religieux, séparés par des colonnes-balustres. Chaque hémisphère nous offre sept personnages et sept balustres, placés de façon opposée, pieds contre pieds et base contre base lorsque les diverses pièces sont agencées.

Les attributs joints aux différents personnages permettent aisément de les identifier : il s'agit du Christ et des treize apôtres. En partant du Christ, représenté bénissant et entouré d'une auréole rayonnante, elliptique, nous rencontrons, en tournant de gauche à droite :



Fig. 1 (grandeur réelle).

saint Pierre avec la clef, saint Jean-Baptiste (ciboire), saint Jacques le Mineur (glaive), saint Barnabé (hache et rational sur la tunique), saint André (croix) et saint Paul (livre et glaive); puis, sur la coquille opposée: saint Thomas (lance), saint Mathieu (massue), saint Simon (scie), saint Jacques le Majeur (chapelet et bourdon de pèlerin), saint Jude ou Thadée (hallebarde), saint Barthélemy (couteau) et enfin saint Philippe (croix).

L'intérieur du bijou est entièrement bourré d'une substance feutrée, légèrement spongieuse; c'est elle que l'on im-

prègne du parfum dont l'odeur se dégage par les ajours.

Cette particularité est du reste la seule différence qu'il y ait entre la cassolette et la chaufferette à main ou chauffe-main : celui-ci renferme une boule de fer à rougir au feu. On en trouve un exemple du XII^e siècle dans Viollet-le-Duc (1).

La forme pommée de la chaufferette représente vraisemblablement le moule du creux de la main et elle se sera transmise, par analogie, à la cassolette. Peut-être aussi dérive-t-elle des boules de pâte odorante dont on se frottait les mains ou que l'on portait sur soi, en temps d'épidémie, soi-disant moyen préventif contre la contagion.

(1) *Dictionnaire du Mobilier*, vol. 2, p. 68.

Quant aux parfums employés, rappelons que leur usage nous vint d'Orient; ils furent apportés en Espagne par les Arabes et vulgarisés dans l'Europe entière, à la suite des



Fig. 2.

Croisades. Comme tout objet de luxe, le parfum est tributaire de la mode : du XIV^e au XVI^e siècle ce furent surtout le musc, l'ambre et la civette qui eurent la vogue et il est curieux de constater que l'éponge de notre cassolette est encore imprégnée d'une odeur d'ambre parfaitement appréciable, malgré les trois siècles révolus depuis sa fabrication.

L'emploi prédominant de l'ambre eut pour résultat de donner le nom de pomme d'ambre ou, par contraction, *pomandre*, aux boules de senteur, à cette époque; dans la suite, le contenant prenant le nom du contenu, on appela de même l'objet d'orfèvrerie renfermant le parfum en question. C'est le cas notamment dans l'inventaire de Charles V en 1379.

Les cassolettes, d'abord sculptées en ivoire, devinrent plus tard de véritables bijoux d'orfèvrerie, prétextes de cadeaux luxueux à l'occasion des circonstances les plus variées. Ils constituent en somme l'équivalent, au XVIII^e siècle, des boîtes, tabatières et miniatures-médailles.

La boule de senteur, devenue bijou, joua nécessairement

un rôle comme élément décoratif. Elle fut d'abord utilisée dans la toilette féminine : nous la trouvons alors suspendue, en guise de pendeloque, à des chaînes-ceintures, généralement d'or massif, dont les femmes du XVI^e et du XVII^e



siècle se paraient, un long bout retombant sur le devant de la robe. La ceinture devient alors ceinture de pomandre.

Pour se donner un maintien, les dames tenaient souvent à la main le bout pendant de la ceinture. Cette attitude était devenue si fréquente que les objets qui y étaient suspendus (miroir, cassolette, etc.) reçurent parfois le nom de *contenance* (fig 3).

On trouve de nombreux exemples de ces chaînes-ceintures, munies de pendeloque, dans les portraits du

Fig. 3.
XVI^e et du XVII^e siècle, plus spécialement des écoles du nord de l'Europe ; car en Italie, la pomandre est généralement remplacée par l'éventail à plumes. Notre musée lapidaire renferme quelques pierres tombales où l'on peut observer une disposition analogue (fig. 4).

Quant à la forme et à l'ornementation de la cassolette, elles subissent évidemment l'influence des époques et des pays où ces objets furent confectionnés (ronde, ovoïde ou en forme de cœur).

Il est curieux de constater que la cassolette, primitivement partie intégrante de la toilette, finit par rehausser les chapelets de prière. Ces chapelets odorants devaient être en vogue, car on trouve mentionnés dans les inventaires du duc de Berry et du roi Louis XI : « *des patenôtres faites de must* » et ils sont fréquemment représentés sur des tableaux anciens. Parmi les exemples les plus frappants, nous citerons :

Un portrait d'homme par *Melchior Feselen* (m. en 1538), au Musée de Bruxelles;

Le portrait du comte Gottfried von Zimmern, au Musée de Donaueschingen (Bade.) (fig. 5);

Un tableau peint par *F. Herlen* (m. en 1499), représentant la Vierge et la famille Herlen. Il se trouve à l'Hôtel-de-ville de Nördlingen (fig. 6.) (1)



Fig. 4.

gieux permettent difficilement une autre conclusion.

Quelques mots au sujet de la décoration. L'orfèvre a magistralement tourné la difficulté qu'il y avait à disposer symétriquement les personnages uniformément revêtus de la

(1) Cf. pour ces derniers portraits les reproductions du « *Klassischer Bilderschatz.* »

Ces peintures nous renseignent sur la façon dont la cassolette était adaptée au chapelet : parfois elle remplace la croix, comme dans les deux premiers portraits cités, ou bien elle est intercalée entre les grains (fig. 6), ce qui explique la présence des deux anneaux de suspension et la disposition *opposée* de la décoration ; dans la fig. 5 la cassolette est fixée en pendeloque, alors que le second anneau sert d'attache à une floche de passementerie.

L'objet qui nous occupe était vraisemblablement intercalé dans un chapelet ; sa construction et l'ornementation à sujets reli-

tunique et du manteau, séparés par des balustres tous pareils. Pour éviter la monotonie d'un tel programme, il s'est attaché à varier l'attitude et l'expression des diverses figurines, à animer leur geste; il a réussi à produire un effet décoratif remarquable qui paraît bien plus l'œuvre d'un sculpteur que d'un simple orfèvre. En particulier, saint Jude, vu de dos s'avançant appuyé sur sa hallebarde, est plein de mouvement et saisi sur le vif. Il est vrai que l'orfèvrerie était alors intimement liée à la sculpture; à cause de la variété des connaissances exigées de l'orfèvre, les ateliers d'orfèvrerie étaient fréquentés par la plupart des artistes en général, au début de leur apprentissage.



Fig. 5.

La technique est fort habile également et dénote une grande sûreté de main. La forme sphérique et les deux rosaces ont été obtenues par le repoussé. Par contre les personnages et les balustres sont découpés et ciselés; les filets de la ceinture et des anneaux de suspension sont arrondis à la lime.

On peut assigner à l'objet la date du XVI^e siècle grâce au style du travail et à certains éléments: notamment la forme des balustres, la hallebarde de saint Jude et la tunique de saint Paul dont l'encolure est coupée en carré.

Si la date de l'objet peut être précisée, sa provenance reste au contraire moins certaine. L'inventaire du legs de Bronckart-Grandjean mentionne la cassolette comme étant une œuvre allemande; nous ignorons sur quoi repose cette affirmation et nous savons au surplus combien, au XVI^e siècle, les recueils de formules, dessinés ou gravés, ont unifié le style de l'Europe occidentale, à part quelques légères modalités locales. Dans ces conditions il est fort difficile



Fig. 6.

d'assigner à telle ou telle œuvre une origine précise.

En tous cas, la composition de notre objet trahit, dans ses grandes lignes, beaucoup plus les tendances bourguignonnes du XV^e siècle, évoquant plutôt les célèbres pleurants des tombeaux de Bourges et de Dijon, que l'influence germanique. En effet, on n'y trouve point le maniérisme et la complication allemandes; les vêtements en gros drap des personnages offrent des plis simples, laissant deviner l'anatomie des corps, un peu trapus, malgré la grande liberté d'allure et la vivacité mimique; les différents raccourcis sont bien observés; les visages, très réalistes, sont même empreints d'une certaine vulgarité.

Mais il y a plus : nous avons rencontré la même inspiration, dans la région mosane, sur différentes statues ainsi que sur des œuvres destinées aux gildes et aux corporations, sur des billes ou mors de chape et notamment sur l'afflige des menuisiers, conservée au Musée archéologique de Namur. Il serait donc possible que la cassolette qui fait l'objet de cette notice, relevât de notre art national. Ce qui pourrait encore le faire supposer, c'est qu'à cette époque, la mode de ce joyau était générale parmi les patriciennes de notre pays et que nous la relevons sur de nombreuses pierres tombales.

Quoi qu'il en soit, cette mode dominante du bijou rappelle le luxe excessif et la magnificence de la cour de Philippe le Bon, dont l'influence fit éclore, en Belgique, la brillante époque de l'orfèvrerie, aux XV^e et XVI^e siècles.

Les expositions de Bruxelles (1880) et de Liège (1905) ont permis d'admirer les remarquables productions des nombreux ateliers d'orfèvres formés dans les principaux centres de notre pays.

ED. BRAHY-PROST.

NOS EXCURSIONS

Au château de Fontaine. — Ceux des membres qui ont pris part à l'excursion du 20 août — en ordre dispersé par suite d'une erreur dans l'organisation, — ont certainement été frappés par l'aspect pittoresque et quelque peu romantique de l'extérieur de ce château si peu connu. Et c'est ce qui a fait certainement regretter l'abandon

où est laissé l'intérieur. Il y existe pourtant encore quelques cheminées et des moulures en stuc d'un beau style de transition entre le Louis XIV et le Louis XV, ainsi qu'une intéressante cheminée Renaissance; cette dernière serait bien à sa place à la Maison Curtius où nous souhaiterions la voir déposée.

La partie la plus intéressante est, sans contredit, une porte cintrée qui se trouve entre le corridor et une pièce ayant servi de cuisine et qui fut jadis, semble-t-il, la salle basse du donjon primitif. Cette porte, en madriers de chêne, est armée de bandes de fer forgées ornées de guillochages et de gros clous. Certains archéologues, qui voient dans cette porte l'entrée primitive du donjon, la font remonter jusqu'à l'époque romane (XII^e — XIII^e siècle), ce qui est peut-être un peu reculé. En tous cas, elle est très intéressante.

On aura remarqué aussi les beaux épis en fer forgé qui surmontent les tours.

E. P.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue Bonne-Fortune. — En creusant les fondations pour la maison que M. Gothier, libraire, fait construire, rue Bonne-Fortune, on a mis à jour les fragments d'une cheminée en grès, du milieu du XVI^e siècle, avec armoiries.

Maison Curtius. — La Ville a acquis pour le Musée Curtius un grand lustre en cuivre poli provenant de l'église de Goé, près de Limbourg, et portant l'inscription :

THE(O)DORUS DONE(U)X ECCLESIAE IN GOÉ
GRATUITO DONAVIT.

C'est une pièce intéressante et qu'il était bon de conserver au pays de Liège.

Les travaux d'appropriation de la Maison Curtius sont menés très activement et, dès l'année prochaine, le nouveau Musée pourra être ouvert au public. On s'occupe actuellement de l'édification des galeries couvertes, dans la cour, qui abriteront les collections lapidaires : pierres tombales, débris architecturaux, etc. A l'intérieur on a commencé le placement des appareils de chauffage à la vapeur.

Maison d'Ansembourg. — La Ville a également acquis ce mois-ci, à Léau (Brabant) une superbe horloge de style Louis XIV, qui sera placée dans l'une des salles de la maison d'Ansembourg, en Féronstrée.

Il s'agit d'un meuble de valeur et d'une finesse de sculpture remarquable. Cette horloge ornera merveilleusement les jolis salons de la Maison d'Ansembourg et constituera de plus un modèle précieux pour les ouvriers-artistes du bois et du meuble de style.

E. P.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 | pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

XXV. — MONUMENT FUNÉRAIRE

d'Adrien de GHYSELS († 1720) et de Barbe LUCION († 1737)

(*Eglise Sainte-Catherine à Liège*).

LE monument que nous reproduisons ci-après se trouve érigé du côté de l'Épître, contre la paroi latérale, et proche du chœur de l'ancienne église paroissiale de Sainte-Catherine à Liège. Il perpétue le souvenir d'Adrien de Ghysels, mambour de l'église, qui mourut le 4 octobre 1720, et de son épouse, née Barbe Lucion, décédée le 30 novembre 1737. Ainsi que l'apprend l'inscription commémorative qui le décore, ce tombeau fut édifié par les soins du fils des conjoints. Il est dû au sculpteur liégeois Renier Panhay de Rendeux (1), élève d'Arnold du Honthoire.

La hauteur totale du monument est de 3^m80 ; sa largeur de 2^m00 et la plus forte épaisseur mesure 0^m19.

(1) Sur cet artiste, voy. J. HELBIG, *La sculpture... au pay de Liège*, 2^{me} édit., Bruges, 1890, pp. 186-187.

La partie architecturale du monument est en marbre noir, à l'exception d'une sorte de cénotaphe en marbre de Saint-Remy qui fait saillie sur le soubassement où se lit l'inscription suivante :

D. O. M.
MEMORIÆ DOMINI ADRIANI DE GHISELS
MUNIFICI QUONDAM HUIUS ECCLESIAE MAMBURNI, QUI OBIIT
4. OCTOBRIS ANNO 1720
NECNON
DOMICELLÆ BARBARÆ LUCION
QUÆ OBIIT 30 NOV ANNO 1737. CONJUGUM LEODIENSÛ.
D. ARNOLDUS DE GHISELS
AVITÆ PIETATIS. AC MUNIFICENTIÆ HÆRES,
PIIS, AMANTISSIMISQUE PARENTIBUS BENE-
MERITIS ; MAUSOLEUM HOC ERIGI CU-
RAVIT, AC PERPETUUM PRO IPSORUM
ANIMARUM REFRIGERIO
ANNIVERSARIUM
FUNDAVIT

Dans la partie supérieure du cénotaphe est encadrée une plaque en marbre blanc portant les mots :

IN DEO
SPES NOSTRA

et sur la moulure qui se trouve immédiatement en dessous, on a taillé ce texte :

SI PERIIT PIETAS, CHARITAS, RELIGIO, VIRTUS
SISTE VIATOR ET HÆC OSTIA TOLLE, VIGENT.

Aux deux extrémités du cénotaphe, sont assis deux petits anges en marbre blanc. Celui qui se trouve à la gauche du spectateur essuye ses larmes, tandis que celui qui est à droite (1) semble montrer l'effigie, en marbre blanc, des deux époux apparaissant à mi-corps dans un encadrement en plein-cintre, dont la partie inférieure est recouverte d'une draperie, et se détachant sur le linceul que le squelette de la mort étend derrière eux en un geste quelque peu théâtral.

Son attitude n'en contraste que davantage avec le calme et la sérénité de Ghysels et de son épouse. Lui, joint les

(1) L'avant-bras gauche de cet ange a été brisé.



Monument funéraire d'Adrien de Ghysels et de Barbe Lucion

mains avec ferveur; elle, tient de la main gauche son livre de prières à demi-fermé et porte à la poitrine sa main

droite ouverte, pour témoigner ainsi de l'ardeur de sa foi. La mort peut les frapper ; ils ne la craignent point.

Tous deux richement vêtus ont le visage assez replet et paraissent avoir dépassé la cinquantaine.

Le monument est couronné par un ensemble formé de deux écussons ovales portant les armoiries sculptées et peintes des deux époux, ayant un casque pour cimier.

Le blason de Ghysels porte « parti de sinople et de gueules ; chaque partition chargée d'une tête et col de bouc d'argent accornée et barbée d'or et colletée de gueules » ; celui de sa femme est : « d'argent à un renard contourné de gueules devant un arbre de sinople mouvant d'une terrasse du même et se désaltérant à une fontaine étagée d'or »(1).

Les inscriptions et certaines parties du tombeau sont actuellement dorées.

L'ensemble a beaucoup d'allure et constitue un des plus beaux monuments funéraires qu'ait conservés notre cité.

JOSEPH BRASSINNE.

A propos du sceau d'Ailid de Jeneffe.

Dans la *Chronique archéologique du pays de Liège* de mai dernier, le savant conservateur des Archives de l'Etat à Mons, Mr Ed. Poncelet, a donné, avec quelques commentaires, le sceau d'Ailid de Jeneffe, avoueresse de Huy. En 1898, nous avons publié, dans les *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts* un travail intitulé « *L'avouerie de Huy et les Seigneurs de Beaufort.* » Nous sommes revenu sur cette question, en 1902, dans la même publication. Nous croyons avoir démontré que les seigneurs de Beaufort et les anciens avoués de Huy, de la famille de Barse, étaient parfaitement distincts et que les premiers, descendants des de Huy, n'étaient entrés en possession de l'avouerie qu'à la fin du XIII^m siècle.

(1) Nous devons ces indications à l'obligeance de notre confrère M. Paul Lohest, qui veut bien nous dire aussi qu'en 1904, existait encore rue du Vieux-Mayeur en notre ville, la maison de campagne de Ghysels qui portait à son fronton les mêmes armoiries.

Le dernier descendant mâle de la famille et du nom de Barse s'appelait Walter, comme nombre de ses ancêtres. Il mourut entre les ans 1260 et 1263. Il ne laissa sans doute pas d'héritiers de sa femme Sara, mais il avait une sœur, Aelis, qui fut avoueresse de Huy. Elle épousa Henri (de Jauche, très probablement) et eut deux fils, Henri, avoué en 1266, époux d'Agnès, Arnold, chanoine de Huy, et quatre filles, Sibille, Félicité, Aelis et Ide.

L'avoué Henri était mort avant 1279 laissant un fils mineur, Walter, qui lui succéda et mourut en 1292. Un document cité par Daris, dit "en 1292 fut mys le corp sainte Odile en che fietre (en l'église de Kerniel) et che fut en le temps.... ke ly avoueis Walter le joines estat mors.". De cette qualification "joines" et vu qu'en 1279, il était encore mineur, nous avons conclu qu'il était mort célibataire. M. Poncelet, au contraire, lui donne comme épouse Aelis de Jeneffe, fille d'Arnould de Harduémont. Or, en 1297 et 1300, on trouve un Walter, avoué de Huy, remplacé, en 1304, par Simon de Clermont qui mourut en 1313, laissant une veuve, Aelis de Jeneffe, avoueresse de Huy en 1314, un fils, Walter, avoué en 1316, et une fille, Anne, qui épousa Gérard de Ramloz qui fut la souche des avoués de Huy de ce nom. Il nous paraît évident que Simon de Walcourt devint avoué de Huy vers 1304, par son mariage avec la veuve de l'avoué Walter décédé après 1300.

Quel était ce Walter? A notre avis, il fut le premier avoué de Huy, de la race de Beaufort. Hemricourt dit que l'aînée des filles d'Arnould de Harduémont épousa l'avoué de Huy, seigneur de Barse, qui était de la race de Beaufort, qu'ils eurent un fils, Walter, qui fut avoué, une fille qui épousa Gérard de Ramloz et une autre mariée avec Simon de Clermont. Cette dernière alliance doit être rejetée : Simon épousa la veuve de Walter de Beaufort et non sa fille, comme le fait remarquer Mr Ed. Poncelet (1).

Nous avons, dans nos recherches antérieures, expliqué comment l'avouerie de Huy était tombée entre les mains des Beaufort.

Henri, le vieux seigneur de Beaufort, avait épousé Béatrix de Dommartin, fille d'Eustache Persant et de N., fille de

(1) Cette assertion de Hemricourt nous avait également induit en erreur.

Gérard de Jauche. Si Aelis de Barse épousa Henri de Jauche, comme cela paraît, la parenté de son petit-fils Walter, mort sans hoirs en 1292, avec Walter de Beaufort, son successeur, fils du vieux Henri, est assez rapprochée pour que l'un ait pu hériter de l'autre.

F. TISON.

Antiquités préhistoriques trouvées à Liège et dans les communes limitrophes.

Le fond de cabane néolithique, mis au jour, l'an dernier, sous la place St-Lambert a attiré l'attention sur les antiquités préhistoriques recueillies en notre ville ou dans son voisinage immédiat. Voici la liste des découvertes qui nous sont connues et dont plusieurs sont inédites.

Période paléolithique.

Hache acheuléenne découverte à Liège, près de la rue de l'Académie, dans les limons. (Collection Marcel de Puydt)
Hache acheuléenne recueillie sur la partie du plateau de Cointe englobée dans la commune d'Ougrée (Cette pièce remarquable est malheureusement perdue).

Période néolithique.

Liège : Hache polie en silex ramassée sur le plateau de Cointe (Collection Marcel De Puydt).

Grattoir et silex taillés trouvés par feu le curé Loterman dans le jardin du séminaire épiscopal, rue des Prémontrés (Musée archéologique).

Nucléus recueilli par M. M. De Puydt au Parc de la citadelle (Musée archéologique).

Quatre grattoirs, cinq lames et déchets de la taille : entrée du Boulevard Montéfiore (Musée archéologique et collection J. Servais).

Ans et Rocour : Percuteur, nucléus et lames dans les campagnes avoisinant la Tombe des combattants de 1830 (Collection J. Servais). — Hache polie en roche verdâtre étrangère à la Belgique, trouvée en 1898 à Rocour (Collection M. De Puydt).

Glain : Quelques lames et déchets de la taille trouvés par M. Egide Servais et donnés par lui au Musée archéologique.

Herstal : Quelques éclats et un couteau courbe en silex reproduit ci-dessous, fig. 1 (Collection J. Servais).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

Jupille : Deux pointes de flèches (fig. 2 et 3), nucléus, lames, grattoirs, fragments de haches, etc. provenant du sommet de la montagne lieu dit « Houlpaye » (Musée archéologique, collections M. De Puydt et J. Servais).

Nucléus, percuteurs, grattoirs et éclats de silex provenant de gisements fort pauvres, sis près des lieux dits : « Bruyère » et « Les Piétresses » (Musée archéologique, collections M. De Puydt et J. Servais).

Bressoux : Lames et éclats près du cimetière de Robermont (Musée archéologique et collection J. Servais).

Angleur : De nombreux silex taillés ont été mis au jour dans les bois d'Angleur et les chemins ou sentiers qui les sillonnent (Musée archéologique, collections M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais) (1).

Ougrée : « Sur les Communaux », stations assez productives (Musée archéologique, collections M. De Puydt et J. Servais).

Tilleur : Hache polie en silex découverte et donnée par M. Noël Destordeur (Collection M. De Puydt).

(1) Les gisements métallurgiques du Sart-Tilman ont été décrits par nous au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXII, pp. 11-22.

Age du Bronze.

Liège : Hache à douille provenant des dragages de la Meuse (Collection M. De Puydt).

Vottem : Hache à talons rectangulaires et anneau (Collection M. De Puydt).

Angleur : Hache à douille trouvée à Kinkempois (Collection du Dr Tihon au Musée archéologique).

Age du Fer.

Aucun reste de cet âge n'a encore été signalé.

En terminant, rappelons ici deux pièces de la collection M. De Puydt : une hachette polie en silex jaunâtre, d'un travail parfait, longue de 0^m08, que feu Antonin Terme croyait trouvée à Liège ou aux environs, et un outil de grès, long de 0^m11, recueilli à Liège, dans les graviers de l'Ourthe près du Fourchu Fossé, aujourd'hui disparu. Cette intéressante pièce est aiguisée aux extrémités comme une hache polie à double tranchant. Elle a été donnée par M. le chanoine Gaillard, ancien curé de Geer, et sa provenance est certaine (1).

JEAN SERVAIS.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Au Quai-sur-Meuse. — Des tas de gravier, des madriers, des pilotis, une machine à vapeur, il n'y a là rien d'intéressant pour l'archéologue croirait-on, et cependant on a trouvé des choses curieuses. D'abord, dans la rivière, mise à sec, une forte muraille, provenant sans doute de l'ancienne fortification de la ville et que M. l'ingénieur Pellegrin a soigneusement relevée. Ensuite, dans les graviers du lit du fleuve, un joli mortier en pierre de castène provenant vraisemblablement d'un apothicaire du XV^e siècle et un fragment d'un ancien fourneau à fondre le fer.

Rue du Rève. — Dans la rue du Rève ont commencé les travaux de l'égoût qui doit se relier au quartier de l'Ouest, en traversant la rue de la Madeleine et la place St-Lambert. Il y aura encore de beaux jours pour les fouilleurs et les... revuistes. En attendant, on n'a rien trouvé, si ce n'est un débris architectural en pierre de sable du XV^e ou du XVI^e siècle.

(1) Au sujet des découvertes ci-dessus voir le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tomes XXI, p. 90 ; XXIII, p. 399 ; XXXII, p. 11 ; XXXIII, p. 12 du rapport ; et le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome V (*Notice sur des stations de l'âge de la pierre polie, etc*) et XXII (*Antiquités préhistoriques trouvées sur le territoire de la ville de Liège etc.*

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN }
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pour les personnes qui ne sont
pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 31 Juillet 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 40.

29 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. E. Brahy-Prost, Th. Gobert, Dr J. Simonis, L. Lahaye, J. E. Demarteau, J. Brassinne, F. Hénaux et Eug. Polain, membres effectifs ; MM. C. Haulet, J. Hamal-Nandrin, L. Ledru, F. Sacré, Edm. Couvreur, M. Cloes, P. Duvivier, X. Nagant, Dr F. Bidlot, Ch. Defrecheux, R. Maton, Fick-Wéry et H. Servais, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. M. De Puydt et C. le Paige, président.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance.
— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications — M. le Secrétaire annonce que le 1^{er} fascicule du tome XXXVIII du Bulletin sera achevé prochainement et pourra être distribué pendant les vacances.

Communication de M. J. E. Demarteau : EXPLICATION DU SUJET REPRÉSENTÉ SUR LE VASE DE JUPILLE. — (Voir la notice parue dans le numéro d'août de la *Chronique*, p. 72).

M. le Président remercie vivement M. J. E. Demarteau de son intéressante et savante communication. Il insiste sur l'importance documentaire du vase de Jupille, dont la signification est cette fois bien déterminée, grâce aux savantes recherches du conférencier.

Inventaire des collections du Musée. — M. le Président rappelle qu'il est indispensable que l'inventaire des collections du Musée soit terminé dans le plus bref délai possible.

Après un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Bras-sinne et Pholien, il est décidé que cet inventaire sera fait sur fiches et que chaque objet comportera une description sommaire avec indication des dimensions, de la provenance, etc.

Les objets les plus importants pourront être décrits en détail dans des notices spéciales destinées à paraître dans l'Inventaire archéologique que publie mensuellement la *Chronique*.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Camille Simonis, propriétaire, 14, rue Chevaufosse, à Liège, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — Le Comité pour l'exposition des œuvres de Delcour demande l'autorisation de photographier un petit vitrail faisant partie des collections du Musée. — Accordé.

M. Polain propose deux excursions, l'une à la Neuville et à St-Séverin en Condroz, l'autre au château de Fontaine ou de Horion.

A la demande du Bureau, il accepte de préparer l'une ou l'autre de ces excursions.

M. J. Servais présente, à titre de donation au Musée :

A) de la part de M. J. Hamal-Nandrin, une série de 10 silex paléolithiques du type chelléen et acheuléen provenant de la Charente inférieure (environs de Saintes) ;

B) au nom du même et en son nom personnel une belle série d'objets néolithiques en silex provenant des fouilles entreprises par eux à Zonhoven, dans la Campine limbourgeoise.

De chaleureux remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE

XXVI. — PORTRAIT DU SCULPTEUR JEAN DELCOUR par Jean-Gilles DELCOUR.

LE tableau se trouve dans la salle des anciens maîtres mosans, au Musée de Liège; il est peint sur toile et mesure 0,95 m. de hauteur sur 0,73 m. de largeur (1). Il faisait partie de

(1) Le cliché ci-contre a été obligeamment prêté par M. J. Hogge-Fort, président de l'Œuvre des Artistes qui l'a reproduit dans le n° de novembre de son nouvel organe (Bulletin mensuel) : « *L'Œuvre* ».

la collection laissée par M^{me} Lhoest van Weddingen qui le tenait du receveur général C.-J. Desoer; celui-ci l'avait acquis de H. Hamal. Comme le suppose avec toute vraisemblance J. Helbig, il figurait au catalogue de la vente effectuée le 6 mars 1786, après le décès du tréfoncier Jean-Mathieu de Saroléa, seigneur du ban de Cheratte, Barchon, etc.; il y est



désigné comme portrait de J. de Lacour, sculpteur, par son frère. Dans un catalogue ancien que le catalogue de la vente Lhoest (1892) ne désigne pas, on l'attribuait à un Van Helst, sans doute Van der Helst. Celà est d'autant plus étonnant qu'il est signé et daté.

Le sculpteur est vu de trois quarts jusqu'au bas du buste; il tient de la main droite un porte-crayon de cuivre avec un fragment pointu de terre rouge

en haut et un de terre très noire appuyé sur un feuillet double de papier bleuâtre; la main gauche serre une planchette dressée sur laquelle sont fixés deux feuillets de papier également bleuâtres; le premier nous montre un plan tracé à la plume et hachuré au crayon rouge pâle, au bas duquel se lit, en bâtarde, l'inscription suivante: « Tabernacle de Herckenrode faict avec son autel par Jean de la Cour sculpteur ». Sur le feuillet sous-jacent, le peintre a mis la date 1685 et son monogramme.

Depuis que le catalogue Lhoest a imprimé 1688, tous les ouvrages (1) et tous les catalogues ont reproduit cette erreur; si l'on avait vérifié, on n'aurait pas hésité à voir 1685 et l'on

(1) Sauf J. Helbig dans son ouvrage sur la sculpture liégeoise; ailleurs il commet l'erreur aussi.

aurait découvert, très clair aussi, le monogramme où le J, le G et le D s'entrelacent.

Le plan n'est pas complètement conforme à l'autel de Herckenrode; la partie supérieure et l'inférieure ont été modifiées à l'exécution; le dessin a d'ailleurs le caractère d'un premier jet. Dans une couronne elliptique de lauriers nouée, en haut, par un ruban, et fermée en bas par une tête d'ange à ailes éployées, un soleil (ostensoir) et l'hostie sacrée dans sa lunule projettent un rayonnement serré. Une tête d'ange appuie son menton sur le nœud supérieur et quatre têtes semblables sortent latéralement d'une seconde couronne plus épaisse et formée de feuilles et de fleurs, contemplant le saint Sacrement. Une troisième couronne, en feuilles de laurier, liées en spirale par un ruban étroit, est soutenue par deux éphèbes à cheveux ondulés et comme soulevés par le vent, sortes d'archanges sans sexe et sans ailes, à demi-vêtus d'un peplum flottant et posés sur des nuées.

Une cigogne à ailes éployées et ses trois petits qui lèvent la tête affectueusement vers elle et qu'elle regarde de même, sont placés, en symbole de la piété ⁽¹⁾, sur la tablette du tabernacle proprement dit.

Au-dessus de la porte du tabernacle, deux anges ailés suspendent une draperie. Cette porte est ornée de feuilles de vigne et de grappes de raisins; elle se termine par un relief formé de feuilles de laurier entrelacées.

Du côté gauche, seul visible (le papier est enroulé de l'autre côté), une Vierge tenant l'Enfant Jésus du bras gauche ou une Charité (?) est dressée sous une arcade.

Un rinceau termine l'ensemble à la base.

L'attitude du statuaire qui semble réfléchir et inscrire des notes à propos de son croquis, est simple, naturelle; la figure grave, aux sourcils séparés par un double pli, est d'accord avec ce maintien.

Le visage, de forme assez arrondie, avec saillies latérales de la mâchoire inférieure, ne donne pas l'impression d'un tempérament artistique; on penserait plutôt, à première vue, à un avocat, un juge, un magistrat. L'intelligence et la finesse se lisent dans les yeux et sur la bouche; celle-ci, large et

(1) Ce symbole, en honneur chez les Grecs et les Romains, est assez rare en iconographie chrétienne.

mince, est la partie la plus significative de cette figure sans charme, sans grand caractère. Le menton, assez petit et fendu, ne donne pas le cachet de l'obstination à la physionomie ; Delcour fut cependant un travailleur acharné. Les yeux sont bruns et doux, les points lumineux extrêmement menus, les sourcils châains et minces. La paupière supérieure est à deux sillons réguliers et concentriques ; le pli moyen n'est pas tombant et oblique comme chez la plupart des sculpteurs et des peintres habitués à scruter, en clignant, les détails de leurs modèles ou les effets de masse. On ne s'étonnera pas de trouver en lui un idéaliste plutôt qu'un observateur attaché à l'étude scrupuleuse de la nature ; chacun sait comment il a cherché à rendre les types gracieux, mouvementés et symboliques qui hantaient son imagination et que son maître Bernin n'avait certes pas contribué à étouffer en leurs germes.

La peau est rouge, brunâtre, modelée à la terre d'ombre foncée ; les narines sont dessinées et creusées dans le même ton. Les endroits saillants sont notés par des glacis d'ocre jaune. La perruque, châtain foncé, finement frisée, se divise au milieu du front qu'elle cache malheureusement trop.

Une cravate de toile plissée et bordée, est nouée une fois sous le menton et tombe en rabat sur la poitrine ; elle est blanc bleuâtre.

Une sorte de manteau ou de pèlerine bleu foncé forme autour du buste des plis larges, variés, scrupuleusement étudiés. Une manche brune laisse saillir la chemise bouffante et serrée par une bande au poignet ; elle est également fort bleuie.

Le torse ne paraît pas élevé.

La main, organe important chez un artiste, est solide, assez large, à doigts non effilés ; sa carnation est celle du visage ; elle a été peinte avec un mélange de terre de Sienne, d'ocre et de blanc ; de rares glacis jaunes marquent les saillies osseuses. Les raccourcis sont parfaits.

Notons comme accessoires une écritoire ronde, en étain, à laquelle est accroché un pinceau et où plonge une plume d'oie ; une coquille de mollusque sert de godet pour l'encre de Chine ; un compas de cuivre, une règle à dessiner sont à côté, sur la même petite table de travail, recouverte d'un tapis violet.

Une cheminée en petit granit foncé se détache, derrière la tête et la planchette, sur un fond de mur bleu où je crois distinguer quelques saillies architecturales.

L'ensemble est harmonieux ; le coloris appartient à la gamme bleue ; le bleu est la couleur tonale d'où tous les autres tons dérivent ou avec laquelle ils se marient. La gamme de Delcour diffère de celle adoptée par Englebert Fisen, son contemporain ; c'est un bleu grisâtre, mais moins clair.

Les œuvres connues de ce peintre habile se distinguent toutes par cette caractéristique ; elles sont malheureusement peu nombreuses à présent. J. Helbig en cite une demi-douzaine environ qui ont échappé aux injures du temps. Je crois qu'il faudra allonger un peu cette liste prochainement ; il me paraît démontré que le tableau remarquable qui orne l'autel majeur de l'église de Chênée n'est autre que le chef-d'œuvre de Delcour, jadis à l'autel majeur de la Collégiale Saint-Pierre. Le sujet est, comme l'indique Abry, tiré de la vie de saint Pierre ; l'apôtre, accompagné de saint Jean, guérit un paralytique à la porte d'un temple. Il est vrai que Villenfagne a écrit dans ses *Mélanges* que le sujet était la chute de Simon le magicien ; mais c'est là probablement son interprétation personnelle, et il me semble impossible que la fin ridicule d'un faux chrétien, d'un impie, d'un imposteur ait été choisie pour figurer à l'autel majeur d'une église catholique. Je reviendrai sur cette question prochainement.

D'autre part, à l'église Saint-Jacques, j'avais remarqué le coloris d'un tableau à peine visible dans un coin de débarras ménagé au narthex ; le sujet, autant que j'ai pu en juger jusqu'à présent, est saint Benoît en extase et voyant apparaître la Trinité dans le ciel. La manière est de Delcour plutôt que de Fisen. Or, Hamal (1) signale un saint Benoît de Delcour en cette église. Cela ferait deux œuvres retrouvées.

G. JORISSENNE.

(1) Dans les précieux manuscrits que Madame la marquise de Péralta a bien voulu mettre à ma disposition.

FRAGMENTS DE BOL EN VERRE GRAVÉ DE L'ÉPOQUE BELGO-ROMAINE.

Les fouilles exécutées en 1875 par feu le comte G. de Looz dans les substructions d'un établissement belgo-romain à Embresin (1), ont produit un grand nombre d'antiquités diverses, une notice, consacrée à ces fouilles, a paru jadis dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (2).

Parmi de nombreux débris de verreries provenant de ces recherches et conservés au Musée de Liège, nous avons retrouvé deux fragments d'un intéressant bol en verre blanc, dont les parois portent gravées les représentations de deux animaux.



Sur le plus grand de ces fragments est figuré un animal qui paraît être un lion (?); sur le second, on reconnaît l'arrière-train d'un autre quadrupède et les branchages d'un arbre à haute tige.

A la partie supérieure du bol était gravée une inscription, dont trois lettres seulement sont conservées.

O N A (?)

Il est probable que le pourtour du vase portait quatre dessins d'animaux, séparés par des arbres et qu'au-dessus

(1) Arrondissement administratif : Waremme ; arrondissement judiciaire : Huy ; canton : Avennes.

(2) Tome XV, pp. 253-267.

de chaque scène étaient gravées deux lettres; l'inscription complète aurait donc été composée de huit lettres.

Les verres gravés de l'époque belgo-romaine sont très rares dans nos contrées; il est d'autant plus regrettable qu'il n'ait été retrouvé que les deux fragments reproduits ci-dessus.

La gravure est à la fois grossière et naïve et dénote un art en décadence; la nature même du verre rapporte le bol d'Embresin au III^e ou au IV^e siècle de notre ère, époque à laquelle les verreries gravées se retrouvent en abondance dans les contrées rhénanes.

L. RENARD.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Place St-Lambert. — De nouveau on a ouvert les "*trous*„ de la place St-Lambert et, après avoir déplacé deux grosses conduites de gaz, on a déblayé l'emplacement de l'hypocauste, au-dessus duquel on doit construire une voûte. Dans la cave ainsi formée seront conservés l'hypocauste romain, les caveaux et sarcophages demeurés en place. Le tout sera soutenu par les murailles mêmes du bras nord du transept occidental de la vieille Cathédrale.

Rien de nouveau de ce côté. Pour de nouvelles trouvailles, il faut attendre la tranchée de l'égoût, devant la Société Militaire et le Palais.

E. P.

ERRATUM

Dans notre numéro de novembre, p. 92, au lieu de "*gisements métallurgiques* „, lire "*gisements néolithiques* „.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 27 Octobre 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, Th. Gobert, P. Lohest, Dr J. Simonis, L. de Buggenoms, J. Brassinne, F. Hénaux, Eug. Polain et Dr J. Grenson membres effectifs ; MM. P. Comblen, J. Hamal-Nandrin, G. Rasquin, Dr G. Jorissenne, F. Sacré, A. Massart, A. Moyano, L. Halkin, E. Couvreur, M. Cloes, C. Pirnay, G. Ghilain, N. Capelle, R. Maton, F. Bure, L. Ledru, abbé Coenen, chevalier M. de Mélotte et J. Closon, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. le Paige, président, L. Renard-Grenson, secrétaire, Dr J. Alexandre, conservateur, E. Brahy-Prost, G. Ruhl, F. Magnette et A. Bouhon.

En ouvrant la séance, M. le président fait part du décès de M. Jean Charlier, membre correspondant de l'Institut, décédé à Theux le 28 septembre dernier. Il montre la perte que ce décès cause à la Société et annonce qu'une délégation officielle a assisté aux funérailles, où un discours a été prononcé par M. Fl. Pholien.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance.

— M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire-adjoint annonce que le 1^{er} fascicule du tome xxxviii du Bulletin a été distribué et que le second fascicule est sous presse.

Communication de M. Th. Gobert : LA HOUILLE ; PREMIÈRE UTILISATION ; PREMIÈRE EXPLOITATION INDUSTRIELLE (Voir résumé ci-après pp. 107-108).

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée, M. Th. Gobert de sa très intéressante et attrayante communication (Applaudissements).

M. Brassinne demande si le texte de Renier de St-Jacques, de la fin du XII^e siècle, ne doit pas être considéré comme signalant une *recrudescence de l'exploitation* plutôt que la *découverte* de la houille.

M. Gobert est d'avis que le texte doit s'entendre dans le sens de la découverte.

M. M. Lohest demande pourquoi l'usage de la houille s'est perdu depuis l'époque romaine.

M. Gobert estime que l'usage de la houille dans la villa de la place St-Lambert a été local et passager ; qu'il s'est perdu à cause de la plus grande facilité du chauffage au bois et des difficultés de faire brûler le charbon de terre dans des installations de tirage assez compliquées.

M. Hénaux conteste que la houille ait jamais été employée dans les villas romaines ; cet emploi aurait nécessité des cheminées et aurait laissé des traces sur les parois des hypocaustes sous forme d'enduit goudronneux.

M. M. Lohest admet qu'on a trouvé dans les substructions de la place St-Lambert du charbon brûlé et non brûlé ; il fait remarquer que cela n'a rien d'étonnant, vu qu'il y a des affleurements de charbon en Pierreuse, à quelques pas des substructions.

M. E. Polain déclare que des experts ont assisté à l'exhumation des échantillons de houille retrouvés dans l'hypocauste de la villa et que, de l'avis unanime de ces experts, le charbon en question est de l'espèce dite « brishà », c'est-à-dire du charbon d'affleurement. M. Polain ajoute qu'un autre argument en faveur de l'utilisation de la houille dans l'hypocauste de la place St-Lambert réside dans le fait de l'emploi de la brique pour les parois du foyer ; ces briques auraient été employées, d'après lui, en cet endroit, plutôt que la pierre, à cause de leurs qualités réfractaires.

Organisation de conférences publiques pendant l'hiver 1908-1909. —

M. Fl. Pholien annonce que la Commission des conférences s'occupe activement de l'organisation d'une série de conférences et peut-être même de certains cours pratiques.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. —

MM. Eug. Nagant, notaire à Bressoux, Félix Ledent, avocat, et A. Collinet, antiquaire, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente une élégante buire en bronze, découverte par lui au cours de fouilles pratiquées dans le Condroz et décrit les scènes que reproduit l'anse historiée de ce vase.

M. M. De Puydt offre, de la part de M. Docquier de Rausa, un outil en os, destiné à écorcer les chênes. Des remerciements sont votés au donateur.

La séance est levée à 12 h. 25.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÈGE

XXVII. — FONTAINE ORNÉE D'ŒUVRES DE
JEAN DELCOUR

(Cour de la Maison Wodon-Merken à Liège).

Il est sans doute peu de Liégeois qui se soient rendus compte du grand intérêt que présente, pour l'histoire de la sculpture liégeoise, la fontaine qui orne encore actuellement la cour de la vieille maison Wodon-Merken en Féronstrée (1).

Comme on le remarquera par la reproduction ci-après, le monument en question offre assez bien la forme d'un portique; deux hautes colonnes d'ordre ionique soutiennent une corniche accostant un fronton mouluré et cintré.

A la partie supérieure, une niche de style Louis XV, finement décorée, dans le goût de l'époque, de rocailles et de chutes de fleurs, renferme une statue de Vierge posée sur un socle ornementé, lui aussi, de rocailles; directement en dessous, se trouve encastré un bas-relief en stuc, à la partie inférieure duquel vient s'adapter un déversoir, en forme de monstre marin, d'où l'eau s'écoule dans une grande vasque (coquille) en marbre de Saint-Remy.

Le monument entier mesure 6^m.70 de hauteur et 3^m.30 dans sa plus grande largeur. Ce qui frappe avant tout le regard, c'est la statue de la Vierge de grandeur naturelle (1^m.60), que renferme la niche.

S'il faut en croire la tradition, ce serait le modèle en bois qui servit pour la fonte en bronze de la célèbre statue de la Vierge de Vinâve, d'Ile, exécutée par Jean Delcour. Modèle ou répétition, la ressemblance entre les deux œuvres est frappante.

La Vierge est debout, vêtue d'une robe très ample qui l'enveloppe jusqu'aux pieds; un voile ceint à demi sa tête.

(1) De vifs remerciements sont dus à M. Wodon qui, avec la plus grande bienveillance, a autorisé l'étude et la reproduction de ce monument.

Une sorte de manteau jeté sur les épaules, descend jusqu'aux genoux ; sur l'épaule droite, les deux extrémités de ce manteau, s'envolent en plis mouvants, comme emportés par un souffle puissant.

Le visage de la Vierge est empreint de cette beauté céleste où la grandeur souveraine s'allie à un sentiment intense de piété.

Des deux mains, Marie soulève le divin enfant. Jésus, de ses deux bras, s'attache au cou de sa mère, le haut du corps à demi tourné vers elle, tandis que le visage se présente de face au spectateur.

Nous avons sous les yeux une scène vécue ; l'artiste a surpris la nature et il l'a rendue tout à la fois avec simplicité et avec grandeur.

La maîtrise de Delcour apparaît dans cette statue, comme dans la plupart des œuvres qui suivirent, poussée à son point culminant.

Et cependant, Delcour était à ce moment septuagénaire ; alors que d'ordinaire à cet âge, l'esprit et la main défont, chez notre artiste, à la maturité de l'art s'ajoute la fougue de la jeunesse.

En la statue qui nous occupe, l'artiste a réalisé le type définitif d'un rêve poursuivi durant sa longue existence. Après l'avoir créé, semble-t-il, pour le mausolée de l'évêque d'Allamont à Gand (1673-1674), l'avoir transformé en une pose plus classique dans la Vierge de Montaigu à Saint-Antoine à Liège (1693), il arrive enfin à le fixer pour la fontaine de Vinâve d'Ile (1695-1696).

La Vierge de la maison Wodon-Merken appartient à la même époque que cette dernière œuvre.

Le bas-relief placé en dessous de la Vierge mesure 1^m.65 de hauteur sur 2^m.25 de longueur ; il représente Jésus-Christ conversant avec la Samaritaine.

Le Christ est assis à l'ombre d'un chêne, près du puits de Jacob ; la main gauche tendue en avant, il parle à Marie-Madeleine ; celle-ci, assise en face de lui, a les deux mains ramenées sur la poitrine, geste qui témoigne de l'intensité des sentiments qui l'animent au cours de son entretien avec le fils de Dieu ; près d'elle, elle a déposé le seau avec la corde qui lui servait à puiser l'eau. A l'arrière-plan, on observe un temple de forme ronde, que soutiennent des



(Cliché de M. le Dr J. Grenson).

FONTAINE LOUIS XV

dans la cour de la maison Wodon-Merken, en Féronstrée.

colonnes d'ordre toscan. Au fond de la scène, à l'ombre d'un palmier, quatre disciples conversent ensemble ; leurs traits trahissent l'étonnement qu'ils éprouvent de voir Jésus s'entretenir avec la pécheresse.

Ce bas-relief est, sans aucun doute, également de Delcour. La manière de l'artiste s'y accuse franchement dans le mouvement puissant des draperies. La composition est simplement ordonnancée et, cependant, elle a un caractère grandiose. Les figures du Christ et de la Samaritaine sont de toute beauté ; les poses des deux acteurs de la scène sont bien naturelles et l'on ne saurait pas imaginer autrement la scène que relate l'Évangile.

Au reste, il semble qu'en couronnant le monument par la statue de la Vierge, le propriétaire, pour qui l'œuvre fut faite, ait voulu y mettre la signature du maître. On conviendra que l'assemblage de ces deux œuvres a eu une raison d'être.

Si l'on considère les nombreux traits de ressemblance, entre la Samaritaine et la sainte Catherine, dans l'église dédiée à la vierge martyre, en notre ville, statue qui est attribuée avec raison à Jean Delcour et qui ne fut exécutée qu'après la reconstruction de cette église incendiée en 1691, on peut dater approximativement le bas-relief de la fontaine Wodon. Il est de la fin du XVII^e siècle.

Mais la statue de la Vierge ne fut placée là qu'une cinquantaine d'années après.

Ma conviction personnelle se base sur la manière dont la niche fut construite. Le mur à cette hauteur est fait en recul, comme si, lors de la construction, on n'avait pas pensé de prime abord, y pratiquer cette niche. Au reste, le style de l'encadrement de la niche indique une époque assez postérieure. Ce n'est que vers 1750 qu'on trouve en faveur, dans nos beaux meubles liégeois, ce magnifique style Louis XV, si artistiquement fouillé et si délicatement fleuri.

Un habile ornemaniste aurait donc, me semble-t-il, pu réunir dans un cadre délicieux deux puissantes œuvres du célèbre statuaire Jean Delcour.

Quoiqu'il en soit, on ne peut qu'applaudir au dessein du Comité de l'Exposition de l'œuvre de Jean Delcour

(qui sera organisée l'an prochain à Liège, à l'occasion de la tenue en notre ville du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique) de faire reproduire par le moulage la fontaine qui orne la cour de l'immeuble Wodon-Merken.

Ce moulage, avec d'autres plus importants, permettra de faire connaître à l'étranger le talent de notre artiste wallon et contribuera à donner à son nom le lustre qu'il mérite.

J. MORET.

NOS CONFÉRENCES

LA HOUILLE.— PREMIÈRE UTILISATION, PREMIÈRE EXPLOITATION INDUSTRIELLE.

En sa séance du mois d'octobre, l'Institut archéologique liégeois a entendu une communication de M. Th. Gobert, archiviste provincial, sur *La Houille, sa première utilisation et sa première exploitation*. Tirant parti de découvertes récentes, le conférencier a exposé ce que les recherches archéologiques permettent d'accepter en l'occurrence. C'est en vain, a-t-il dit, qu'on a prétendu que les Romains étaient initiés à l'existence de la houille; le climat de l'Italie n'en montrait pas la nécessité et son sol n'en renfermait point, mais seulement quelques rares gisements de lignite. Sans doute, trois siècles avant la naissance du Christ, Aristote a indiqué une terre noire provenant du Péloponèse, excellente pour la combustion. Théophraste, à son tour, a signalé un charbon fossile qu'il appelle *Lithantrax* = charbon de pierre, et qu'utilisaient les forgerons. A l'inverse de ce que pensait Ferd. Henaux, ces auteurs anciens faisaient simplement allusion à des dépôts de lignite qu'on trouve en effet en Grèce.

En revanche, M. Gobert admet que, sur le territoire liégeois, qui compte parmi les bassins houillers les plus riches de l'Europe, la houille, pour divers motifs, a été aperçue à une époque reculée. Bien mieux, ces propriétés caloriques furent connues. Les fouilles exécutées, en septembre 1907, place Saint-Lambert, ont attesté que les habitants de la villa belgo-romaine, relevée là, utilisaient le charbon de terre. Le

conférencier pense toutefois que cette utilisation a été toute locale et toute momentanée. S'étayant sur la situation économique et physique de nos régions à ces temps reculés, M. Gobert a fait ressortir que l'emploi de la houille n'a pu se répandre alors. D'ailleurs, pendant de longs siècles après le début de l'exploitation industrielle de ce fossile, de graves préventions persistent contre son emploi en de nombreux pays. Le conférencier, par une documentation serrée mais pleine de faits frappants, a montré que, en la seconde moitié du XIII^e siècle encore, une grande partie de la France et Paris lui-même restaient rebelles à l'usage de la houille. Aussi, dans les premiers siècles de son exploitation, les forgerons et les maréchaux furent-ils à peu près seuls à adopter le nouveau mode de chauffage.

Pour cette exploitation industrielle du minéral, M. Gobert convient que la Grande Bretagne a pu précéder le pays de Liège. Il n'admet pas toutefois que sur le continent les environs de Rolduc aient été le siège de charbonnages, dès le XII^e siècle. C'est en interprétant faussement le nom d'une localité Kalkulen, que des auteurs ont émis semblable affirmation. Or, Kalkulen ne peut être traduit fosse à houille, mais « fosse à chaux ». Tout s'unit, au contraire, pour attribuer la priorité de l'exploitation charbonnière au bassin de Liège, à la fin du XII^e siècle et au début du suivant, comme des textes probants et contemporains l'établissent. A ce moment, à raison surtout du déboisement et de l'augmentation considérable de la population, l'on appréciait chez nous les avantages de l'emploi de la houille, sa combustion lente, la chaleur intense qu'elle dégage, bien supérieure à celle du bois.

De l'ensemble des textes, des faits et des circonstances diverses, M. Gobert a tiré ces conclusions qu'il considère péremptoires :

1^o C'est sur le sol liégeois qu'on découvre l'emploi de la houille le plus ancien, authentiquement établi ; 2^o Liège aussi a été le berceau de l'exploitation du charbon de terre, sur le continent au moins ; 3^o par le nombre et l'importance de ses inventions, elle est regardée, depuis des siècles, par toutes les nations, comme la terre classique de l'industrie charbonnière.

X.

**PENDELOQUE EN OS
DE LA PÉRIODE DU RENNE**

TROUVÉE DANS UNE GROTTES DE FOND DE FORÊT
(Province de Liège).



La pendeloque en os, représentée ci-contre en grandeur naturelle, a été trouvée au cours de fouilles pratiquées dans la plus grande des deux grottes de Fond de Forêt (Trooz).

Ces cavernes, qui se trouvent à environ 13 kilomètres de Liège, avaient été explorées en partie, vers 1830, par le Docteur Schmerling de Liège; ses découvertes lui avaient permis d'affirmer

l'un des premiers que l'homme a été contemporain du Mammouth, du Rhinocéros, du Grand Ours des Cavernes.

Il y a quelques années, le docteur Tihon de Theux, à son tour, y effectua des fouilles⁽¹⁾; il recueillit notamment dans la plus grande de ces deux grottes 2300 silex taillés et une quantité d'ossements d'animaux, dont plusieurs d'espèces éteintes.

Grâce à l'amabilité de Monsieur Walthère Joris, régisseur des propriétés de Mademoiselle la baronne de Fabribeckers, nous avons obtenu l'autorisation de pratiquer de nouvelles fouilles.

(1) *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XII, (1898), pp. 145-173 : *Les cavernes préhistoriques de la vallée de la Vesdre. — Fouilles à Fond de Forêt.*

Effectuées dans des parties inexplorées et non remaniées, elles nous ont permis de réunir d'intéressants documents sur l'industrie de l'homme primitif de Fond de Forêt.

De la couche tout à fait inférieure, nous avons extrait plus de 5000 silex taillés de l'industrie aurignacienne, des os conservant la marque d'un travail humain, des débris de cuisine, des dents et une grande quantité d'ossements d'animaux.

Monsieur Julien Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liège, a bien voulu examiner ces ossements; il y a reconnu entre autres, les restes du Mammouth, du Grand Ours des Cavernes, du Rhinocéros, de la Hyène tachetée, etc.

A l'intérieur de la grotte, dans une excavation du rocher, formant une chambre assez spacieuse, nous avons découvert, en dessous d'éboulis soudés par une couche de stalagmites, un gisement magdalénien, dont nous avons retiré une cinquantaine de lames, un beau nucléus et la pendeloque en os reproduite ci-dessus.

Cette pièce, de forme plus ou moins ovale, a les bords rodés et polis; elle mesure 80 mm. de hauteur, 58 mm. de largeur et 14 mm. dans sa partie la plus épaisse. Elle a servi sûrement comme objet de parure et paraît être l'esquisse grossière d'un poisson, le trou de suspension figurant l'œil.

Elle présente de l'analogie avec la pendeloque en schiste trouvée par L. Giroux, dans le gisement solutréen de Laugerie-Haute (France) (1).

Pour terminer, rappelons que, pendant l'été de 1907, A. Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à fait pratiquer de nouvelles fouilles dans les mêmes grottes de Fond de Forêt et y a recueilli également une très ample moisson.

J. HAMAL-NANDRIN.

(1) *Bulletin de la Société préhistorique de France*. Rapport de la séance du 25 Avril 1907.

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LIÈGE (31 JUILLET - 5 AOUT 1909).

Comme nos lecteurs le savent, c'est de commun accord avec la *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* que notre Institut s'est chargé d'organiser la XXI^e session de la Fédération archéologique et historique de Belgique.

Le Congrès, qui tiendra ses assises en notre ville du 31 juillet au 5 août de l'année prochaine, coïncidera avec l'inauguration de notre Musée archéologique dans ses nouveaux locaux : la vieille maison Curtius, dont la ville de Liège aura, pour cette date, achevé tout l'aménagement ; à cette occasion encore, seront organisées deux expositions des plus intéressantes : l'une sera consacrée à l'œuvre de notre célèbre sculpteur Jean Delcour, l'autre réunira les antiquités préhistoriques les plus remarquables trouvées sur le territoire de l'ancien pays de Liège.

Les deux sociétés organisatrices mettront tout en œuvre pour que le succès le plus complet couronne ces importantes assises scientifiques.

La première circulaire d'appel, qui vient d'être lancée et qui donne le programme et l'horaire provisoires du Congrès, suffira pour montrer combien les discussions que provoquera celui-ci seront variées et intéressantes.

Des visites aux églises, aux monuments, aux musées, aux principales collections privées de la ville, permettront aux congressistes d'étudier de visu les nombreuses richesses archéologiques que renferme la capitale de la Wallonie. En outre, il sera organisé des excursions scientifiques aux gisements des éolithes de Bonnelles, aux fonds des cabanes néolithiques de la Hesbaye, aux châteaux historiques de la province, à Huy, à Logne, à Maestricht, etc.

L'Institut a le ferme espoir que tous ses membres auront à cœur de participer au Congrès de l'an prochain.

Le Comité organisateur les prie instamment d'adresser leur adhésion au Secrétariat Général, rue Fabry, 14, avant le 15 janvier.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

La Place du Marché. — Depuis que notre Conseil communal a été officiellement saisi du « projet gouvernemental » et que l'Institut archéologique, en sa séance du 29 novembre dernier, a unanimement voté l'envoi d'une lettre de protestation à nos édiles, la presse de toute nuance s'est vaillamment lancée dans la mêlée, ouvrant ses colonnes aux justes récriminations que suscite partout le projet étrange que l'on veut imposer aux Liégeois.

On sait qu'il ne s'agirait rien moins, que de raser le côté Nord de notre vieille place du Marché, pour y édifier une morne construction néo-gothique, destinée à prolonger les locaux actuels du Palais de Justice où tout est à l'étroit depuis longtemps.

Jamais, certes, aucun architecte liégeois n'oserait proposer semblable projet sacrilège, car, sans vouloir attribuer à notre place du Marché une grande valeur architecturale, on doit reconnaître qu'elle seule évoque encore parmi nous, le souvenir des luttes glorieuses que nos pères eurent à soutenir pour conserver nos franchises communales.

Se figure-t-on d'autre part notre vieille fontaine du Marché, avec son Perron et son beau groupe des trois Grâces de Delcour, puis notre Violette, écrasées par une immense et froide façade gothique ?

Les Liégeois doivent tout mettre en œuvre pour conserver intacte cette place historique à laquelle se rattachent tant d'épisodes de notre histoire locale.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1909 seront mises en circulation vers le 15 janvier. — Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

- AILD, dame de Jenette, avouée de Huy, 46, 47, 88.
AISEAU, 72.
ALLAMOND, d', évêque de Gand. 104, 107.
ALLEMAND. Jean, l'. 63.
AMIENS, 65.
ANGLEUR, 91, 92.
ANS, 90.
ANS, d', 20.
ANVERS, 34.
AUBÉE, 12.
- BARSE, Aelis de, 90. — Walter de, avoué de Huy, 46, 89.
BAVIÈRE, Ferdinand de, prince-évêque de Liège, 44. — Jean-Théodore de, prince-évêque de Liège, 12. — Maximilien-Henri de, prince-évêque de Liège, 43.
BEAUFORT, Walter de, 89, 90.
BEAUNE, 8
BEKE, Josse van der, 51, 52.
BELLEFROID, La famille, 43.
BERRY, Le duc de, 80.
BERTRAND, Jean-Martin, 9. — Marie-Josèphe, 8, 9. — Roland, 9.
BOIS-BORSU, 76.
BONCELLES, 111.
BRESSOUX, 91.
- CHARLES V, 79.
CHRISTIAN, J.-G., 12.
CLERCX D'AIGREMONT, 32, 33.
CLERMONT, Simon de, 46, 89.
CLÈVE, Josse van, 51.
COLOGNE, 26.
COLOGNE, Jean de, 63
CONRAD, archevêque de Cologne, légat du pape, 26, 27.
CORONMEUSE, dépendance de Liège, 24.
CURTIUS, bourmestre de Liège, 43.
- DAMAVE, Anne-Marie, 10.
DAVID, 51.
DEFRANCE, 12.
DEPREZ, Henri, 34 — Louis-Joseph, 10.
DEREN, JACQUES, 31.
DESOER, C.-J., 95.
DIEPENBEEK, 34.
DOMMARTIN, 18, 19.
DOMMARTIN, Béatrix, de, 89.
DONEUX, Théodore, 84.
DOUFFET, Gérard, 44, 45.
- ECKE, Dieudonné, 10.
ELOUGES, 72.
- FABRIEUCKERS, la baronne de, 109.

- FASSIN, peintre, 12.
FESELEN, Melchior, 81.
FLÉMALLE, Henri, 43.
FONTAINE, 83.
FOULLON, bourgmestre de Liège,
43.
FRAIPONT, Julien, 110.

GENTBRUGGE, 34.
GHYSELS, Adrien de, 85, 86, 87.
— Arnold de, 86.
GLAIN, 91.
GOESWIN, 20.

HAMAL, Le chanoine, 64. — H., 95.
HARDUEMONT, Arnoul de, 46, 89.
— Jean de, 46.
HAREM, Marie-Sibille, 12.
HARSEY, Lambert de, 57.
HARZÉ, Anne-Marie, 9.
HELST, van der, 95.
HEMERICOURT, Jacques de, 19.
HERLEN, La famille, 81.
HERMAN, Jean, 31.
HERSTAL, 75, 91.
HONTHOIRE, Arnold du, 85.
HURGUES, Philippe de, 64.
HUY, 111.

INNOCENT IV, pape, 27.

JAMAR DE LIBOIS, Anne, 9.
JAUCHE, Gérard de, 90. — Henri
de, 90.
JENEFFE, Ailid de, 88-90. — Guil-
laume de, 47.
Jupille, 72, 73, 74, 75, 91.

LACOUR, J. de, 95.
LAMAYE, M., 20.
LATOUR, 12.
LEERODE, U. de, 44, 45.
LEJEUNE, Louis, 31.

LERNEU, Jacquim, 59.
LHOEST van Weddingen, M^{me}, 95.
LIÈGE, 90.
" Frères Célites, 90.
" maison Curtius, 2, 48, 60,
84, 111.
LIÈGE, maison d'Ansembourg, 32,
84.
LIÈGE, maison delle Wège, 20.
" " Porquin, 3, 4.
" " Willems, 32.
" Pavillon de Flore, 3.
" Place du Marché, 112.
" Pont des Arches, 40.
" Quai-sur-Meuse, 92.
" rue Bonne-Fortune, 84.
" rue de la Wache, 20, 27,
48, 60.
LIÈGE, rue du Rève, 92.
" rue Grande-Bèche, 3 et sv.
" Saint-André, 12, 28
" Saint-Antoine, 104.
" Saint-Barthélemy, 60.
" Saint-Georges, 9, 11.
" Saint-Jacques, 46.
" Saint-Lambert, 19, 20, 59,
62.
LIÈGE, Saint-Martin-en-Ile, 11.
" Saint-Pierre, 11.
" Saint-Remacle-au-Pont, 9.
" Saint-Thomas, 11, 57.
" Sainte-Catherine, 85.
" Le Pays de, 3, 16, 31, 40,
51, 62, 71, 77, 88, 94, 103.
LOES, Madeleine, 8.
LOGNE, 111.
LORRAINE, Ch. de, 44, 45
LOUIS XI, 80.
LUCION, Barbe, 85, 86, 87.

MAESTRICHT, 7, 111.
" Notre-Dame, 11.

- MAESTRICHT, Saint-Jacques, 8.
" St-Jean-Baptiste, 8.
- MALCORTOIS, Marie, 47.
- MARSEILLE, 11.
- MASSYS, Quentin, 51.
- MEERENDRÉ, 34.
- MEERSSEN, 11.
- MEMLING, 51.
- MENDONCK, 34.
- MÉRODE, Maître de, 51.
- MONTELIUS, Oscar, 35.
- NOTGER, 66, 67, 68
- NOVILLE, 19.
- OLIVIER, Johan, dit le Baleire, 57.
- OMBRET, 72.
- OUGRÉE, 91.
- PANHAY, Renier, 85.
- PASTURE, Rogier delle, 51.
- PATINIER, 51, 52.
- PERSANT, Eustache, 89.
- POLLAERE, 34.
- PONTHIER, J., 9.
- RAMLOZ, Gérard de, 89.
- REIMS, 64.
- ROBERMONT, 11.
- ROCOUR, 90.
- ROUVEROY, Frédéric, 10.
- RYCKEL, Guillaume de, abbé de
Saint-Trond, 27.
- SACRÉ, Cath., 10.
- SAINT-TROND, L'abbaye de, 26, 27.
- SAMRÉE, 34.
- SANY, Mathieu, bourgmestre de
Liège, 3.
- SAROLÉA, Jean-Mathieu de, 95.
- SATURNE, 75.
- SCHALKHOVEN, 72.
- SERVANDONI, 11.
- SIMONIS, bourgmestre de Liège, 43.
- TERALPHENE, 34.
- TERME, Antonin, 71.
- TILLEUR, 91.
- TONGRES, 72.
- VAL-BENOIT, 11.
- VAL-NOTRE-DAME, 19.
- VAL-SAINT-LAMBERT, 19.
- VENISE, 16.
- VIVEGNIS, 10.
- VODECÉE, 72.
- VOTTEM, 92.
- Warfusée, Otton de, 19.
- ZIMMERN, Gottfried von, 81.
- ZUTMAN, 64, 65.
-
-

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

A., J. — Fragments de vitrail du XVI ^e Siècle provenant de la Cathédrale Saint-Lambert	59
Brahy-Prost, Ed. — Cassolette (bijou d'orfèvrerie) XVI ^e siècle	77
Brassinne, Joseph. — Le neuvième centenaire de la mort de Notger. — Monument funéraire d'Adrien de Ghysels et de Barbe Lucion	66 85
Demarteau, J.-E. — Le vase planétaire de Jupille	72
Fairon, Em. — Deux documents inédits concernant le peintre Gérard Douffet	44
Gobert, Th. — Baux pour l'exploitation de vignes au moyen âge à Liège	56
Hamal-Nandrin, J. — Pendeloque en os de la période du renne	109
Hansay, A. — Une charte inédite de Conrad, archevêque de Cologne, légat du Saint-Siège, concernant l'abbaye de Saint-Trond (A ^o 1249)	26
Jorissenne, G. — Jean-Baptiste Coclers, peintre wallon. — Vierge et enfant Jésus par Patinier Joachim et Van der Beke. — Portrait du sculpteur Jean Delcour par Jean-Gilles Delcour	7 51 94
Laurent, Marcel. — Tête gothique provenant de la Cathédrale Saint-Lambert	62
Moret, J. — Fontaine ornée d'œuvres de Jean Delcour	103
Pholien, Florent. — Faïences liégeoises — La verrerie et les verriers italiens dans les Ardennes par A. Baulmont	23 36
Polain, Eug. — Maison du XVI ^e siècle, rue Grande-Bèche	3
— Rue de la Wache	20, 27
— Place Saint-Lambert	20, 100
— Place du Marché	27
— Un bon point	68
— Cage en fer forgé (XVIII ^e siècle)	71
— A Bois-Borsu	76
— Au Château de Fontaine	83
— Rue Bonne-Fortune	84
— Maison Curtius	84
— Maison d'Ansembourg	84
Poncelet, Ed. — Sigillographie liégeoise — Sceau du lignage de Dommartin	18

Poncelet, Ed. — Sigillographie liégeoise — Sceau d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy	46
Rasquin, G. — Verreries liégeoises	16
Reinhardt, L. — Porte sculptée, style régence	31
Renard, L. — Fragments de bol en verre gravé de l'époque belgo-romaine	90
Servais, Jean. — Age du bronze. — Pointe de lance d'Yvoir	34
— Antiquités préhistoriques trouvées à Liège et dans les communes limitrophes	90
Tihon, F. — A propos du sceau d'Ailid de Jeneffe	88
Turneur, Victor. — La médaille de la reconstruction du pont des Arches	40
V., F. — Rue Saint-Pierre	36
X. — Rue de la Wache	48, 60
— Maison Curtius	48, 60
— Saint-Barthélemy	60

TABLE DES MATIÈRES

<i>Séance du 24 Novembre 1907</i>	1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). XVII. — Maison du XVI ^e siècle, rue Grande-Bèche	3
Jean-Baptiste Coclers, peintre wallon (Esquisse biographique)	7
Avis	12
<i>Séance du 29 Décembre 1907</i>	13
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). XVIII. — Verreries liégeoises	16
Sigillographie liégeoise. Sceau du lignage de Dommartin	18
Petite chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. — Place Saint-Lambert	20
Conférences publiques	20
<i>Séance du 26 Janvier 1908</i>	21
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). XIX. — Faïences liégeoises	23
Une charte inédite de Conrad, archevêque de Cologne, légat du Saint-Siège, concernant l'abbaye de Saint-Trond (A ^o 1249)	26
Petite chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. — Place du Marché	27
Avis	27

<i>Séance du 23 Février 1908</i>	29
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XX. — Porte sculptée, style régence	31
Age du bronze. — Pointe de lance d'Yvoir	34
Note bibliographique. La verrerie et les verriers italiens dans les Ardennes par A. Baulmont. — Dôle. 1906	36
Petite chronique archéologique (suite): Rue Saint-Pierre	36
 <i>Séance du 29 Mars 1908</i>	 37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXI. — La médaille de la reconstruction du Pont des Arches, par Henri Flémalle.	40
Deux documents inédits concernant le peintre Gérard Douffet	44
Sigillographie liégeoise. Sceau d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy	46
Petite chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. — Maison Curtius	48
 <i>Séance du 24 Avril 1908</i>	 49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXII. — Vierge et enfant Jésus, par Patinier Joachim et Van der Beke, au Musée de Liège	51
Baux pour l'exploitation de vignes au moyen âge à Liège	56
Fragments de vitrail du XVI ^e siècle provenant de la Cathédrale Saint-Lambert.	59
Petite chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. — Saint-Barthélemi. — Maison Curtius	60
 <i>Séance du 29 Mai 1908</i>	 61
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXII ^{bis} — Tête gothique proven. de la Cathédrale St-Lambert.	62
Le neuvième centenaire de la mort de Notger	66
Petite chronique archéologique (suite): Un bon point	68
 <i>Séance du 26 Juin 1908</i>	 69
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXIII. — Cage en fer forgé (XVIII ^e siècle)	71
Le vase planétaire de Jupille	72
Petite chronique archéologique liégeoise (suite): A Bois-Borsu	76
 Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXIV. — Cassolette (bijou d'orfèvrerie) XVI ^e siècle	77
Nos excursions: Au château de Fontaine	83
Petite chronique archéologique (suite): Rue Bonne Fortune. — Maison Curtius. — Maison d'Ansembourg	84.

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXV. — Monument funéraire d'Adrien de Ghysels et de Barbe Lucion.	85
A propos du sceau d'Ailid de Jeneffe.	88
Antiquités préhistoriques trouvées à Liège et dans les communes limitrophes.	90
Petite chronique archéologique (suite): Au Quai-sur-Meuse. — Rue du Rèwe.	92
<i>Séance du 31 Juillet 1908</i>	
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXVI. — Portrait du sculpteur Jean Delcour par Jean-Gilles Delcour.	94
Fragments de bol en verre gravé de l'époque belgo-romaine. . . .	99
Petite chronique archéologique (suite): Place Saint-Lambert. . . .	100
<i>Séance du 27 Octobre 1908</i>	
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XXVII. Fontaine ornée d'œuvres de Jean Delcour.	103
Nos conférences. La houille. — Première utilisation, première exploitation industrielle	107
Pendeloque en os de la période du renne	109
Le congrès archéologique et historique de Liège (31 juillet-5 août 1909).	
Petite chronique archéologique (suite): La place du Marché. . . .	112
Avis.	112
